

# NÉPAL : LE BILAN DU SÉISME GRIMPE À 3 800 MORTS

► L'Algérie octroie une aide d'un million de dollars

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a décidé l'octroi d'une aide financière d'un montant d'un (01) million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence, suite au séisme déestructeur qui a frappé samedi le Népal, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires Etrangères. L'aide de de l'Algérie consiste également à l'envoi d'une équipe spécialisée de secouristes de la Protection civile et la fourniture de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés, ajoute la même source. P.43

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 28 Avril 2015 - 9 Rajab 1436 - N° 943 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-CHINE

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE OFFICIELLE À PÉKIN  
**Des relations forgées dans le combat**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle en Chine du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang, destinée, selon une source diplomatique, à confirmer l'excellence des relations entre les deux pays et à donner un caractère gagnant-gagnant au partenariat stratégique liant l'Algérie et la Chine.



P.28

ALGÉRIE-BIÉLORUSSIE

**Consultations politiques aujourd'hui à Alger**

P.28

ALGÉRIE-FRANCE  
**Mme Drif Bitat reçoit l'ambassadeur de France à Alger**

P.28

## La transsaharienne (9 400 km) finalisée dans 3 ans !



La route transsaharienne, reliant Alger à Lagos (Nigeria) sur plus de 9 400 km, pourrait être totalement finalisée dans trois ans, a indiqué hier à Alger, le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (Clrt), Mohamed Ayadi. Cette route panafricaine, qui relie six pays (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria), devrait être achevée dans trois ans après la finalisation des derniers tronçons restants en Algérie, Mali, Niger et Tchad, a précisé M. Ayadi à la presse en marge de la 62<sup>e</sup> session du Clrt.

P. 5



**Gaïd Salah exhorte les éléments de l'ANP à prendre exemple «sur les hommes de Novembre»**

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté hier à Alger les éléments de l'armée à prendre exemple «sur les hommes de Novembre» et «faire preuve de sacrifice et d'abnégation» envers la nation.

PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DE LA SÛRETÉ NATIONALE  
**UNE PRIORITÉ ABSOLUE**

P. 4

SANTÉ

**LES BÉBÉS QUI FONT LA SIESTE ONT UNE MEILLEURE MÉMOIRE**

Pages 14-15

DOUANES ALGÉRIENNES :

**Baisse de la facture des importations des véhicules au 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

FOOTBALL

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

**Le MOB et le RCA préparent la finale**

P. 8

SAISON ESTIVALE  
**Le ministère de l'Intérieur met fin à la concession des plages**

P. 4

## Météo



### Régions Nord : 19° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis temps généralement ensoleillé à passagèrement nuageux vers l'Est en cours de journée. Les vents seront modérés à parfois assez forts près des côtes Est. La mer sera peu agitée à agitée.

### Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps assez chaud et ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés en général avec soulèvements de sable locaux.

### VENDREDI 1<sup>ER</sup> MAI À 10H Rencontre régionale à Blida des cadres de l'ANR



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015 à partir de 10h, les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti de la wilaya de Blida.

FLN

### Réception le 2 mai en l'honneur de la presse

Al l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saadani, présidera samedi 2 mai à partir de 9h30 à l'hôtel Moncada, Ben Aknoun, Alger, une réception en l'honneur de la famille de la presse.



### BIBLIOTHÈQUE DIDOUCHE MOURAD Rencontre demain avec la poète Mlizi Salima

Dans le cadre de son programme «Les mercredis du verbe», l'Établissement arts et Culture de la wilaya d'Alger organise mercredi 29 avril à partir de 14h à la bibliothèque multimédias jeunesse de Didouche Mourad, Alger, une rencontre avec la poète Mlizi Salima.



### FILAHIA INNOVE Conférence ce matin sur la «Valorisation des produits agricoles»



Le président de la fondation Filaha Innove, le Dr Amine Bensemmane, et le président du CEIMI M. Moula Kamel, animeront une conférence ce matin à 10h à la Salle de conférences au Club hippique de Blida, sous le thème de la «Valorisation des produits agricoles pour que l'agriculture soit le fer de lance de l'industrie agroalimentaire».

### CE MATIN AU CRASC D'ORAN Conférence sur la poésie au Maghreb et au Yémen



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à 10h, une conférence sur la poésie Melhoun au Maghreb et la poésie Houmaini au Yémen. La rencontre sera animée par Ahmed-Amine Dellai.

### DIMANCHE 3 MAI À TLEMCEN Atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture

Le ministère des Ressources en eau et l'Institut méditerranéen de l'eau, organisent dimanche 3 mai à partir de 8h30 à la salle du parc Lalla Setti de Tlemcen, un atelier régional sur la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture. Les potentialités en eau usée épurée, les normes et la législation en matière de réutilisation ainsi que les expertises de réutili-

sation en Algérie et dans les pays participants seront présentées lors de cet atelier.



### DU 30 AVRIL AU 2 MAI À L'HÔTEL HILTON Congrès national du sommeil

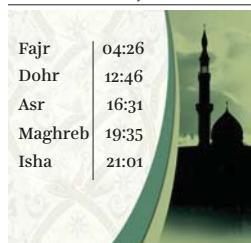


La société algérienne de médecine du sommeil organise du 30 avril au 2 mai à l'hôtel Hilton, le Congrès national du sommeil. Cette manifestation s'adresse à l'ensemble des médecins spécialistes (pneumologue, cardiologue, endocrinologue, diabétologue, interniste, pédiatre, neurologue, psychiatre et autres) et généralistes ainsi qu'à tous les autres acteurs de la santé et de la prévention dans l'entreprise : médecins du travail, assistants sociaux, responsables de sécurité et les représentants d'organismes institutionnels.

### Horaires des prières

Mardi 9 Rajab 1436

	Max	Min
Alger	19	15°
Oran	20°	14°
Annaba	21°	15°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	35°	20°



### CE MATIN AU FORUM D'ECHAÂB «La démocratie participative et la société civile» en débat

Le Forum du quotidien *Echaâb*, abritera ce matin à partir de 9h30 au siège du journal sis 39, rue des Martyrs, Alger, une conférence-débat sur le thème «La démocratie participative et la société civile». La rencontre sera animée par des experts et universitaires.



### DU 6 AU 8 MAI Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi



L'Association des oulémas algériens organisera du 6 au 8 mai 2015, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, un Colloque sur Cheikh El Bachir El Ibrahimi.

### JUSQU'AU 30 AVRIL Portes ouvertes sur la sécurité ferroviaire



La société nationale de transports ferroviaires (SNTF), organise jusqu'au 30 avril 2015 des journées portes ouvertes sur la sécurité ferroviaire

### INITIATIVE DE MOBILIS ET DE LA FAF Dame Coupe s'invite à Larbaâ



La caravane «Coupe d'Algérie 2015», avec son exposition itinérante de Dame Coupe, organisée pour la première fois par Mobilis et la Fédération algérienne de football, poursuit son itinéraire pour mettre les voiles à Larbaâ, ce matin à partir de 9h au complexe sportif du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Dame Coupe a été accueillie en pompe par les supporters et les fans du MOB à Béjaïa, qui ont défilé pour prendre une photo souvenir qui immortalise l'instant, en présence de quelques joueurs de l'équipe qui ont à leur tour partagé ce moment de plaisir et de joie en signant des autographes sur des maillots personnalisés offerts par Mobilis. La levée du rideau sur Dame Coupe et le Ballon officiel du match a été rehaussée par la présence du wali de Béjaïa, du président directeur général de Mobilis ainsi que le président de la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie. A Blida et précisément à Larbaâ, l'exposition du prestigieux trophée national est dédiée au Racing club Larbaâ, finaliste lui aussi pour la première fois de son histoire de cette compétition. Cet événement, inédit dans l'organisation de la Coupe d'Algérie, sera ouvert au grand public et aux fans du club finaliste.

## ALGÉRIE - CHINE

## M. Sellal en visite officielle à Pékin

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle en Chine du 28 au 30 avril 2015, à l'invitation du président du Conseil des Affaires d'Etat, premier ministre de la République de Chine, Li Keqiang, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.**



Au cours de cette visite, le Premier ministre «examinerà, avec son homologue, ainsi qu'avec les hauts responsables chinois, les voies et moyens à même de consolider davantage la coopération bilatérale, conformément à la décision des deux chefs d'Etats d'inscrire les rela-

tions entre les deux pays dans le cadre d'un partenariat stratégique global», a précisé la même source.

Cette visite «intervient au lendemain de la tenue à Alger de la 7e session de la Commission mixte algéro-chinoise de coopération économique, commerciale et tech-

nique». Lors de cette visite, qui sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans divers domaines, le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation composée de membres du gouvernement et d'opérateurs économiques nationaux.

## Confirmer l'excellence des relations entre les deux pays

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle en Chine du 28 avril au 1<sup>er</sup> mai 2015 à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang, destinée, selon une source diplomatique, à confirmer l'excellence des relations entre les deux pays et à donner un caractère gagnant-gagnant au partenariat stratégique liant l'Algérie et la Chine.

Outre les entretiens avec les hauts responsables de l'Etat chinois, M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation, présidera un forum d'hommes d'affaires des deux pays.

Les relations algéro-chinoises ont connu ces 15 dernières années une nette évolution sous l'impulsion des dirigeants des deux pays, à travers les visites de haut niveau à l'instar de celles effectuées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2000, 2006 et 2008 et les présidents Jiang Zemin en 1999 et Hu Jintao en 2004.

Les visites du président du comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), Yu Zhengsheng en novembre 2014 et celles du Conseiller d'Etat de la République populaire de Chine, Yang Jiechi, en février 2015 et du ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, qui a co-présidé le 10 avril dernier les travaux de la 7ème session de la commission mixte économique algéro-chinoise

avec son homologue algérien, Amara Benyounès, participent également de cet objectif.

Cette évolution a débouché sur la signature d'un partenariat stratégique entre Alger et Pékin, l'Algérie étant le premier pays arabe avec lequel ce partenariat est conclu. Ce partenariat est encadré par la déclaration politique signée le 25 mai 2014 par les deux Présidents et mise en œuvre à travers le plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018, signé en juin 2014 à Pékin.

### Pour des échanges équilibrés et des relations diversifiées

Quelque 790 entreprises chinoises sont présentes en Algérie activant notamment dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que l'import-export. Différents projets, surtout dans le bâtiment, sont confiés à des entreprises chinoises dont la Grande mosquée d'Alger, l'Opéra d'Alger et des projets de logement.

Au volet économique, notamment pour ce qui est des relations commerciales, la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie depuis 2013 (8,2 milliards de dollars en 2014) et son 10<sup>e</sup> client (1,8 milliard de dollars), ce qui fait ressortir un avantage substantiel au profit de la partie chinoise. C'est cette situation que les dirigeants algériens veulent voir changer à travers un équilibre des échanges et en donnant au partenariat

un «contenu», selon la même source. L'objectif, ajoute-t-on, est de ne plus se limiter à des relations purement commerciales.

L'Algérie désire ainsi bénéficier d'un transfert de technologie et des investissements chinois. La délocalisation d'entreprises chinoises en Algérie afin de produire sur place pour satisfaire le marché intérieur et conquérir les marchés des pays limitrophes et aussi ceux des pays méditerranéens, est également préconisée.

Ceci donnera «certainement» une «nouvelle impulsion» aux relations algéro-chinoises et participera à la création d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays.

Les autorités chinoises sont «favorables» à cette approche et «très ouvertes» et «réceptives» aux propositions algériennes, sachant que l'Algérie est pays stable et solvable, précise-t-on.

### Des relations forgées dans le combat

Si les relations algéro-chinoises sont plus orientées vers les questions économiques, les liens unissant les deux pays remontent aux années 1950. La première génération de dirigeants de la République populaire de Chine (RPC) a accordé un grand soutien à l'Algérie dans sa lutte pour la Libération nationale et la Chine a été l'un des premiers pays à reconnaître son indépendance.

La Chine a été, en effet,

le premier pays non arabe à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en septembre 1958 et les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies le 20 décembre 1958.

En 1963, la Chine envoie sa première mission médicale en Algérie. Une tradition qui se poursuit, la dernière mission en date fut la 24<sup>e</sup> dont le protocole d'accord concernant son envoi a été signé en mai 2014.

En contrepartie, l'Algérie et son appareil diplomatique, dirigé à l'époque par le président Bouteflika, a déployé des efforts importants pour aider la Chine à retrouver sa place légitime aux Nations unies. Ces efforts ont été couronnés de succès, puisque le 23 novembre 1971, la République populaire de Chine retrouve son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

En outre, il existe entre l'Algérie et la Chine une convergence de vues sur «presque toutes les questions internationales» que ce soit au sein du groupe des 77 et la Chine (G77+Chine) ou au sein des forums internationaux. A titre d'exemple, la Chine est, comme l'Algérie, favorable à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU afin d'assurer une représentation plus équitable au profit de tous les continents, notamment l'Afrique.

APS

## Partenariat stratégique global

Walid B.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle de quatre jours en Chine, qualifiée d'historique par de nombreux observateurs de part et d'autre.

Cette visite, intervienne à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang, vise à confirmer l'excellence des relations entre les deux pays et à donner un caractère gagnant-gagnant au partenariat stratégique liant l'Algérie et la Chine. Outre les entretiens avec les hauts responsables de l'Etat chinois,

M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation, présidera un forum d'hommes d'affaires des deux pays.

Il faut dire que les relations algéro-chinoises ont connu ces 15 dernières années une nette évolution sous l'impulsion des dirigeants des deux pays, à travers les visites de haut niveau à l'instar de celles effectuées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2000, 2006 et 2008 et les présidents Jiang Zemin en 1999 et Hu Jintao en 2004.

Les visites du président du comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), Yu Zhengsheng en novembre 2014 et celles du Conseiller d'Etat de la République populaire de Chine, Yang Jiechi, en février 2015 et du ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, qui a co-présidé le 10 avril dernier les travaux de la 7<sup>e</sup> session de la commission mixte économique algéro-chinoise avec son homologue algérien, Amara Benyounès, participent également de cet objectif.

Cette évolution a débouché sur la signature d'un partenariat stratégique entre Alger et Pékin, l'Algérie étant le premier pays arabe avec lequel ce partenariat est conclu. Ce partenariat est encadré par la déclaration politique signée le 25 mai 2014 par les deux Présidents et mise en œuvre à travers le plan quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018, signé en juin 2014 à Pékin.

Quelque 790 entreprises chinoises sont présentes en Algérie activant notamment dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que l'import-export.

Divers projets, surtout dans le bâtiment, sont confiés à des entreprises chinoises dont la Grande mosquée d'Alger, l'Opéra d'Alger et des projets de logement.

Au volet économique, notamment pour ce qui est des relations commerciales, la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie depuis 2013 (8,2 milliards de dollars en 2014) et son 10<sup>e</sup> client (1,8 milliard de dollars), ce qui fait ressortir un avantage substantiel au profit de la partie chinoise. C'est cette situation que les dirigeants algériens veulent voir changer à travers un équilibre des échanges et en donnant au partenariat un "contenu", selon la même source. L'objectif, ajoute-t-on, est de ne plus se limiter à des relations purement commerciales. L'Algérie désire ainsi bénéficier d'un transfert de technologie et des investissements chinois.

La délocalisation d'entreprises chinoises en Algérie afin de produire sur place pour satisfaire le marché intérieur et conquérir les marchés des pays limitrophes et aussi ceux des pays méditerranéens, est également préconisée.

Ceci donnera "certainement" une "nouvelle impulsion" aux relations algéro-chinoises et participera à la création d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays.

Les autorités chinoises sont "favorables" à cette approche et "très ouvertes" et "réceptives" aux propositions algériennes, sachant que l'Algérie est pays stable et solvable.

## SAISON ESTIVALE

### Le ministère de l'Intérieur met fin à la concession des plages

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales vient de prendre la décision de mettre fin à la concession des plages, à partir de la saison estivale 2015, a annoncé, lundi, à Oran, le Directeur général des collectivités locales du ministère.

«Les contrats de concession des plages ne seront plus autorisés et ceux déjà accordés seront annulés. Des mesures concrètes seront prises pour mettre en application cette décision», a indiqué Azzedine Belkacem Nacer, lors d'une réunion, tenue au siège de la wilaya et consacrée à la préparation de la prochaine saison estivale. Dans ce sens, il a souligné que cette décision a été prise pour mettre fin à l'anarchie constatée dans l'exploitation des plages. «Les pouvoirs publics ont décidé de mettre un terme aux irrégularités liées à l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages et qui pénalisent les estivants, à travers une série de mesures concrètes, dont la gratuité des parkings», a-t-il expliqué. Tout en reconnaissant la difficulté de la tâche, le représentant du ministère de l'Intérieur a insisté sur le caractère peu pliable des plages, soulignant également que 2015 sera une année test en ce qui concerne l'application de cette décision ministérielle et des correctifs seront apportés les années à venir. Le responsable a, enfin, annoncé qu'un directeur de plages sera nommé au niveau de chaque site balnéaire et sera une interface pour faire le point et le suivi avec le wali sur la situation prévalant au niveau de sa

zone d'intervention. De son côté, Haider Khaldi, directeur central au ministère de l'Intérieur a précisé que les parkings seront gratuits pour les estivants, mais que les communes peuvent fixer un tarif symbolique de 15 ou 20 DA pour les stationnements et non pas des sommes farfelues exigées par certains concessionnaires atteignant parfois les 1.000 dinars au niveau de certaines plages. Pour leur part, les PAPC des communes côtières et autres élus de la wilaya d'Oran ont, dans leurs interventions, estimé que la décision du ministère est une mesure responsable, prise pour améliorer les conditions dans lesquelles les estivants évoluent. Ils ont également sollicité l'aide de l'Etat pour lutter contre les solariums anarchiques et autres phénomènes touchant directement la tranquillité et la sécurité les estivants.

Enfin, le directeur central des finances du ministère de l'Intérieur, Azzeddine Kerri, a signalé que des contrats de concession peuvent être accordés pour, entre autres, le ramassage des ordures et la préservation de l'environnement. Sur le plan de la sécurité, les représentants de la Gendarmerie Nationale et de la DGSN ont souligné que les plans Delphine et Bleu seront adaptés en fonction de la nouvelle donne, en l'occurrence l'interdiction de la concession des plages. Des mesures draconiennes seront prises pour assurer la sécurité des estivants, notamment au niveau des plages.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### Identifiant national unique à chaque citoyen, un coup de génie !

O. Larbi

La mise en œuvre d'une philosophie de la performance administrative est revenue au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, dans la mesure où il a fallu d'abord construire l'arbre des fonctions qui constituent l'Administration.

L'administration, c'est l'ensemble des moyens dont dispose un Etat pour répondre à une demande sociale d'organisation, d'ordre et de droits inscrits dans la tradition ou en toutes lettres dans les textes de lois. Cet arbre a un tronc : l'ensemble des citoyens, le peuple qui est la somme de tous les individus qui se reconnaissent dans l'Etat, ont des droits à faire valoir et des devoirs envers la collectivité nationale. L'appartenance à la collectivité nationale passe par l'inscription à l'état civil.

L'état civil algérien inscrit les naissances, les décès, les mariages. Il est délivré au citoyen qui en fait la demande l'extrait de naissance, le certificat de mariage, les fiches individuelle et familiale d'état civil, l'acte de naissance ou de décès pour l'obtention de documents tels la carte nationale d'identité, le passeport, le fascicule pour les gens de mer et les travailleurs de l'aérien, le permis de conduire...

L'authenticité des documents d'état civil est la première exigence, leur durée de validité en est une autre. Les «papiers» accompagnant la personne tout au long de sa vie et même après sa mort puisque des certificats de décès peuvent être demandés par ses descendants pour valider la production de nouveaux documents. C'est pourquoi les services d'état civil sont stratégiques et la seule source d'identification.

#### Le I2S

C'est la branche maîtresse du tout. Il a promis à jour de l'état civil des communes d'origine, celle des communes concernées lorsqu'il y a mariage/ou divorce (il faut savoir qu'il fut une période où les mentions marginales n'étaient pas portées sur l'acte de naissance ni pour signaler une mariage, un divorce ou un remariage). Grâce à l'informatisation l'état civil est redevenu quelque chose de vivant, de performant puisque tout citoyen peut obtenir, où qu'il soit, un acte de naissance auprès des services des APC.

#### Identifiant national

On a beaucoup dit sur le passeport biométrique et la future carte nationale d'identité. L'acte I2S «est un document officiel contenant les informations d'état civil permettant l'attribution d'un numéro d'identifiant unique à chaque citoyen».

C'est la matrice. Etabli «par une plateforme informatique sécurisée et suivant des procédures strictes de validation hiérarchique» il est «édité sur un support fiduciaire comportant le sceau de l'Etat algérien, des impressions de sécurité et une bande métallique, à couleurs variables intégrées dans ce papier» cela fait sans nul doute partie des mesures de protection des personnes et des biens, en y réfléchissant.

Cette sécurisation de l'état civil sur plusieurs générations est un acquis fondamental pour la société algérienne, pour son unité (la connaissance des patronymes et des appartenances collectives plus larges que la famille) est un formidable ciment et un puissant levier de modernisation dans tous les domaines, signifiant que l'ensemble social est prêt pour de nouvelles avancées.

Les précautions pour la sécurité s'accompagnent d'un numéro de série unique établissant la traçabilité du document et permettant de détecter toute reproduction. Le coup de génie du Milc est ce I2S !

#### Synergies

Le passeport biométrique, la carte nationale biométrique en deviennent des branches qui demandent des supports papiers ou électroniques et la collaboration des autres administrations, tel le ministère des Affaires étrangères qui a mené conjointement avec de hauts cadres du Milc, une opération d'envergure pour la délivrance de passeports biométrique à notre émigration.

Cette opération permet de rapprocher les émigrés de leur consulat et autres ambassades qui pourront mieux les protéger en cas de nécessité, les aider si les aléas de la vie sont lourds à supporter, et en tout cas pour inscrire sur les registres d'état civil les naissances, les décès, etc., c'est ainsi que depuis le début du mois d'avril, des cadres des deux institutions sont en Europe pour activer cette opération qui doit s'achever le 15 novembre par la délivrance de 8 millions de passeports biométriques.

## PROMOTION DE LA SANTÉ AU SEIN DE LA SÛRETÉ NATIONALE

### Une priorité absolue



Le général major Hamel plaide pour la prise en charge psychologique et médicale des éléments de la Sûreté nationale

Photo : M. Nait kaci

policiers et de leurs familles dont le nombre

avoisine 1 200 000 personnes parmi lesquels 200 000 retraités. Dans ce cadre, le général-major Abdellah Hamel, a rappelé lors de son intervention, que plus de 160 conventions ont été signées entre la Dgsn et les établissements de santé publique (EPH, EPS et CHU) pour suivre de près, l'évolution de l'état de santé physique et psychologique des policiers et de leurs familles. Ces conventions concernent notamment les domaines de la chirurgie, l'imagerie médicale et les examens biologiques.

Parmi les thèmes qui seront abordés durant ces journées d'étude, la responsabilité sociétale et la norme Iso 26000, le management de la santé et la sécurité au travail, l'aspect épidémiologique et la prévention du stress, l'épuisement professionnel et autres sujets en rapport avec la santé des personnels de la Sûreté nationale.

Ainsi durant de deux jours, les médecins et spécialistes de la Sûreté nationale débateront des mesures à prendre pour améliorer davantage la prise en charge médicale des

Rachedi Rachid

**Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdellah Hamel, a présidé hier au centre de formation continue de l'administration générale sis à Hydra, l'ouverture des travaux d'un séminaire sur «La santé et la sécurité au travail» au sein de la Dgsn.**

● Le général major Abdellah Hamel a mis l'accent, sur la nécessité d'accorder la priorité à la promotion de la santé physique, professionnelle et psychologique des membres de la Sûreté nationale.

Cette rencontre constitue «une occasion pour débattre des voies susceptibles d'assurer toutes les conditions de travail pour permettre aux éléments de la police de faire face à tous les risques professionnels et s'acquitter pleinement de leurs missions», a déclaré le général major dans son allocution à l'ouverture des travaux du colloque scientifique et pédagogique sur «la Santé et la sécurité au travail».

Le Dgsn a insisté sur l'importance de cette rencontre durant laquelle des spécialistes et experts feront part, deux jours durant, de leurs expériences en matière de médecine du travail pour «réaliser les objectifs du secteur visant à assurer un climat professionnel adéquat et promouvoir la santé et la sécurité des éléments de la police». Il est également question de débattre de «la pos-

sibilité de la mise en place de structure et mécanismes supplémentaires pour améliorer l'hygiène, protéger l'environnement, renforcer la santé et prendre en charge les accidents du travail et les maladies professionnelles et psychologiques des éléments de police».

A cette occasion, le général major a passé en revue le plan de travail du secteur qui a accordé un aspect important à l'élément humain. Dans ce cadre, la Dgsn a précisé qu'une convention a été signée avec les hôpitaux publics à travers le territoire national pour lancer les mécanismes de médecine du travail et mieux répondre aux exigences du milieu professionnel, et ce dans le cadre du partenariat entre son département et les secteurs concernés.

Plusieurs interventions sur les perspectives de gestion de la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, la prise en charge des cas psychologiques des travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de vie sont prévues durant cette rencontre.

APS

## Gaïd Salah exhorte les éléments de l'ANP à prendre exemple «sur les hommes de Novembre»

**Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté lundi à Alger les éléments de l'armée à prendre exemple «sur les hommes de Novembre» et «faire preuve de sacrifice et d'abnégation» envers la nation.**

«Tel est le sens de patriotisme que nous, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, sous le commandement du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, veillons à encadrer, à vulgariser ses vertus et valeurs et à consolider parmi les rangs de l'ANP, en perpétuant le message de novembre, que nous veillons à préserver, préserver et transmettre aux générations futures avec toute sa portée et son orgueil», a indiqué le général de Corps d'armée dans une allocution prononcée lors d'un colloque historique sur le thème «La stratégie de la Révolution face à la guerre psychologique française». Il a souligné «l'importance et la grande attention que le commandement de l'ANP porte à notre glorieuse histoire nationale et l'objectif de l'organisation de ce colloque».

«Notre cher peuple, qui a pu arracher sa grandeur lorsqu'il a réussi, par le passé et dans de rudes épreuves, à construire sa miraculeuse victoire contre le colonisateur français, est appelé aujourd'hui, plus que jamais, à écrire cette histoire révolutionnaire pure et vertueuse, en concrétisant le vœu de nos glorieux martyrs de la révolution qui ont laissé gravée dans nos cœurs la fameuse citation «si nous mourrons en martyrs,



préservez nos mémoires», a-t-il relevé.

«C'est l'objectif de notre attachement à l'organisation de tels colloques et séminaires historiques, qui à chaque fois, traitera par la recherche, l'étude et l'éclaircissement de certains volets de notre glorieuse guerre de libération», a-t-il ajouté. «Il est certain que le colloque historique organisé aujourd'hui sous le thème «La stratégie de la glorieuse guerre de libération nationale face à la guerre psychologique du colonialisme français» est d'une grande importance, du fait qu'il traite l'un des piliers de notre glorieuse guerre de libération nationale, en l'occurrence l'attachement du peuple à sa révolution et sa conviction à son aboutissement et à son succès», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale. A cette occasion, le général de Corps d'armée a salué les efforts consentis par l'ensemble des professeurs et chercheurs en histoire nationale en général, et en particulier l'histoire de la glorieuse révolution, tout en les appelant à réservé la «plus haute importance à ce grand volet de notre mémoire nationale».

Cela doit se faire, a-t-il expliqué, «à travers l'exploitation de témoignages des moudjahidines qui sont toujours parmi nous, pour inscrire les événements et les faits réels de notre histoire riche en victoires et gloires, et les écrire par les ex-

perts et les historiens spécialisés d'une manière méthodique, scientifique et professionnelle», a-t-il dit.

Ce colloque a été inauguré par le général de Corps d'armée en présence du ministre des Moudjahidines et d'un nombre de personnalités nationales et historiques ainsi que de hauts cadres de l'ANP.

Cette rencontre a été animée par des professeurs chercheurs et des moudjahidine qui, à travers leurs interventions et témoignages, ont mis en exergue «la réussite des héros de la guerre de libération à déjouer les manœuvres du colonialisme français et à mettre en échec ses différentes opérations militaires et psychologiques». Ce colloque dont les travaux ont débuté par la projection d'un film documentaire intitulé: «Face à la guerre psychologique française à une ingéniosité pour contrecarrer la conspiration», s'est déroulé dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération.

Il a pour objectif «de montrer les pratiques brutales du colonialisme français et de mettre en exergue la lutte et le sacrifice de tout le peuple algérien pour faire face aux méthodes du colonialisme à travers son engagement révolutionnaire jusqu'à l'obtention de l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale».

## ALGÉRIE - AFRIQUE L'achèvement de la route Transsaharienne pourrait intervenir dans trois ans

La route Transsaharienne, reliant Alger à Lagos (Nigeria) sur plus de 9 400 km, pourrait être totalement finalisée dans trois ans, a indiqué lundi à Alger, le secrétaire général du Comité de liaison de la route Transsaharienne (Clrt), Mohamed Ayadi. Cette route panafriacaine, qui relie six pays (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria), devrait être achevée dans trois ans après la finalisation des derniers tronçons restants en Algérie, au Mali, Niger et Tchad, a précisé M. Ayadi à la presse en marge de la 62<sup>e</sup> session du Clrt. La Transsaharienne, composée d'un axe central Nord-Sud, est conçue pour desservir toute la sous-région du Maghreb et du Sahel à travers quatre branches reliant deux capitales maghrébines (Alger et Tunis) à quatre capitales sub-sahariennes: Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos sur une longueur totale de 9 400 km.

Pour M. Ayadi, il s'agit de parachever 225 km au Niger reliant Assamaka (frontières algériennes) à Arlit, un projet confié à un groupement algéro-nigérien, et 416 km au Tchad actuellement en cours de réalisation. Cependant, le Mali attend toujours le lancement de ses derniers 700 km séparant Timiaouine (frontière algérienne) de la ville de Gao à cause de l'instabilité politique et sécuritaire dans ce pays. Concernant l'Algérie, elle compte achever en 2017 son dernier tronçon qui s'étend de Silet (Tamanrasset) aux frontières malianes (320 km), a indiqué de son côté le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, présent à cette rencontre. L'achèvement de ce tronçon est néanmoins tributaire de l'amélioration de la situation sécuritaire au Mali, selon M. Kadi.

Parallèlement, l'Algérie a entamé les travaux de dédoublement de cette route (appelée aussi RNI) sur l'axe Chiffa (Blida)-Ghardaïa sur une distance de près de 850 km, a-t-il souligné. «Je suis très satisfait de l'état d'avancement des travaux de dédoublement de cette route» dont 446 km sont actuellement en travaux, a-t-il dit ajoutant que le coût préliminaire du projet de dédoublement est estimé à 3 milliards de dollars. Pour permettre aux pays subsahariens d'avoir un accès direct sur la Méditerranée et faciliter ainsi les échanges commerciaux entre l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et l'Europe, l'Algérie prévoit de raccorder la route Transsaharienne au port de Djed-Djen (Jijel) via l'autoroute Est-Ouest, a rappelé le ministre.

L'idée du projet de la Transsaharienne est née dans les années 1960 à l'initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dans l'objectif de désenclaver les zones déshéritées et de promouvoir les échanges entre le nord et le sud du Sahara. La tenue de la 62<sup>e</sup> session du Clrt, instance chargée du suivi de la réalisation de la Transsaharienne, permettra de discuter de l'état d'avancement de ce projet et présenter des propositions aux pays membres en vue d'assurer à cette grande infrastructure une meilleure rentabilité.

## 1 500 anciens détenus ont bénéficié de microcrédits pour le financement des projets

Quelque 1 500 anciens détenus ont bénéficié de micro crédits pour la réalisation de projets dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem) durant les sept dernières années, a affirmé lundi le chargé de la communication et de la coopération au niveau de l'Agence, Mourad Abbad.

«Depuis la signature en 2008 d'un accord de partenariat avec la direction générale de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, 1 500 anciens détenus ont bénéficié d'un financement de

l'ANGEM, a déclaré à l'APS, M. Abbad en marge de la 6<sup>e</sup> édition du Salon national des produits de la main-d'œuvre carcérale à Alger.

Il a précisé que la contribution de l'Angem à la réinsertion professionnelle et sociale des détenus impliquait également leur accompagnement «durant les étapes de création de la micro-entreprise et de commercialisation des produits», soulignant que l'opération d'accompagnement et d'orientation débutaient avant la libération des détenus afin de les préparer à

investir le monde du travail.

De son côté, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felloune, a indiqué que cette manifestation était un «couronnement du partenariat avec les instituts de formation professionnelle qui ont permis aux détenus d'accéder à une expérience professionnelle dans divers domaines et, pour preuve, a-t-il dit, les différents produits artisanal, industriel et alimentaire présentés à cette occasion». En plus de l'accompagnement pour une meilleure

insertion après avoir purgé la peine d'emprisonnement, la politique de réinsertion des détenus permet de suivre un enseignement tous paliers confondus, au sein de l'établissement pénitentiaire avec prise en charge des frais d'inscription et garantie des outils pédagogiques.

Le nombre des détenus inscrits à l'examen du baccalauréat de la prochaine session est estimé à 2 800 alors que celui des candidats au brevet de l'enseignement moyen (BEM) est de 6 700.

## AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST: Poursuite mardi du procès avec la poursuite de l'audition de Chani

Le président du tribunal criminel d'Alger a suspendu lundi le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept entreprises étrangères, qui devrait reprendre mardi avec la poursuite de l'audition du principal, Chani Medjdoub. Le début des audiences des 16 accusés dans cette affaire avait concerné Ouazzane Mohamed, puis Chani Medjdoub.

Celui-ci avait notamment nié devant le tribunal criminel d'Alger au début de son audience, en bloc ses déclarations contenues dans l'arrêt de renvoi. Chani Medjdoub, propriétaire d'un cabinet conseil au Luxembourg, a nié en bloc ses «déclarations contenues dans l'arrêt de renvoi», car elles ont été obtenues, selon lui, «sous la pression».

Il a également récusé les accusations portées contre lui et mentionnées dans l'arrêt de renvoi de versement «pots-de-vin» à des res-

ponsables du ministère des travaux publics en contrepartie de l'obtention de projets pour l'entreprise chinoise Citic-Crc.

La reprise mardi du procès devrait donner plus d'éclairage sur son implication ou pas dans cette affaire dans laquelle sept entreprises étrangères, dont des groupes chinois de construction, sont impliquées également. Par ailleurs, plusieurs ex-hauts responsables et des ministres dont certains en activité ont été cités dans l'arrêt de renvoi de cette affaire, qui a éclaté en 2009. L'arrêt de renvoi est revenu en fait sur les tenants et aboutissants de cette affaire de corruption et de passation douteuse de marchés publics dans laquelle 16 personnes et sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales). Après la lecture de l'arrêt de renvoi, le président du tribunal criminel d'Alger avait suspendu l'audience, qui avait repris vers 14 heures avec les premières

auditions du principal accusé, Chani Medjdoub, autour duquel tourne toute cette affaire. La reprise la veille du procès s'était déroulée en présence de l'ensemble des collectifs de défense des 23 accusés et de 15 témoins sur les 27 (un témoin étant décédé) dans cette affaire, qui a éclaté en 2009. Ce procès avait été reporté à deux reprises début 2015, rappelle-ton. L'acte d'accusation à l'encontre des personnes (physiques et morales) impliquées dans cette affaire porte sur des délits d'association de malfaiteurs, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'influence et dilapidation de deniers publics». Selon le même document dont l'APS détient une copie, les accusés avaient reçu des pots-de-vin en dollars et en euros versés par des compagnies étrangères dans des comptes offshore et des paradis fiscaux, qui voulaient obtenir, par des «moyens détournés», des marchés dans les

secteurs des travaux publics et transports. Il s'agit des projets de réalisation de l'autoroute Est-Ouest, le projet du barrage de Kef Ed-dir dans la wilaya de Tipasa, des projets de tramways et enfin des projets de téléphériques à Constantine, Tlemcen, Skikda et Bab El Oued (Alger). En 2006, le marché pour la réalisation de l'autoroute Est-Ouest a été attribué au groupe chinois «Citic-Crc», avec un coût de 6 milliards de dollars. Le projet s'étend sur 1 700 km avec un coût de 8 millions d'euros par kilomètre dont 1 300 km destinés à la construction de 400 échangeurs, des rocade, des viaducs, 400 ouvrages d'art, 17 trémies et 350 aires de repos. Avant de déferler l'affaire au tribunal criminel, la défense a interjeté appel auprès de la Cour suprême en vue d'une décriminalisation de l'affaire. L'appel a été rejeté en novembre dernier.

## Une commission mixte Education nationale-Intérieur pour la prise en charge des écoles primaires



La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué dimanche à Batna qu'une commission mixte constituée de représentants de son département et du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, est chargée d'engager une réflexion sur la prise en charge des écoles primaires.

«L'entretien des écoles primaires pose un grand problème que les deux ministères partagent», a souligné la ministre, ajoutant que des propositions ont été formulées en vue de l'engagement d'un débat approfondi pour améliorer la prise en charge de ces établissements». Mme Benghebrit, répondant, dans un point de presse aux préoccupations des communautés quant aux charges élevées d'entretien des écoles primaires, que la priorité de son département «n'est pas seulement d'améliorer les conditions matérielles de scolarisation dans ce palier mais également de parfaire le contenu de l'enseignement dispensé qui constitue une base». A une question relative aux cours de soutien scolaire dispensés en dehors des établissements scolaires, la ministre a estimé «impératif un contrôle des conditions et des lieux où sont donnés ces cours». Censés être limités, ces cours, a-t-elle ajouté, «ont fini par imposer, aujourd'hui, en tant qu'«école parallèle»», ce qui est intolérable».

C'est pourquoi, a-t-elle estimé, les efforts de tous, parents, associations et syndicats doivent se conjuguer car «la solution réside dans l'amélioration des conditions de scolarité dans les classes et nous avons distribué, à ce propos, la charte de déontologie aux syndicats et aux établissements scolaires». Mme Benghebrit a par ailleurs tenu à informer l'existence d'un quelconque problème entre le ministère de l'Education nationale et la Fonction publique au sujet du concours de recrutement d'enseignants pour tous les différents paliers. «Au contraire, a-t-elle souligné, la Fonction publique a réagi «positivement et rapidement» et le ministère a demandé l'étude des dossiers devant l'annonce des listes des admis pour éviter la situation de l'année dernière lorsqu'il a fallu corriger partiellement les listes après leur vérification par la fonction publique».

Cela sera, a ajouté la ministre, le premier concours organisé en milieu d'année car, a-t-elle dit, «il a été question de donner la chance au plus grand nombre de diplômés universitaires et nous nous attendons à un très grand nombre de candidats pour ce concours».

Mme Benghebrit avait auparavant inspecté plusieurs établissements scolaires dans les communes d'Oued Chaâba, d'Oued Taga et de Batna. Au chef-lieu de wilaya, elle s'est rendu au lycée El Omani et à l'école Emir-Abdelkader, construits respectivement en 1900 et 1880 et qui avaient fait l'objet d'une opération de «restauration» au cours des dernières années. La ministre a également exprimé sa «satisfaction» devant le rythme imprégné aux travaux de réalisation de différents projets dans cette wilaya qui a reçu, au cours des 5 dernières années, 37 nouveaux lycées. Pour Mme Benghebrit, la prochaine rentrée aura lieu dans de bonnes conditions, étant donné que de nombreux projets seront réceptionnés avant septembre prochain. La ministre a clôturé sa visite de travail par l'inspection des nouveaux lycées des communes d'Aïn Tousa et de Seggana où elle a affirmé qu'après les efforts pour assurer la disponibilité des infrastructures, il faut se concentrer dorénavant sur la qualité de la formation et améliorer les résultats des épreuves de fin de cycles.

## ALGÉRIE - MONDE ARABE

### Finalisation prochaine d'un programme d'évaluation de politiques sociales pour les catégories vulnérables



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem a indiqué dimanche à Alger qu'un programme d'évaluation de politiques sociales pour les catégories vulnérables sera finalisé prochainement.

Ce programme d'évaluation «sera périodique et accompagnera les politiques sociales adoptées en faveur des catégories vulnérables», a déclaré Mme Meslem à la presse à l'issue des travaux d'un atelier de formation pour l'élaboration des cartographies de la pauvreté dans les pays arabes. A cet effet, a-t-elle précisé, des cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social activeront au niveau des directions de l'action sociale au niveau

des wilayas ont été mobilisées. Ces cellules sont composées de sociologues, de médecins et de psychologues.

Elle a ajouté que ce programme d'évaluation porte notamment sur l'élaboration d'un bilan des réalisations déjà accomplies en matière de prise en charge des catégories défavorisées. Par ailleurs, il sera question également de l'actualisation d'un fichier de personnes démunies en Algérie avec la définition de la spécificité de chaque région.

De son côté, le directeur du développement et des politiques sociales à la Ligue arabe, Tarek Nabil Naboulsi que des visites d'experts seront effectuées en Algérie à partir de 2016 pour s'enquérir de son expérience en la matière. M. Ennaboulsi a affirmé, d'autre part, que les pays arabes sont appelés aujourd'hui à adopter une «nouvelle approche en matière de lutte contre la pauvreté et de prise en charge des catégories vulnérables dans le but de définir de nouveaux mécanismes en adéquation avec les

changements générés par la situation actuelle que connaissent plusieurs pays arabes».

De son côté, le représentant de la commission économique et sociale de l'Asie de l'Est, Khaled Abu Ismail, qui présentait son rapport sur «La situation de la classe moyenne dans les pays arabes», a indiqué que l'existence de cette classe «a commencé à rétrécir» dans la région arabe, soulignant qu'il prévoyait une réduction de cette catégorie avoisinant les 35% au regard, a-t-il dit, de la situation que connaissent certains pays arabes. Il a prononcé ainsi l'adoption de politiques économiques de développement afin de préserver la classe moyenne, estimant que «la plupart des expériences de développement menées reposaient sur la classe moyenne».

Il a insisté enfin, sur la nécessité d'élaborer un «inventaire arabe unifié» qui permettra d'évaluer le niveau de développement et procurera des données susceptibles de mettre au point des politiques d'évaluation de la pauvreté dans la région.

## ASSOCIATIONS À CARACTÈRE RELIGIEUX Plusieurs réunions pour l'examen des observations émises sur le projet de loi



**Le ministre des Affaires religieuses et des waqfs Mohamed Aïssa a affirmé que le secrétariat général du gouvernement a tenu plusieurs séances de travail "pour examiner les observations sur le projet de loi relatif aux associations à caractère religieux et finaliser la procédure d'adoption".**

Répondant à une question écrite du député Mohamed Daoui, dont l'APS a reçu une copie lundi, et relative aux délais fixés pour la promulgation de la loi relative aux associations à caractère religieux, le ministre a indiqué que son département a élaboré un projet de loi après la promulgation de la loi n° 12-06 du 12 février 2012 relative aux associations. Celui-ci a été examiné au niveau du secrétariat général du

gouvernement, a-t-il ajouté.

M. Mohamed Aïssa a précisé que le projet de loi a été programmé le 12 décembre 2012 au niveau du conseil du gouvernement où des «observations ont été émises par les membres du gouvernement».

Le secrétariat général du gouvernement a tenu par la suite plu-

sieurs séances de travail pour étudier ces observations en vue de finaliser la procédure d'adoption du projet de loi. Le ministre a souligné dans sa réponse que les associations à caractère religieux continueront, avant la promulgation de la loi n° 12-06, de «jouir de tous leurs droits notamment de bénéficier des aides de l'Etat et des collectivités locales sur la base d'un cahier de charges qui fixe les responsabilités».

Il a par ailleurs indiqué que le statut de la mosquée promulgué en vertu du décret exécutif n° 13-377 du 9 novembre 2013, «a ouvert la voie à ceux qui prennent en charge la construction des mosquées, sachant que l'article 22 prévoit la possibilité d'attribution de ce projet aux personnes morales et physiques».

## Les zaouias et écoles coraniques sont attachées à la Nation et sont au service de la société

L'instar de Cheikh Bey Belaâlem et bien d'autres», a soutenu M. Mohamed Aïssa.

Le ministre en outre révèle le riche réservoir de manuscrits d'importance culturelle, réalisés par les Uléma qui s'en servaient pour répandre le Savoir et l'Islam qui est une religion modérée.

Placé sous le signe «de message de l'imam et son impact dans la consécration de l'indulgence, la mansuétude et le rejet de la violence», ce séminaire a regroupé des hommes de culte et de lettres, des cadres du secteur et des Chouyoud, et notables de la région.

Plusieurs communications ont été programmées à cette rencontre et se sont articulées autour de thèmes afférents aux «rite malékite et son impact dans l'ancrage des valeurs de l'indulgence, la mansuétude et le rejet de la violence», «le prêche et l'ancrage de ces valeurs», «le rôle de l'association des Uléma et des personnalités religieuses de la région dans la consécration de la bonté et du rejet de la violence dans

la société algérienne». Ouvert en novembre 1992, avec une capacité d'accueil de 160 à 170 places pédagogiques, l'institut national de formation des corps de l'administration des affaires religieuses d'In-Salah assure une formation de base aux imams et enseignants du Coran, aux responsables de mosquées et muezzins.

Selon les explications fournies, 17 promotions totalisant un effectif de 1.300 cadres religieux sont sorties de l'institut national d'In-Salah.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a, au terme de sa visite de travail d'une journée dans la région d'In-Salah (750 km au Nord de Tamanrasset), inspecté plusieurs zaouias à In-Salah et In-Ghar, ou il a annoncé des aides financières pour soutenir les activités de certaines zaouias de la région.

M. Mohamed Aïssa a également inauguré trois écoles coraniques dans les ksour d'El-Merabtine et El-Arab (commune d'In-Salah) et inspecté deux vieilles mosquées dans la commune de Fogaret Ezouza.

## La sécurité des infrastructures sanitaires, des soins et des moyens utilisés, "des exigences légitimes des patients"



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme des hospitalières, Abdelmalek Boudiaf a souligné hier à Alger la nécessité de sécuriser les infrastructures sanitaires, les soins et les moyens utilisés, qui sont «des exigences légitimes des patients». Intervenant à l'ouverture d'une journée de sensibilisation sur la sécurité des infrastructures sanitaires, M.Boudiaf a estimé que «la sécurité des infrastructures sanitaires, des soins et des moyens utilisés, sont des exigences légitimes de tous les patients» et c'est aussi un objectif pour l'ensemble des acteurs de la santé". «On ne peut demander à un système national de santé de jouer son rôle pour améliorer les services de santé, si on est incapable d'assurer la sécurité des malades», a souligné le ministre qui a ajouté que l'Etat a mobilisé d'importantes ressources financières pour moderniser le secteur et améliorer les indicateurs de santé.

Pour le ministre "l'approche réglementaire et normative de la sécurité mise en place par l'Etat, reste néanmoins insuffisante au regard des exigences de performances, de la complexité et la qualité du processus

de soins et de sécurité", soulignant qu'avec l'appui d'une approche systémique des risques que les organisations sont rendues plus fiables et les professionnels mieux mobilisés pour améliorer la sécurité des patients". «Je veux vous assurer de ma détermination à relever le double défi de la sécurité et de la qualité», a indiqué M.Boudiaf qui a appelé à la modernisation des structures de santé ainsi que le relèvement des plateaux techniques hospitaliers afin de doter l'Algérie d'un dispositif de protection sanitaire à la dimension des attentes de la population".

Enfin le ministre a appelé les participants à cette rencontre à faire des propositions de mesures à même de permettre au secteur d'être performant, réactif et préventif".

APS

# CONSOMMONS ALGÉRIEN

## LES PRODUITS LOCAUX ATTIRENT FOULE À TIZI-OUZOU

Une foule nombreuse + a été présente, hier, au square Mohand Oulhadj de Tizi Ouzou, pour le coup d'envoi des journées de sensibilisation à la consommation du produit national, placées sous le slogan "Consommons algérien", a-t-on constaté.

De nombreux citoyens ont visité les 70 stands qui exposent dans le cadre de cette manifestation commerciale organisée par la direction locale du commerce en collaboration avec la chambre du commerce et d'industrie Djurdjura (CCID), afin de mettre en avant et promouvoir les produits fabriqués localement en insistant sur le rapport qualité/prix.

Les produits laitiers, notamment les fromages, un créneau qui devient depuis quelques années, la nouvelle orientation économique de la wilaya qui compte 17 fromageries en activité, les produits du terroir, de l'artisanat, des détergents, du textile, entre autres, comptant à leur actif plusieurs prix et des certifications ISO, sont exposés à côté des tro-



phées décrochés au titre de quêtes continues d'amélioration de la qualité des produits pour les rendre compétitifs et répondant aux normes exigées par la concurrence du marché mondial.

Les participants à ce salon, dont de grandes entreprises locales ayant pignon sur rue, ont d'ailleurs salué cette initiative qui est une opportunité pour eux de faire la promotion de leur produit et de mieux éclairer le citoyen sur ce qu'il consomme.

Un producteur de miel a indiqué à l'APS que ce produit est de très bonne qualité mais beaucoup de citoyens préfèrent acheter du miel importé qui est "moins

cher mais dont la qualité reste à discuter".

Un producteur de pâté qui a créé, en 2011, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (ANSEJ), une unité de conservation et de transformation de viande qui emploie 7 personnes, s'est lancé le défi de proposer au consommateur un produit de qualité capable de concurrencer celui importé.

"Aujourd'hui nous sommes en phase d'extension pour doubler nos capacités de production et le nombre d'emplois, et nous avons également des contacts avec des pays européens pour exporter nos produits, dans le cadre de la

filière Hallal qui est un créneau qui offre des opportunités d'investissement intéressantes pour le produit algérien", a-t-il ajouté.

Plusieurs visiteurs de ce salon, ont été déçus d'apprendre que les ventes ne débuteront que (demain), mardi, mais ont été rassurés par les exposants, leur assurant que les prix seront très intéressants et beaucoup plus compétitifs que ceux pratiqués dans les commerces puisqu'il s'agira d'une vente directe producteur/client.

"Fidéliser le consommateur au produit local reste le plus grand défi des opérateurs économiques qui doivent poursuivre leur quête

### L'OAIC met en demeure un groupement algéro-chinois en charge de réaliser 9 silos

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a adressé par voie de presse une mise en demeure au groupement algéro-chinois Gmes-Sigonaz pour le projet de réalisation de 9 silos en béton armé prévus dans le programme de renforcement des capacités de stockage des céréales qui porte sur un total de 39 structures.

Considérant les termes du contrat conclu en mars 2013 entre l'Oaic et le groupement Gmes-Sigonaz relativement à l'étude et à la réalisation de neuf silos en béton "clé en main" et leurs annexes dans un délai de 30 mois, l'Oaic a adressé sa première mise en demeure au contractant du marché.

En effet, cette démarche intervient après que l'Oaic, en sa qualité de maître d'ouvrage, n'eut relevé aucun état d'avancement réel et substantiel se rapportant à l'aboutissement effectif de l'élaboration des études d'exécution des neuf silos.

Le groupement d'entreprises composé de Sinohydro (Chine/chef de file), Guho (Chine/membre), Zzrd (Chine/membre) et Sna (Algérie/membre), est sommé par cette mise en demeure de faire aboutir la remise des dossiers d'exécution des travaux prévus faute de quoi l'Oaic procèdera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation.

La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de stockage des céréales s'articulera en 2015 sur la réalisation clés en main de 9 silos en béton armé de 3,5 millions de quintaux ainsi que 30 silos métalliques de 4,7 millions de quintaux attribués de façon provisoire aux groupements Gmes-Sigonaz et Gmes-Batisilo (bâtimètre, Algérie/chef de file et Sri Borgi, Italie/membre).

Les montants des deux projets s'élèvent à plus de 736 millions de DA pour les 9 silos et à 22 milliards de DA pour les 30 silos répartis à travers le pays dans les régions Centre, Ouest, Sud-Ouest, Est et Sud-Est.

APS

### SÉTIF : CAMPAGNE "CONSOMMONS ALGÉRIEN" La citoyenneté mise à contribution

De Sétif : Azzedine Tiouri

C'est dimanche après-midi qu'a été lancée, dans la wilaya de Sétif, la campagne de promotion du produit national avec pour slogan "Consommons algérien". Cette semaine d'information et de sensibilisation sur les produits fabriqués localement, qui s'élèvera du 26 avril au 3 mai prochain, a été organisée par la Direction de Commerce de la wilaya de Sétif et la CCI (Chambre de commerce et de l'industrie El Hidhab). Pour mieux faire connaître cette manifestation, son impact et son intérêt économique pour le pays, une grande exposition de produits fabriqués localement a été inaugurée, dimanche dernier, par le secrétaire général de la wilaya de Sétif, M. Mohamed Djamaa, accompagné du président de l'APW, M. Fathé Kerouani, le président de la CCI, M. Amar Seklouli, du président de l'APC et du directeur du commerce.

Organisée au niveau de la grande salle d'exposition du parc d'attraction et de loisirs de Sétif, cette exposition, sous forme de stands, a regroupé près d'une cinquantaine de producteurs et de services qui ont mis à profit cette occasion pour faire connaître leur produit, leur marque et leur label. Tous les produits fabriqués dans la wilaya ont été pratiquement recensés allant de la mécanique, habillement, gâteaux, produits laitiers, de viande rouge et blanche, conserves toutes spécialités, des tours opérateurs, différents produits en plastique, cageots, bouteilles, du carre-

lage, le tout made in Algeria.

Invité à nous livrer ses impressions sur cette manifestation économique, le président de l'APW, Fatah Kerouani nous a déclaré : "C'est une initiative chère à nos coeurs d'autant plus que cela nous interpelle et convoque le patriotisme économique et commercial. Il est complètement aberrant et triste de voir que le pays est devenu un débouché de tous les pays industriels et manufacturés du monde. Avec cette façon de voir, il faut cesser les choses et les Algériens ne doivent plus faire le bonheur des ouvriers des autres pays quel qu'ils soient. Il est inadmissible maintenant de trouver du raisin de Chine et du Chili, de la confiserie d'Argentine, etc. Il faut dire basta et ramener le peuple petit à petit à consommer algérien et permettre la chance ainsi à nos ouvriers, nos employés et à la main d'œuvre de subsister. Il faut valoriser le produit algérien pour reconquérir ses lettres de noblesse, il faut aussi que l'on se fasse confiance. Tout le monde devra mettre la main à la pâte".

Quant au président de la Chambre de commerce et d'industrie El Hidhab de Sétif, Amar Seklouli qui est aussi industriel, il souligne : "J'ai toujours dit consommons algérien et ce n'est pas typique à l'Algérie. Tous les grands pays à l'exemple des Etats-Unis et de la France ont toujours appelé à consommer américains et français, pourquoi pas nous. Ce slogan doit être pour nous une culture. Il faut que les pouvoirs publics nous aident à exporter. Lorsque nos produits sont exportables et d'autres pays s'y intéresseront, à ce moment

d'innovation et d'amélioration de la qualité", ont souligné des exposants.

Le directeur local du commerce, Doguemane Akacha, qui a donné le coup d'envoi de la manifestation, a souligné que ces journées sont une occasion pour informer le consommateur sur la diversité des produits fabriqués localement et de le rassurer sur leur qualité, afin d'inculquer chez lui la culture de consommer algérien.

"Acheter algérien, c'est contribuer à la création et à la diversification des richesses nationales, mais aussi à la préservation et à la création d'emplois", a-t-il relevé.

De son côté le directeur de la CCID, Medjkouh Meziane a invité les citoyens à faire preuve de "civisme économique et de patrotisme" en préférant les produits algériens afin de préserver les emplois.

La wilaya de Tizi Ouzou, a-t-il rappelé, compte quelque 15.000 producteurs. Cette manifestation se poursuivra jusqu'au 3 mai avec au menu des conférences débat, et des table-rondes sur la production nationale, animées par des économistes, une caravane de sensibilisation pour consommer algérien, une tombola et des animations culturelles et sportives.

là, il y aura renversement de situation et les Algériens se poseront la question pour y consommer".

"Oui, certes, comme vous le dites, poursuit-il, pour la qualité, il faut qu'il y ait une mise à niveau et un laboratoire dans chaque wilaya pour suivre et contrôler ces produits fabriqués et donner ainsi leur certification. En ce qui nous concerne, en tant que producteurs, nous avons joué le jeu depuis 1986 où ils nous ont fait confiance. Depuis près de 30 ans, sur le plan production nationale, il ya eu beaucoup d'unités de production qui ont été réalisées, mais d'un autre côté l'Algérie a ouvert les portes pour l'importation, ce qui a aussi nous a affaibli. L'exemple d'un produit chinois de 4e choix est préféré au premier algérien sur le plan qualité, quantité, certification, de la disponibilité etc. Il faut avant tout revenir à la réalité et que les autorités reviennent à la protection du produit local algérien. Il faut aussi aider sur le plan fiscalité pour multiplier les emplois et créer la richesse. Quoiqu'il en soit consommons algérien tout en faisant confiance à nos produits locaux".

Tout un programme a été concocté pour cette semaine où il est prévu également l'organisation de communications et la tenue de conférences ayant pour thèmes : "Comment valoriser et encourager la consommation de produits nationaux", "Le rôle du consommateur pour la protection du produit local", "Impact de la qualité sur les produits locaux", "De l'établie à la table", etc.

## TOMATE INDUSTRIELLE

### Une production de près de 3 millions de quintaux attendue à El Tarf

Une production de 2,7 millions de quintaux de tomate industrielle est attendue, cette année, dans la wilaya d'El Tarf où la campagne de plantation de ce fruit vient d'être lancée, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ciblant une superficie de 4.500 hectares, la campagne se déroule dans de «bonnes conditions climatiques», a indiqué la même source, faisant état d'un rendement escompté de 600 quintaux à hectare. Soulignant un «vif engouement» des agriculteurs concernés pour les variétés dites hybrides, dont le rendement est jugé «meilleur», les services agricoles de la wilaya d'El Tarf ont estimé que «la bonne préparation des agriculteurs, ainsi que le soutien et l'accompagnement de l'Etat augmentent d'une bonne récolte».

Une production qui s'améliore d'une année à une autre dans cette wilaya où un peu plus de 2 millions de quintaux avaient été récoltés en 2014, selon la même source qui a souligné que 3.300 hectares sont irrigués dont 400 ha au moyen du système goutte-à-goutte, économie en eau.

Selon les services agricoles, en plus des six (6) conserveries implantées dans la wilaya d'El Tarf, les agriculteurs de cette région ont signé, à ce jour, plus de 700 contrats avec des unités de transformation situées dans plusieurs autres wilayas, à l'exemple d'Annaba, de Mila, de Guelma, de Skikda et de Blida.

## DOUANES ALGÉRIENNES :

### Baisse de la facture des importations des véhicules au 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Les importations algériennes des véhicules ont poursuivi leur baisse en valeur et en quantité durant le premier trimestre 2015, apprend-on auprès des Douanes algériennes.

La facture des importations par les concessionnaires a été évaluée à 1,3 milliard de dollars (usd) durant les trois premiers mois de 2015, contre 1,58 milliard usd à la même période de 2014 (-17,6%), précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis).

Quant au nombre des véhicules importés, il a atteint 95.075 unités au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 contre 117.486 unités durant la même période de l'année d'avant (-19,08%).

Les marques européennes, notamment françaises et allemandes, occupent toujours la tête de la liste des importations, suivies des marques asiatiques essentiellement japonaises et sud-coréennes.

Ce nouveau recul des importations des véhicules confirme la tendance baissière des importations des véhicules.



sière des importations des véhicules entamée dès 2013 après un record enregistré au cours de l'année 2012 avec 605.312 unités importées.

En 2014, la facture des importations des véhicules avait baissé de 13,56% en s'établissant à 6,34 milliards usd (439.637 véhicules), contre 7,33 milliards usd (554.263 unités) en 2013. Le recul des importations s'explique, selon les professionnels, par une chute de la demande générée essentiellement par l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier, et ce, particulièrement, pour les logements de type location-vente de l'Aadi.

A rappeler que l'arrêté ministériel, fixant le cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, a été publié récemment au Journal officiel. Cet arrêté, venu en application des dispositions du décret exécutif de février 2015 portant sur cette activité, définit le cahier des charges à respecter pour la délivrance des agréments d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules automobiles, remorques, semi-remorques et engins roulants neufs.

Les nouvelles mesures stipulent, entre autres, que les véhicules importés doivent répondre aux normes de sécurité prévues par ce cahier des charges. Outre les aspects sécurité, les nouvelles exigences viennent renforcer les droits du consommateur, instaurer des dispositifs conformes aux normes de sécurité pour les usagers de la route et une régulation du marché à travers une plus grande transparence dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie.

## CULTURE DU CHAMPIGNON

### Une expérience prometteuse à Oran

Des agriculteurs à Oran affichent un vif intérêt pour le développement et la diversification des produits agricoles, dont le champignon, présent dans l'art culinaire de la région, mais souvent importé en conserve.

Le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) spécialisé en agronomie de Misserghine œuvre à préparer le terrain à cette activité agricole, longtemps mise en veilleuse et qui n'exige pas un grand investissement.

Tous les facteurs de sa réussite y sont disponibles, à l'exception des semences qui sont importées au prix fort, selon le directeur de cet établissement de formation.

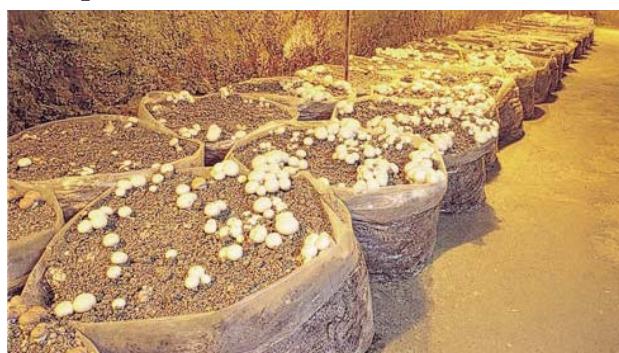
Pour acquérir ces semences, qui ont été à l'origine de l'arrêt de la production du champignon au CFA de Misserghine, des chercheurs de l'université d'Oran ont lancé une étude pour sa régénération, a indiqué Zerrouki Kaddour, rappelant que la culture du champignon donnait une production abondante dans les années 80.

Sur la base des résultats de cette recherche scientifique, l'expérience reprendra au CFPA, au niveau de quatre tunnels de 200 mètres de long et sa réussite encouragera l'ouverture d'une branche de formation dans cette culture et la formation d'enseignants dans cette spécialité, voire la suite à la création de champignonnières, a assuré le même responsable.

#### L'investissement dans la culture du champignon, un créneau prometteur

Un responsable du secteur de l'emploi à Oran trouve l'investissement dans cette activité agricole «porteuse» sur le plan économique, partant de la forte demande sur le champignon par les consommateurs, les établissements hôteliers, les restaurants et les pizzerias.

La réussite de l'expérience de régénération du champignon, très utilisé dans la cuisine oranaise, motivera la femme rurale



des communes de Misserghine et de Boutellis à suivre une formation et à lancer de petites champignonnières lui procurant des rentes supplémentaires, a affirmé la présidente de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main», Allou Baba Ahmed.

Mieux encore, la Chambre de l'agriculture d'Oran se déclaré prête à accompagner l'agriculteur intéressé par l'investissement dans la culture du champignon, en lui fournissant l'assistance technique et en lui assurant la formation voulue, a souligné son secrétaire général, Zeddane Houari.

La relance de la culture du champignon, qui évolue dans des espaces obscurs, est possible à Oran qui dispose de sites adéquats dont des abris aménagés lors de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, des galeries souterraines et des tunnels au vieux quartier de «Sidi El Houari» qui peuvent être exploités à cet effet, selon Massinissa Ourabah, responsable de l'antenne d'Oran de l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels protégés.

**Le champignon : une histoire, une passion**

La culture du champignon a été introduite à Oran à l'époque coloniale par les Espagnols et les Français.

Elle se pratiquait dans des grottes, des tunnels et autres galeries aux quartiers de «Ras El Ain», «Sanawbar» et Sidi El Houari. Toutefois, la production ne subvenait pas aux besoins, notamment celle du champignon blanc de renommée mondiale, a rappelé un commerçant au marché des Aubres au centre-ville d'Oran.

Après l'indépendance, cette culture s'est répandue à l'intérieur des grottes, très nombreuses dans ces quartiers, qui se sont transformées en champignonnières dont la majorité a disparu suite à un glissement de terrain dans les années 90 à «Ras El Ain», du à un tassement de constructions au dessus des grottes.

La déennie noire a été également à l'origine du désintéressement des adeptes de la collecte du champignon sauvage, pratiquée par des jeunes des vieux oranais qui se rendaient dans les grottes en groupes pour le cueillir.

Ce produit constituait jadis une source de subsistance pour plusieurs adeptes qui avaient distingué entre le champignon

comestible et celui toxique, et l'écoulaient aux marchés Aurès et Michelet des légumes.

Constatant une demande sur le champignon sauvage, des agriculteurs ont tenté, dans un passé récent, de relancer cette culture mais pour de courtes durées, faute de semences, a regretté un ancien cultivateur.

L'extinction de la culture du champignon dans des grottes et la demande croissante sur ce produit avec la prolifération, ces dernières années, des pizzerias et des hôtels, ont favorisé le recours au champignon importé en boîtes de conserve.

À titre illustratif, 285 kg de champignon en conserves ont été importés pour une valeur de plus de 28 millions DA de Chine en 2014, alors que des boîtes provenant d'Espagne ont atteint 186 kg, soit plus de 15 millions DA durant le premier trimestre de l'année en cours, selon la direction du commerce d'Oran.

Les prix jugés élevés du champignon frais importé qui peut atteindre 600 DA le kg aux marchés Michelet et Aurès, ont poussé les demandeurs à se tourner vers celui en conserve qui, toutefois, n'a pas la même valeur nutritive, a indiqué un restaurateur au centre-ville d'Oran.

En effet, l'utilisation du champignon dans l'art culinaire oranais s'est accentué avec l'apparition de grandes surfaces commerciales proposant ce produit dans des boîtes de conserves à 150 DA l'unité de 500 grammes.

Fait remarquable : la quasi-totalité des familles oranaises utilise le champignon soit pour décorer des plats ou en friture, notamment durant le mois de Ramadan et lors des fêtes.

En attendant la réussite de l'expérience de relance de la culture du champignon naturel, plus prisé par le consommateur, celui en boîtes continue de susciter les convoitises...

**PÉTROLE****Le Brent ouvre à près de 65 dollars hier à Londres**

Les prix du pétrole ouvraient sur une relative stabilité hier en cours d'échanges européens, dans un marché calme après le ferme rebond de la semaine dernière, mais le Brent profitait toujours un peu de la crise au Yémen.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 64,93 dollars lors d'une séance lundi sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 35 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 33 cents à 56,82 dollars. L'attention des opérateurs était toujours focalisée sur le rebond du Brent et du WTI la semaine dernière, et les échanges reprenaient assez mollement lundi après le regain d'activité enregistré à cette occasion. Le nouveau dé-

clin du nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis, dont les chiffres ont été publiés vendredi, n'a d'ailleurs pas beaucoup apporté de soutien aux cours, même si la baisse semble s'être accélérée. Selon la société de services pétroliers Baker Hughes, le nombre de puits de forage en activité aux Etats-Unis a baissé de 31 unités, à 703 puits.

«Beaucoup de facteurs haussiers semblent déjà avoir été pris en compte par le marché, ce qui explique que les cours du WTI n'ont pas été stimulés vendredi par les chiffres de Baker Hughes», soulignaient les analystes.

Selon les experts, les échanges continueront de manquer de direction

jusqu'à la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en juin prochain.

Les cours du Brent continuaient cependant de recevoir un peu de soutien du côté du Yémen, où les raids menés par la coalition conduite par l'Arabie saoudite se sont poursuivis quotidiennement malgré l'annonce le 21 avril de la fin de la phase intensive de la campagne aérienne dans le pays. Le Yémen n'est pas un producteur de pétrole particulièrement important, mais les marchés craignent que les troubles ne débordent sur l'ensemble de la région, notamment en Iran, accusé de soutenir la rébellion.

**DEVISES****L'euro baisse face au dollar à cause de la Grèce**

L'euro ouvrait la semaine en baisse face au dollar lors des échanges européens lundi, pénalisé par le manque de progrès dans les négociations sur la Grèce, alors que les investisseurs restaient attentistes de l'issue d'une réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) et des chiffres de croissance.

La monnaie européenne valait 1,0836 dollar en milieu de matinée, contre 1,0873 dollar vendredi soir. Elle baissait un peu face à la monnaie nipponne, à 129,20 yens contre 129,38 yens vendredi, tandis que le dollar progressait face à la devise japonaise, à 119,23 yens contre 118,99 yens la veille.

Les investisseurs restaient prudents sur la situation en Grèce, aucun accord n'ayant, en effet, été trouvé vendredi à Riga lors de la réunion des ministres des Finances de la zone euro (Eurogroupe) après deux longs mois de négociations. Les discussions entre Athènes et ses créanciers publics vont

reprendre lundi, selon une source gouvernementale grecque. «Même si les investisseurs sont un peu lassés par ces négociations sur la corde raide, ils vont continuer à les surveiller de près», notaient les analystes du Crédit agricole.

De son côté, le dollar était affecté par un manque de signes concrets quant à une reprise ferme de l'économie américaine, après les indicateurs décevants publiés la semaine dernière.

«Si l'économie américaine déçoit et ne croît pas fermement cela va peser sur le billet vert», estimait un analyste de Bank of Tokyo-Mitsubishi. La livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 71,58 pence pour un euro et baissait face au dollar, à 1,5140 dollar pour une livre.

La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0361 franc suisse pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9559 franc suisse pour un dollar. L'once d'or s'échangeait à 1.182,94 dollars, contre 1.183 dollars vendredi soir.

**GRÈCE****La Commission européenne va abaisser sa prévision de croissance**

La Commission européenne va abaisser sa prévision de croissance pour la Grèce, en proie à de nouvelles difficultés, pour cette année, a indiqué son vice-président, Valdis Dombrovskis, dans le quotidien allemand *Hanselsblatt* d'hier.

«Notre prévision de printemps pour la Grèce sera plus pessimiste» que les 2,5% de croissance du Produit intérieur brut (PIB) pronostiqués jusqu'ici

par Bruxelles, a-t-il affirmé. Il n'a pas donné d'autres précisions mais la Commission européenne doit publier le 5 mai ses nouvelles prévisions économiques. Le gouvernement grec, dirigé depuis fin janvier par la gauche radicale du Premier ministre Alexis Tsipras, table sur une croissance de 2,9% cette année mais l'économie grecque, qui s'était pourtant redressée en milieu d'année dernière, s'est contractée de

nouveau fin 2014. L'inquiétude semble en effet s'être emparée de certains secteurs d'activité en raison des difficultés importantes entre Athènes et ses créanciers qui négocient de nouvelles réformes en échange du versement d'une dernière tranche d'aide financière.

La Grèce, frappée par un chômage de masse, a perdu un quart de son PIB au cours de six années d'une profonde récession.

**Reprise des négociations Athènes-UE après un entretien téléphonique Tsipras-Merkel**

Les discussions entre Athènes et l'Union européenne (UE) ont repris hier, a indiqué une source gouvernementale grecque en soulignant qu'un entretien téléphonique a eu lieu entre le Premier ministre grec Alexis Tsipras et la chancelière allemande Angela Merkel.

«Lors d'un entretien téléphonique entre Alexis Tsipras et la chancelière allemande, les deux dirigeants ont exprimé leur volonté d'établir une communication stable pendant toute la durée des négociations afin d'arriver dans un temps imminent à un accord réciproquement utile», a souligné cette source.

«Afin d'accélérer» les discussions, Alexis Tsipras s'est également entretenu avec le président de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem, tandis que Nikos Houliarakis, qui représente Athènes au sein du «groupe de Bruxelles», chargé des

négociations entre la Grèce et ses créanciers, a appelé le représentant de la Commission européenne Declan Costello. Ils se sont mis d'accord pour tenir une téléconférence lundi avant une réunion mercredi à Bruxelles.

Ces appels successifs interviennent deux jours après le coup de froid entre le ministre grec des Finances Yanis Varoufakis et les dix-huit membres de la zone euro au cours d'une réunion de l'Eurogroupe à Riga en Lettonie qui n'a abouti à aucun accord.

Lors de cette réunion qui a eu lieu dans un climat lourd, la zone euro a exprimé «ses inquiétudes sur les progrès limités dans les discussions» entre Athènes et ses créanciers. Les créanciers réclament qu'Athènes procède «à une série des réformes» pour augmenter ses recettes publiques alors qu'Athènes refuse d'adopter de nouvelles mesures de rigueur.

**CHINE****Pékin va reconfigurer son secteur économique public**

Les autorités chinoises envisagent de faire fusionner plusieurs dizaines de ses puissants groupes étatiques, pour créer des champions nationaux dans des secteurs clés de l'économie, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle.

Ce mouvement de fusions ou d'acquisitions, fera passer le nombre des sociétés publiques de 112 à une quarantaine, a indiqué l'agence officielle, sans autre précision.

L'opération sera pilotée par la Commission de contrôle et d'administration des biens publics (Sasac), organisme stratégique qui regroupe sous son autorité les plus grandes entreprises d'Etat, qui elles-mêmes jouissent de confortables monopoles. Cette annonce a contribué à faire bondir lundi la Bourse de Shanghai où l'indice composite y a atteint son niveau le plus élevé depuis février 2008. Le régime du président Xi Jinping a depuis deux ans manifesté une volonté de reprise en main des groupes étatiques, souvent réputés être des bastions du conservatisme économique et de généreux pourvoyeurs de pots-de-vin.

Avec cette réforme, le gouvernement cherche donc aussi à améliorer l'efficacité de ses groupes publics, à l'image de ce qu'il tente de faire avec deux groupes publics de fabrication de trains dont une récente fusion vise à créer une puissante firme capable d'exporter les technologies chinoises de rail à grande vitesse.

**JAPON****Fitch abaisse la note de la dette du pays**

L'agence de notation financière Fitch a annoncé hier qu'elle dégradait d'un cran la note souveraine du Japon, quelques mois après une sanction similaire de Moody's, jugeant le programme du gouvernement conservateur de Shinzo Abe insuffisant pour assainir les finances publiques d'un pays surendetté.

L'archipel voit son appréciation rétrogradée de A+ à A, la sixième meilleure sur 22 échelons, note assortie d'une perspective stable, ce qui signifie que Fitch ne prévoit pas de la modifier dans les mois à venir.

L'agence a ainsi mis à exécution la menace qu'elle avait proférée en décembre, après la décision du Premier ministre de différer à avril 2017 une seconde hausse de taxe sur la consommation, à l'origine prévue pour octobre 2015, alors que la première, il y a tout juste un an, a heurté de plein fouet l'économie.

Cette mesure visait à pérenniser le système de protection sociale et à enrayer l'envolée de la dette publique nippone, qui pourrait s'élever à 244% du Produit intérieur brut (PIB) d'ici fin 2015, un niveau sans égal parmi les pays développés.

Or «le gouvernement n'a pas prévu dans son budget 2015-2016 de mesures structurelles suffisantes pour compenser ce report», a estimé Fitch dans un communiqué.

«Il doit dévoiler une nouvelle stratégie fiscale au cours de l'été. Les détails du plan seront importants, mais la détermination du gouvernement à le mettre en œuvre le sera encore plus», poursuit l'agence qui fait part de ses «incertitudes» à ce sujet.

Le Parlement a validé début avril un budget record de 96.340 milliards de yens (740 milliards d'euros) pour la période d'avril 2015 à mars 2016, voulu plus rigoureux car financé davantage par les recettes d'impôts et moins par l'émission de nouvelles obligations d'Etat.

APS

## AÏN TÉMOUCHENT

### 175 sites ruraux à électrifier à travers la wilaya

Au moins 175 sites ruraux doivent être électrifiés au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, a indiqué le wali par intérim lors de la session de printemps de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Se référant à un recensement basé sur une étude, M. Abdelkader Tayane a signalé, lors de cette session tenue dimanche, que 175 sites situés en zones rurales, doivent être électrifiés pour améliorer les conditions de vie des citoyens bénéficiaires du programme d'habitat rural. La wilaya d'Aïn Temouchent a demandé, dans ce cadre, un programme spécial, dont l'enveloppe financière a été envoyée, notamment, au ministère de l'Energie et des mines, a-t-il déclaré.

Il a rappelé, également, que le programme d'électrification rurale en cours d'exécution, a été lancé en fin d'année 2013 et en 2014. Un total de cent vingt (120) centres d'habitats ruraux de la wilaya d'Aïn Temouchent sont ciblés par les actions d'électrification rurale.

Ces centres d'habitation qui totalisent 3.300 logements disséminés à travers les communes que compte la wilaya, sont raccordés, au fur et à mesure, dans le cadre du programme national d'électrification rurale. Une enveloppe de 600 millions DA a été allouée à cette opération inscrite dans le programme quinquennal 2010-2014, a-t-on rappelé. Selon le bilan d'activités de la wilaya au titre de l'exercice 2014 adopté par l'APW à cette occasion, la direction de l'énergie et des mines a enregistré le raccordement de 162 habitations rurales à l'électricité, soit une longueur totale de 64.861 kilomètres, parallèlement au raccordement de 469 foyers en zones urbaines (8.845 km). Par ailleurs, 7.363 habitations relevant de 15 communes, ont été raccordées aux réseaux de gaz de ville, de même que 380 autres au niveau des cités et lotissements urbains de la wilaya. A ce propos, le wali par intérim a signalé qu'une enveloppe de 300 millions DA a été dégagée pour l'aménagement urbain des 15 collectivités locales raccordées aux réseaux de gaz de ville. Les taux de raccordement de la wilaya aux réseaux électrique et de gaz naturel ont atteint, respectivement, 91,20 et 55,70 pour cent, a-t-on ajouté. Abondant dans ce sens, les recommandations de l'APW ont insisté sur la redynamisation de la concrétisation du programme d'électrification rurale et la demande d'un nouveau quota pour répondre aux besoins des zones rurales de la wilaya.

## ADRAR

### Contrats de pré-emploi : un premier quota de 750 postes

Un premier quota de 750 contrats de pré-emploi a été accordé à la wilaya d'Adrar pour l'insertion professionnelle des promus d'universités et d'instituts, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'action sociale (DAS).

Ce premier quota de l'année 2015 se répartit entre 600 postes pour les diplômés d'universités et 150 autres pour les techniciens supérieurs promus des instituts et centres de la formation professionnelle, a précisé le directeur de la DAS, Kada Benamar. L'opération d'attribution des procès-verbaux d'installation et des lettres d'engagement aux bénéficiaires de ces postes se poursuit à la DAS, sachant que leur majeure partie a été ouverte dans les établissements publics, dans différents secteurs d'activité, notamment celui de l'éducation, a-t-il signalé. La DAS d'Adrar attend, dans les prochains jours, un autre quota de contrats de pré-emploi, qui doit permettre à un plus grand nombre de postulants de cette wilaya de bénéficier de ce dispositif qui vise à réduire le taux de chômage, selon le même responsable. Des bénéficiaires de ces contrats ont exprimé à l'APS leur "grande satisfaction" de l'opération qui leur permet d'acquérir une expérience professionnelle et facilite leur insertion dans le monde du travail.

## GUELMA

### 432.633 personnes ont visité la wilaya en 2014

Pas moins de 432.633 personnes, dont 1.200 étrangers de différentes nationalités, ont visité la wilaya de Guelma tout au long de l'année 2014, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Les stations thermales ont accueilli à elles seules 350.000 visiteurs dont 127 étrangers de différentes nationalités, dans cette wilaya connue pour son potentiel important en matière de tourisme thermal, a-t-on indiqué de même source.

La wilaya de Guelma compte, a-t-on rappelé, huit (8) stations thermales d'en-



frant 493 salles de bains (collectives et individuelles), à Hammam Debagh, Héliopolis, Ain Larbi, Hammam N'bails ou encore Bouhachana où de nombreux curistes se rendent pour soigner diverses maladies, notamment respiratoires et dermatologiques.

La même source a également indiqué que cinq (5) nouveaux établissements

hôteliers sont en cours de construction dans la wilaya de Guelma, pour offrir, à terme, 238 lits supplémentaires.

Cette wilaya compte à l'heure actuelle onze (11) établissements hôteliers du secteur public parmi lesquels l'hôtel Mermoura, au centre de Guelma, classé trois étoiles avec 71 chambres et 144 lits.

## MOSTAGANEM

### La Casbah de Mostaganem sera classée prochainement secteur préservé

La Casbah de Mostaganem qui comprend le vieux quartier Tijditt sera classée secteur préservé en vertu d'un décret exécutif qui sera promulgué prochainement, a indiqué dimanche la directrice de la culture de la wilaya. Une rencontre s'est tenue la semaine dernière au niveau du secrétariat général du Gouvernement pour l'examen du projet de classement après la levée de réserves ayant un rapport avec différents ministères, a précisé à l'APS Fatima Bekkara.

Une fois le décret promulgué, la direction de wilaya des équipements publics procédera à une étude pour l'aménagement et la restauration de la Casbah de Mostaganem témoignant de la civilisation musulmane et de l'époque ottomane, a-t-on annoncé à la wilaya.

L'étude, qui nécessite une enveloppe de 500 millions



DA au titre du programme complémentaire, porte sur des aspects relatifs à la restauration et à l'aménagement de vieilles bâties relevant des domaines et du privé, à l'instar de maisons, de bains maures, de ruelles, de souks et de mausolées.

Le plan de protection et de restauration de ce site historique s'étendant sur une su-

perficie de 103 hectares permettra de transformer la Casbah de Mostaganem en pôle touristique d'excellence, un espace regroupant des monuments et évoquant des traditions et coutumes de la région, a-t-on souligné.

Cet espace sera subdivisé, selon l'étude, en quatre zones. La première comprendra les quartiers El Arsa, la

deuxième Tebbana, Derb et le village, la troisième hai (quartier) Tijditt, Souika foukania, El Maqser, Titeldjine et Qadous El Meddah.

La quatrième zone sera composée de oued Ain Sefra et Behair. Hai Tijditt constitue le premier noyau de la ville de Mostaganem, appelé anciennement par les berbères Tikedjitet, avant de connaître une extension avec l'arrivée des musulmans où Mostaganem devint une ville au tissu urbain comportant un cachet musulman.

Parmi les vestiges historiques introduits dans l'opération de restauration, figurent l'ancienne mosquée méridaine, la mosquée Sidi Yahia, Dar El Kaïd, Dar El Mifti, Ksar El Bey Mohamed El Kebir, la maison des poètes, Dar El Kadi, cinq bains maures, un rempart, Bab El Bhar, Bab El Djrad et sa forteresse.

## BATNA

### Jeunesse : la caravane «Khawa fi Koul Mken» observe une halte



La caravane de jeunes «Khawa fi Koul Mken» (frères en tous lieux), regroupant des artistes, des sportifs, des universitaires et des comédiens de différentes régions du pays, a observé une halte dimanche à Batna donnant lieu à diverses activités dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de Révolution.

La cérémonie de lancement de cette manifestation, qui s'est

déroulée à la Maison de la culture de Batna, a été animée par des troupes musicales en présence d'un public nombreux. Les activités de la caravane se sont articulées autour de différents domaines culturels, artistiques, sportifs et économiques, à l'instar d'une conférence présentée par le conseiller économique de la caravane, Ouahid Mahouche, autour des démarches et des procédures administratives relatives à la création d'une micro-entreprise.

Outre la rencontre d'échange entre jeunes, le programme englobe également des spectacles artistiques, des ateliers dédiés à la création de micro-entreprises et à l'orientation professionnelle, afin d'informer les jeunes sur les opportunités offertes dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi. En référence au groupe historiques des «22» artisans de la glorieuse Révolution, cette caravane parrainée par le ministère de la Jeunesse, qui a pris le départ le 18 février (Journée nationale du chahid) d'Alger, est composée de vingt-deux (22) membres bénévoles, et compte réaliser un périple à travers 25 wilayas.

Cette initiative tentera de «transmettre un message d'espoir à la faveur du programme d'animation élaboré en direction de cette catégorie de la population, et de redonner confiance aux jeunes et de les réconcilier avec leur propre pays», ont indiqué les organisateurs.

**ALGER****L'assassin écope de 20 ans de prison**

Mohamed est âgé de 48 ans, père de cinq enfants. Les années passent et ce mari découvre enfin que sa femme le trompe avec son ami Kamel. Mohamed était comme fou. Il criait à qui voulait l'entendre que son ami et sa femme l'avaient trahi. 15 coups de couteau sont fatals à l'épouse infidèle.

**A.Ferrag**

Mohamed sera arrêté, écroué et inculpé pour homicide volontaire.

Mohamed comparait devant le tribunal criminel

d'Alger, en ce mois d'avril 2015, au box des accusés, il garde la tête basse jusqu'à la fin du procès, à la barre, l'accusé reconnaît certes ses faits.

Le représentant du ministère public, qui, après avoir rappelé les faits, a

tenté de mettre en exergue toute la sauvagerie de l'accusé, le fait qu'il ait tué sa femme devant ses enfants. Il requiert la peine de 25 ans à l'encontre de l'accusé.

Pour la défense, la tâche n'est pas facile. Elle a axé toute sa plaidoirie sur le

fait que son mandant n'a aucun antécédent judiciaire et demande la clémence du tribunal et plaide les circonstances atténuantes.

Après délibérations, Mohamed est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

**4 personnes arrêtées pour vol d'un magasin d'articles de sport**

Quatre personnes ont été arrêtées et placées sous mandat de dépôt pour leur implication présumée dans un vol de magasin spécialisé dans la vente d'articles de sport à la Basse-Casbah d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la Sûreté de wilaya.

L'affaire a commencé le 18 avril quand le gérant d'un magasin d'articles de sport à la rue Ali Boumendjel a déposé plainte à la sûreté urbaine de la Basse-Casbah pour vol, a précisé la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Une bonne partie de la marchandise exposée au magasin, dont 100 paires de chaussures de sport, des cabas, des tee-



shirts et des lunettes de soleil, a été déclaré volée sans qu'il y ait effraction, selon la même source.

Les investigations de la police ont abouti à l'interpellation d'un ancien

employé du magasin qui disposait d'un double des clés ayant permis aux voleurs dont il était complice, de s'introduire dans le local et de le vider de son contenu, qui a été immédiatement transféré hors du territoire de la capitale, a-t-on précisé.

La poursuite de l'enquête a permis d'identifier l'auteur principal de ce vol et ses trois complices qui ont été présentés le 23 avril devant le parquet de Bab El Oued, qui les a placés sous mandat de dépôt, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger. Une bonne partie de la marchandise volée a été récupérée, précise t-on.

**TIZI-OUZO : Repêchage d'un corps sans vie au barrage de Taksebt**

Le corps sans vie d'une des trois victimes disparues, dans le barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou) suite au dérapage, vendredi soir, de leur véhicule qui s'est enfonce dans les eaux de l'ouvrage hydraulique, a été repêché, dimanche après-midi, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Selon le colonel Mohammedi Brahim, directeur de la Protection civile de la wilaya, le corps a été repêché dans la zone où le véhicule avait sombré au fond du barrage de Taksebt, situé à une dizaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou.

Les recherches, qui sont menées depuis vendredi soir par une trentaine de plongeurs de ce corps constitué des wilayas de Tizi-Ouzou et d'Oran, se poursuivent pour retrouver les deux autres victimes, a-t-il ajouté.

Le directeur général de la Protection civile, le Colonel Mustapha El Habiri est arrivé dimanche dans la wilaya de Tizi-Ouzou, pour superviser les opérations de recherches, a indiqué à l'APS le colonel Mohammedi, précisant que la direction locale de ce corps constitué a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour cette

opération de recherche.

Les plongeurs de la Protection civile de Tizi-Ouzou sont épaulés par leurs collègues de la wilaya d'Oran et une entreprise privée de cette même wilaya qui s'est portée volontaire pour participer aux recherches, a-t-il ajouté.

Cette opération de recherche se déroule en présence des familles des trois personnes disparues, originaires de la commune de Beni Zmenzer (daïra de Beni Douala), de nombreux citoyens, notamment des proches et des amis des victimes de cet accident, ainsi que des autorités locales dont

le wali de Tizi-Ouzou, le chef de daïra de Beni Douala et les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de Beni Zmenzer, Beni Douala et Tizi-Ouzou.

Selon le colonel Mohammedi, cette opération bute sur certaines contraintes liées notamment à la profondeur des eaux du barrage estimé à 70 m, à l'absence de visibilité et à la forte pression qui devient dangereuse pour les plongeurs à partir de 40 m de profondeur, en raison des eaux lourdes du barrage, la basse température de l'eau et de la présence de détritus au fond de l'ouvrage.

**150 spécialistes au Congrès maghrébin sur la chirurgie infantile à El-Oued**

Plus de 150 spécialistes prennent part à la 14<sup>e</sup> édition du Congrès maghrébin de chirurgie infantile, ouverte dimanche après-midi à la maison de la Culture Mohamed Lamine Lamoudi, à El-Oued.

Cette rencontre scientifique de trois jours, à laquelle prennent part un panel de praticiens spécialistes nationaux, de Tunisie et du Maroc, prévoit l'animation d'une série de communications ayant trait à la santé infantile et les pathologies afférentes, notamment néonatales.

Les participants auront, à cette occasion, à examiner diverses questions s'articulant autour de trois thèmes d'étude, la maladie de Hirschsprung viscéral (affection du gros intestin), la correction des interventions chirurgicales pédiatriques liées à l'urologie, dont la pyéloplastie ou la jonction pyélo-urétérale, et les maladies orthopédiques, dont l'ostéo-arthrite et l'ostéomyélite.

Selon le président de l'association de chirurgie infantile (partie organisatrice), Pr. Zinedine Soualili, cette ren-

contre académique maghrébine, coïncidant avec la 33<sup>e</sup> édition du congrès national de chirurgie infantile, vise la formation théorique et pratique des praticiens, à la faveur de conférences spécialisées et visioconférences, sur les avancées en matière de recherches médicales dans les domaines du diagnostic et de la chirurgie.

Elle constitue aussi un espace d'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine, entre praticiens nationaux et maghrébins, a-t-il ajouté.

**CONSTANTINE  
Le nombre d'accidents de la route en recul durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

Le nombre d'accidents de la route a reculé de 27,3 % dans la wilaya de Constantine durant le 1<sup>er</sup> trimestre de 2015, comparativement à la même période de l'année dernière, a indiqué, lundi, le chef d'état-major du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan trimestriel des activités de ce corps constitué, le lieutenant-colonel Djamel Betayeb a souligné que ce chiffre, qui marque une baisse "significative", correspond à 11 vies épargnées.

Selon cet officier, 10 personnes ont perdu la vie dans les 86 accidents de la route qui se sont produits durant les trois premiers mois de l'année 2015, alors que durant la même période de l'année 2014, pas moins de 21 décès avaient été enregistrés à la suite de 119 accidents.

L'objectif tracé par le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale pour l'année 2015 était de réduire de 20 % le nombre d'accidents de la circulation, a ajouté le lieutenant-colonel Betayeb qui s'est félicité des efforts déployés pour atteindre cet objectif.

Ce résultat "encourageant" a pu être obtenu à la faveur des diverses campagnes de sensibilisation menées en direction des usagers de la route, a-t-il encore indiqué, mettant aussi l'accent sur l'efficacité des actions de répression soutenues par la multiplication des points de contrôle et l'utilisation de véhicules banalisés.

Durant la période du 12 mars, date du lancement de l'opération "voitures banalisées", au 22 avril, il a été procédé à la constatation de près de 150 infractions routières, a signalé le lieutenant-colonel Betayeb qui a également fait part d'une augmentation de près de 15 % du nombre de cas ayant nécessité le retrait du permis de conduire.

Dans la wilaya de Constantine, près de 1.335 km de routes, y compris le tronçon de l'autoroute Est-Ouest de plus de 34 km, sont placés sous le contrôle de la Gendarmerie nationale.

**ORAN : Une bande de faussaires de billets de banque démantelée**

Une bande de faussaires a été démantelée dernièrement à Oran et une quantité importante de faux billets de banque et du matériel utilisé dans la falsification ont été saisis, a-t-on appris dimanche auprès de la Sûreté de wilaya. Cette opération menée par la brigade de lutte contre la criminalité en collaboration avec la brigade de recherche et d'investigation (BRD) de la Sûreté de wilaya a permis d'arrêter six faux-monnayeurs âgés entre 19 et 25 ans, de récupérer 380.000 DA en faux billets et de mettre la main sur le matériel utilisé dans l'opération de falsification dont deux scanners haut de gamme et un ordinateur, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Oran. Suite à des investigations, les deux brigades ont arrêté, à départ, trois individus en possession de 120.000 DA en faux billets de coupure de 1000 DA. L'enquête a conduit ensuite à l'arrestation du "meneur" de la bande et de deux de ses acolytes. La perquisition du domicile du chef de la bande a permis de récupérer une autre somme de 260.000 DA en faux billets et la saisie du matériel. Les six prévenus seront présentés devant la justice à la suite d'une procédure judiciaire.

**APS**

## TURQUIE

### Arrestation de 350 migrants syriens dans le sud-est anatolien



350 migrants syriens ont été interceptés dans le sud-est de la Turquie par les gardes-côtes alors qu'ils tentaient de rejoindre illégalement l'Europe, a rapporté dimanche l'agence de presse officielle Anatolie.

Les gardes-côtes ont abordé dans la nuit de samedi à dimanche un bateau nommé «Ole», battant pavillon mongolien, après avoir reçu une information selon laquelle cette embarcation transporterait des migrants clandestins. 71 migrants ont été arrêtés à bord du bateau et 279 à terre, alors qu'ils attendaient au port de Mersin leur tour de monter à bord, a indiqué Anatolie.

Selon l'agence de presse, les migrants, parmi lesquels des femmes et des enfants, cherchaient à atteindre des pays de l'Union Européenne, notamment l'Italie.

La police a arrêté dix membres d'équipage et saisi les bateaux gonflables utilisés pour transférer les migrants à bord du bateau. La Turquie accueille quelque 1,8 million de réfugiés syriens fuyant le conflit dans leur pays et est devenue une plaque tournante des flux migratoires en direction de l'Union Européenne. Selon les autorités locales, 1.754 migrants clandestins ont déjà été appréhendés en mer l'année dernière à proximité de Mersin. Les autorités turques ont renforcé les opérations visant les bateaux de migrants après le récent naufrage qui a coûté la vie à près de 800 clandestins au large de la Libye.

## PAKISTAN

### 44 morts dans des pluies torrentielles dans le nord

Des pluies diluviales et des vents violents ont causé la mort d'au moins 44 personnes et blessé 200 autres depuis dimanche dans le nord du Pakistan, ont annoncé hier matin les autorités.

La tempête, qualifiée de «mini-cyclone» par un responsable des services météorologiques pakistanais, a frappé dimanche soir le secteur de Peshawar, grande ville du nord-ouest du pays près de la frontière afghane, où des toits de masures se sont effondrés et des routes ont été coupées par des arbres déracinés ou fracassés.

«Au moins 44 personnes ont perdu la vie et 202 autres ont été blessées. Les vents violents et les pluies torrentielles ont sévèrement endommagé les vergers et les champs de blé», a déclaré à l'AFP Mushtaq Ghani, le ministre de l'Information du Khyber Pakhtunkhwa, province dont Peshawar est la capitale. Des pylônes électriques se sont aussi effondrés, ont indiqué les autorités qui tentaient lundi de rétablir le courant à Peshawar et dans les districts voisins de Nowshera et Charsadda. Lundi matin, des fortes pluies se sont aussi abattues sur la province voisine du Pendjab, la plus peuplée du Pakistan, avec des chutes abruptes de grêlons dans la région de la capitale nationale Islamabad.

L'an dernier, plus de 200 personnes avaient perdu la vie au Pakistan dans les pluies torrentielles de la mousson, qui sévissent normalement en août et septembre. En 2010, les flots de la mousson avaient affecté 20 millions de personnes, soit environ 10% de la population de ce pays de près de 200 millions d'habitants.

## IMMIGRATION

### Les Européens dans l'impasse politique après le rejet par l'ONU de leur solution militaire

L'option militaire proposée par l'Union européenne (UE) en vue de faire face à l'immigration clandestine a été rejetée par l'ONU, mettant les dirigeants européens dans une impasse politique en l'absence d'une véritable solidarité européenne et d'une volonté politique commune.

Les récents naufrages en Méditerranée ont suscité l'empathie de la communauté internationale et relancé le débat sur la politique migratoire au sein de l'Union européenne, mais au lieu d'apporter une solution pour conjurer ces drames, les membres de l'UE se déchirent et proposent une solution «radicale» pour contourner le phénomène. Il s'agit d'une opération militaire à la tragédie rejetée par la suite par l'ONU et qui n'a pas manqué de provoquer l'ire des ONG.

Des associations humanitaires ont appelé l'Europe à lancer des opérations de sauvetage «de grande envergure» et à réviser ses politiques d'immigration et d'asile, après les naufrages «atroces» en Méditerranée dont un pourrait avoir causé la mort de plus de 700 migrants.

Pour Olivier Clochard, le président de Migreurop, réseau européen et africain d'observatoire des frontières, le dilemme est moral: «L'UE a l'obligation de mettre en place ce dispositif si elle ne veut pas être considérée comme responsable de ces drames».

Un responsable de cette ONG déplore aussi que l'UE ait «bloqué tous les accès terrestres» et que, «à cause de ces fermetures, les personnes n'ont comme solution que de se mettre dans la main de trafiquants», affirme-t-il, en plaident aussi pour une délivrance plus aisée des visas.

«Ce qui se passe actuellement est atroce, et nous nous attendons à une année difficile», avertit Michel Morzière, porte-parole du collectif Urgence solidarité Syrie.

#### Sommet européen, la montagne qui acouche d'une souris

Jeudi 23 avril, les dirigeants européens réunis en sommet extraordinaire à Bruxelles, avaient proposé une opération militaire en Méditerranée afin de décourager les trafiquants, qui devrait notamment s'attaquer aux embarcations, en les capturant puis les détruisant avant qu'elles ne soient utilisées par les trafiquants (passagers).

L'Union européenne s'était dit prête à mener des actions armées contre les passeurs installés à quelques km de la Libye. Mais, le secrétaire général des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon,



lui, souhaite une «approche globale qui prenne en compte les racines du problème, la sécurité et les droits humains des migrants et des réfugiés, comme avoir des canaux légaux et réguliers d'immigration».

Résultat: il coupe court à cette «radicale» proposition, à savoir, le recours à la force dans la tragedie des migrants en Méditerranée.

Il n'y a pas de solution militaire à la tragédie qui est en train de se produire en Méditerranée», a précisé M. Ban disant préférer un encouragement à l'immigration légale comme solution globale.

Quant aux mesures annoncées récemment à Luxembourg et à Bruxelles, pour M. Ban, «elles sont un premier pas important vers une action collective européenne. C'est l'unique approche qui peut fonctionner pour un problème de cette nature, aussi large et transnational», a expliqué le SG de l'ONU.

La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, Ban Ki-moon et le Premier ministre italien Matteo Renzi seront ensemble lundi à une sortie symbolique au large de la Sicile.

Cette «halte marine» à bord du navire de la marine San Gusto, permettra aux trois responsables d'évaluer le danger qui guette les candidats à l'immigration et de s'en inspirer pour formuler une autre option pour conjurer ces drames.

#### Solidarité des pays européens à l'épreuve

La tragédie des migrants ayant ébranlé la communauté internationale ces derniers jours démontrent les limites de la solidarité entre les pays européens surtout lorsqu'il s'agit de l'accueil des migrants.

La question de l'asile est dirigée par la méfiance et non par le principe de solidarité. L'échec sur lequel ont débouché les discussions sur le volet relatif à la prise en charge des migrants lors du sommet européen en est la preuve.

Le plan d'action initial proposé aux Etats d'accueillir «au moins 5.000 personnes» ayant déjà obtenu le statut de réfugiés. Mais aucun chiffre ne fi-

ture dans la déclaration finale «parce que nous pensons que 5.000 n'est pas suffisant», a expliqué la chancelière allemande Angela Merkel.

La participation à ce programme de réinstallation est volontaire, pas obligatoire. La France prendra sa part en accueillant entre 500 et 700 Syriens, selon le président François Hollande.

«J'aurais aimé plus d'ambition», a déploré le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, partisan de porter ce programme à au moins 10.000 places. Mais la plus méfiante de toute l'Europe reste la Grande Bretagne. Londres offre des navires et des hélicoptères mais il n'est pas question de parler asile.

«Les gens que nous repêcherons ou avec lesquels nous aurons affaire se seront emmenés vers le pays sûr le plus proche, le plus probablement l'Italie, et qu'ils ne pourront demander immédiatement l'asile au Royaume-Uni», avait prévenu le premier ministre britannique David Cameron.

Beaucoup de pays se sont dits prêts à aider à l'instar de la Norvège, qui a promis une aide à l'opération de surveillance européenne Triton et au Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), «mais personne ne peut obliger un état à le faire», a reconnu Matteo Renzi. Le Premier ministre italien, qui avait réclamé la tenue de ce sommet extraordinaire, a tenté de dissimuler sa déception en vain.

Il est question prochainement, à la faveur d'un sommet prévu à Malte entre l'UE et l'Union africaine (UA), d'explorer les voies et moyens pour aider l'Egypte, la Tunisie, ou encore le Soudan, à mieux surveiller et contrôler leurs frontières terrestres et les voies empruntées par les candidats à l'exil.

Mais cela reste insuffisant de l'avoir même de nombreux responsables politiques européens et des ONG. «Il a fallu attendre des drames, et ils se sont multipliés depuis quelques semaines, pour qu'on revienne au dispositif mis en place par l'Italie, à l'échelle de l'Europe. C'est déjà un retour à un peu plus d'engagement de l'Europe, mais on est loin du compte par rapport aux enjeux», a déclaré le porte-parole du gouvernement français, Stéphane Le Foll.

## CHINE

### 20 personnes tuées et 58 blessées au Tibet suite au violent séisme survenu au Népal



Au moins 20 personnes ont péri et 58 autres blessées dans la région autonome du Tibet, dans le sud-ouest de la Chine, après le puissant séisme survenu samedi au Népal, a annoncé dimanche le centre régional des secours et des catastrophes.

Quatre autres personnes restent disparues. Un séisme de magnitude 8,1 a secoué samedi le Népal à 14h11 (heure de Pékin), faisant plus de 2.000 morts et au moins 5.460 blessés. Ce violent séisme a également touché le sud-ouest du Tibet. Quelque 24.800 personnes de Xigaze ont été relogées.

APS

# Népal 3.351 morts et 6.833 blessés

Le bilan du séisme qui a dévasté le Népal s'est alourdi à 3351 décès et 6.833 blessés, a indiqué hier le ministère népalais de l'Intérieur. Sindhupalchowk, un quartier proche de Katmandou, a fait état de 875 décès, soit la plus lourde perte en vie humaine enregistrée dans un seul district, a déclaré le porte-parole du ministère, Laxmi Dhakal. Un précédent bilan a fait état de 3.218 morts. Le séisme de magnitude 7,8 qui a secoué le Népal samedi est le plus meurtrier depuis 80 ans. Il a été suivi de nombreuses répliques et a déclenché plusieurs avalanches sur le mont Everest, où commençait la saison d'alpinisme et où 18 personnes ont été tuées. Le bilan est susceptible de s'alourdir encore et les agences humanitaires sur place ont toujours du mal à évaluer l'ampleur des destructions et des besoins, mais ceux-ci semblent considérables.



## APRÈS LE SÉISME DÉVASTATEUR L'aide internationale commence à arriver

L'aide internationale commence à arriver au Népal après le séisme dévastateur de samedi, le plus meurtrier depuis 80 ans, ayant fait plus de 3.200 morts selon un bilan encore provisoire.

L'aide provenant de la communauté internationale, rapidement mobilisée après le puissant séisme, arrive peut à peu dans le pays dévasté par la catastrophe alors que le bilan humain de la catastrophe a augmenté tout au long du week-end et devrait continuer à s'alourdir à mesure que les opérations de secours continuent.

Les violentes secousses telluriques ont ébranlé certaine régions de pays voisins et provoqué des avalanches meurtrières sur les pentes de l'Everest.

Les équipes humanitaires internationales débarquent à l'aéroport de Katmandou, munies d'équipements spéciaux et accompagnées de chiens renifleurs.

### L'Algérie dépêche 70 pompiers spécialisés dans les catastrophes naturelles

Pour l'aider à faire face aux conséquences du puissant séisme qui l'a frappé samedi, l'Algérie a décidé l'octroi d'une aide financière destinée au Népal d'un montant d'un (01) million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence. L'aide de l'Algérie consiste également en l'envoi d'une équipe spécialisée de secouristes de la Protection civile et la fourniture de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés.

Selon le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, l'Algérie a dépêché 70 pompiers spécialisés dans les catastrophes naturelles, une équipe cynophile, ainsi que des médicaments au Népal. En outre, 200 tentes, 2.000 couver-

tures et 4 tonnes de médicaments ont été acheminées vers ce pays.

L'équipe de secours doit se rendre sur les lieux et l'aide matérielle devrait être acheminée au Népal très rapidement grâce à la mise à disposition par le ministère de la Défense Nationale des moyens de transport adéquats. Le coordonnateur de l'ONU au Népal, Jamie McGoldrick, a indiqué qu'il avait rencontré des responsables du gouvernement népalais pour offrir de l'aide et discuter des besoins pour l'intervention. Washington a annoncé qu'un avion de transport militaire a décollé pour le Népal dimanche en milieu de journée avec à bord près de 70 secouristes et 45 tonnes de matériel pour aider les victimes du séisme.

La majeure partie des secouristes font partie d'une unité de pompiers spécialisée dans la recherche de personnes ensevelies basée à Fairfax, près de Washington, selon USAID, l'agence américaine d'aide. Ils emmènent avec eux des chiens spécialement entraînés pour retrouver des victimes, et environ 45 tonnes d'équipements spéciaux comme des outils de levage. La Russie a dépêché deux avions avec des sauveteurs à bord au Népal. "Un groupe de plus de 50 secouristes possédant une riche expérience de recherche et de sauvetage dans les zones de tremblements de terre ainsi que des médecins et des psychologues se rendront au Népal à bord de ces avions", a annoncé le vice-ministre russe des situations d'urgence (MSU) Vladimir Stepanov.

La Chine s'est engagée à promouvoir le travail d'assistance au Népal et de lui fournir une aide d'urgence, comprenant des tentes, des génératrices, des équipements de purification d'eau et du matériel médical. Pékin dépêchera également des équipes médicales pour aider à soigner les blessés et à contribuer à prévenir les épidémies. Une équipe de recherche et de sauvetage composée de 62 membres est déjà arrivée

dimanche au Népal. Le Canada a débloqué 5 millions de dollars pour venir en aide aux populations touchées, selon le ministre du Développement international et de la Francophonie, Christian Paradis. De même, la Suisse a dépêché une équipe d'experts pour évaluer la situation au Népal, selon le Département fédéral des Affaires étrangères. Le Danemark a annoncé dimanche qu'il débloquait une enveloppe de 5 millions de couronnes danoises (près de 730.000 dollars), promettant d'accroître son aide humanitaire. Une équipe de secours finlandaise rejoindra les opérations d'aide et de secours aux civils de l'Union européenne en réponse à la demande formulée par les autorités népalaises dimanche. L'ONU sera chargée de coordonner les opérations des équipes de secours en coopération avec les services d'urgence népalais. L'Unicef explique qu'elle mobilise des équipes et va déployer à Katmandou deux avions cargos chargés de 120 tonnes d'aide humanitaire, dont des médicaments, des tentes et des couvertures.

Le tremblement de terre de magnitude 7,8 a fait 3.218 morts et plus de 6.500 blessés au Népal, selon un nouveau bilan publié par le service de gestion des catastrophes du ministère népalais de l'Intérieur. En outre environ 6,6 millions de personnes vivant dans 30 districts ont été affectées par le séisme, alors que près d'un million d'enfants ont un besoin urgent d'aide humanitaire, selon l'Unicef.

En Inde voisine, les autorités ont fait état de 67 morts. En Chine, au moins 20 personnes ont été tuées.

Le séisme a également déclenché une avalanche sur le Mont Everest qui a déferlé sur le camp de base. Dix-huit décès ont été confirmés dans le massif où se trouvaient en ce début de saison d'alpinisme 800 personnes, dont de nombreux étrangers, selon les estimations de responsables locaux.

### Le Président Bouteflika octroie une aide d'un million de dollars

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a décidé l'octroi d'une aide financière d'un montant d'un (01) million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence, suite au séisme destructeur qui a frappé samedi le Népal, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'aide de l'Algérie consiste également en l'envoi d'une équipe spécialisée de secouristes de la Protection civile et la fourniture de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés, ajoute la même source.

L'équipe de secours doit se rendre sur les lieux et l'aide matérielle devrait être acheminée au Népal très rapidement grâce à la mise à disposition par le ministère de la Défense nationale des moyens de transport adéquats.

Cette aide qui traduit les valeurs d'amitié et de solidarité de l'Algérie avec le Népal et son peuple s'inscrit dans le cadre de la mobilisation internationale aux côtés de ce pays pour l'aider à faire face aux conséquences de cette catastrophe naturelle, conclut le communiqué.



# QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTATOIRE ?

*Pour les couples qui risquent de transmettre une maladie génétique à leur descendance, le recours à la fécondation in vitro (FIV) est recommandé. Afin d'implanter un embryon sain dans l'utérus, un diagnostic préimplantatoire est effectué. En quoi consiste-t-il et quelles sont les conditions pour y avoir recours ?*

Le Diagnostic préimplantatoire (DPI) est le seul cas légal en France pour lequel le recours à la fécondation in vitro (FIV) n'est pas dû à une infertilité. Il est en effet proposé aux couples qui risquent de transmettre à leur enfant une maladie génétique grave. Dans l'Hexagone, cette technique est autorisée depuis 1999, et est encadrée par une loi de bioéthique stricte.

Avant l'autorisation du DPI, les couples porteurs de maladies génétiques devaient recourir au Diagnostic prénatal : une ponction ou une amniostomie une fois que l'embryon était implanté dans l'utérus. Dans le cas où le fœtus était atteint de la maladie génétique tant redoutée, le couple avait alors la possibilité de demander une Interruption médicale de grossesse.

Grâce au diagnostic préimplantatoire, les différents embryons créés in vitro sont analysés génétiquement, afin que soit implanté dans l'utérus un embryon non porteur de la maladie génétique. La grossesse peut alors débuter, en évitant au couple l'épreuve d'une interruption de celle-ci.

Afin d'analyser le profil génétique de l'embryon, une ou deux cellules de ce dernier vont être prélevées, sans altérer son développement. Des techniques d'amplification ou de coloration de l'anomalie recherchée vont ensuite être utilisées, afin de déterminer si l'embryon est porteur de l'anomalie génétique des parents. Dans le cas contraire, l'embryon « sain » sera implanté dans l'utérus de la fu-

ture mère. Comme dans le cas de FIV classiques, plusieurs embryons peuvent être implantés afin d'augmenter les chances de grossesse. Il existe alors un « risque » de grossesse multiple si tous les embryons arrivent à s'implanter correctement.

## Les conditions pour avoir recours à un diagnostic préimplantatoire

Le recours au diagnostic préimplantatoire est réservé par la loi aux couples ayant une forte probabilité de donner naissance à un enfant atteint d'une maladie génétique d'une certaine gravité, reconnue comme ne pouvant pas être guérie au moment du diagnostic.

Pour y avoir recours, un couple doit également être en âge de procréer (moins de 36 ans pour la femme de préférence). Comme dans le cas d'une FIV pour infertilité, le couple doit être uni par le mariage ou au moins justifier d'au moins deux ans de vie commune.

La mise en place d'une FIV avec Diagnostic préimplantatoire n'est possible que si le bilan biologique et gynécologique de la femme est validé (avec une réserve ovarienne suffisante), ainsi que si le spermogramme de l'homme est validé. Comme il ne s'agit pas d'une infertilité nécessitant des gamètes d'autrui, les spermatozoïdes et ovules doivent ainsi être viables pour une fécondation in vitro. Enfin, la faisabi-



lité du DPI doit aussi être validée, avec une analyse génétique de l'entourage au besoin.

Avant la mise en place du DPI, la demande du couple est étudiée par l'un des 44 centres pluridisciplinaire de diagnostic

prénatal, qui validera ou non l'indication et la faisabilité du DPI.

Trois centres sont aujourd'hui habilités à pratiquer le diagnostic préimplantatoire : le centre de Paris-Clamart, le centre de Montpellier et le centre de Strasbourg.

# DES CHERCHEURS CHINOIS MANIPULENT GÉNÉTIQUEMENT DES EMBRYONS

Peut-on tout tester dans le domaine scientifique ? Où sont les limites sur la recherche sur le génome humain ? Le débat éthique sur la manipulation génétique d'embryons humains à visée scientifique refait surface après la modification d'un gène défectueux par des chercheurs chinois.

Aux Etats-Unis, les esprits scientifiques s'échauffent. Ces recherches sur l'ADN humain sont jugés trop prématures par l'Alliance américaine pour la médecine régénératrice (ARM) qui demande "un moratoire volontaire mondial sur ce type de travaux".

La publication controversée est parue dans la revue scientifique *Protein and Cell*. Junjiu Huang, un généticien de l'Université Sun Yat-sen à Guangzhou, en Chine, a manipulé des dizaines d'embryons fécondés non viables qui n'auraient pu se développer.

Un article de la revue spécialisée *Nature* détaille l'expérience des chercheurs chinois. Ces scientifiques ont tenté de modifier le gène responsable de la bêta-thalassémie, une maladie du sang potentiellement mortelle, en recourant à une technique d'édition génétique appelée



CRISPR/Cas9", explique la revue. Une version corrigée du gène défectueux a été introduite dans 86 embryons. 48 heures plus tard, 71 embryons ont survécu, dont 54 ont été testés.

## Une mise en garde pour les scientifiques

Les résultats sont peu concluants : le nouveau gène corrigé n'a fonctionné que sur moins d'un tiers des embryons. Et de nombreuses mutations génétiques inattendues et potentiellement dangereuses ont été observées. Pour ces raisons l'équipe chinoise a décidé d'arrêter l'expérience en cours.

Cette expérience, aussi novatrice soit-elle, a valeur de "mise en garde pour ceux qui pensent que la technologie est prête à être testée pour éradiquer des gènes porteurs de maladies", selon George Daley, un biologiste de la faculté de médecine de Harvard, cité par la revue *Nature*.

La polémique pourrait se raviver prochainement. Quatre autres équipes de chercheurs travailleraient sur la modification génétique d'embryons humains.

## LES BÉBÉS QUI FONT LA SIESTE ONT UNE MEILLEURE MÉMOIRE



Les bébés qui font au moins une demi-heure de sieste chaque jour ont une meilleure mémoire et assimilent plus rapidement les différents apprentissages de leurs premiers mois de vie.

Faire la sieste fait partie de la routine des bébés. Mais une étude, première du genre à s'intéresser au sujet, montre que la sieste n'est pas anodine car elle permet au bébé de mieux assimiler ce qu'il vient d'apprendre. C'est en effet juste avant de dormir que les tout-petits apprennent le mieux.

Cette étude, menée par une équipe de l'Université de Sheffield (Grande-Bretagne) et de l'Université de la Ruhr (Allemagne), a été menée auprès de 216 bébés en bonne santé, âgés de 6 à 12 mois. Elle a porté sur leur capacité à découvrir et retenir de nouveaux gestes.

Les chercheurs ont montré par exemple aux bébés comment enlever et remettre une mitaine sur une marionnette. Ils leur ont laissé la possibilité de refaire ce geste 4h puis 24 h plus tard. Entre la démonstration et la démonstration des nouvelles compétences, certains bébés avaient fait une sieste d'une demi-heure et d'autres non.

L'expérience a montré que les bébés qui avaient dormi se rappelaient parfaitement ce nouveau geste. Tandis que ceux qui n'avaient pas fait la sieste ne semblaient avoir aucun souvenir de cet apprentissage.

Selon le Dr Jane Herbert, de l'Université de Sheffield, qui a dirigé l'étude: "Ces résultats sont particulièrement intéressants pour les parents et les éducateurs, car ils suggèrent que le moment optimal pour les nourrissons pour assimiler de nouvelles informations est juste avant leur sommeil, quand ils commencent à être fatigués. Cela indique aussi que leur lire un livre juste avant la sieste peut être particulièrement précieux pour leur apprentissage des mots".

# TRAVAUX LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT D'ENFILER SES GANTS

*Essayez de toujours programmer vos travaux à la belle saison. En été, on peut laisser les fenêtres ouvertes jour et nuit, pendant et après les travaux. On s'intoxique moins ! Mais d'autres précautions permettent d'éviter la plupart des effets néfastes des travaux.*

Première chose... Cela paraît évident, mais loin d'être toujours fait : on lit le mode d'emploi des produits – en particulier les doses à respecter pour limiter l'inhalation –, les précautions à respecter...

Seconde règle d'or... Quand vous utilisez des produits de bricolage (vernis, décapants...), lorsque vous faites de la peinture ou n'importe quelles autres travaux, il est capital de laisser en permanence les fenêtres grandes ouvertes, même s'il n'y a pas d'odeur. Et malgré cela, pensez à sortir de la pièce toutes les une à deux heures pour prendre un bol d'air frais.

Arrêtez votre travail dès l'apparition de symptômes tels que larmoiements, maux de tête, nausées, sensations de vertiges ou oppression respiratoire, et allez dehors. Et chaque fois que possible, travaillez à l'extérieur.

### Pour peindre, une protection est-elle indispensable ?

On le fait rarement, mais il faudrait porter une protection, même pour les travaux de peinture : mettez impérativement des gants fins à longues manchettes pour empêcher l'absorption cutanée de certains composants, surtout les éthers de glycol.

Cette précaution vous évitera aussi le nettoyage des mains avec de l'essence de térebinthe, irritante et allergisante, ou pire avec du white-spirit... Il détruit le revêtement cutané et a des effets narcotiques, marqués par une fatigue, une somnolence, des troubles de la vigilance, et il peut conduire à des atteintes du foie.

### Pour les produits chimiques...

Portez toujours une protection adaptée : masque, gants, lunettes, comme l'indiquent les consignes sur l'étiquette. Demandez conseil en magasin pour acheter une protection efficace selon les travaux ou les produits que vous utilisez.

Pensez aussi à refermer les gros bidons pour éviter qu'ils ne s'évaporent dans l'air de la pièce ! Mieux vaut mettre un peu de produit dans un petit récipient, cela limite votre exposition respiratoire.



### Si l'on manipule des laines isolantes, à quoi faire attention ?

La pose (ou la dépose) de laines isolantes demande des précautions. Si vous vous attaquez vous-mêmes à ces travaux, respectez les conditions d'emploi, car la manipulation peut libérer des fibres très irritantes. Qu'il s'agisse de laine minérale (de roche, de verre, de laitier...) ou de laine naturelle comme le chanvre, ces fibres peuvent causer des irritations de la peau, des yeux, mais aussi pénétrer par les voies respiratoires... Optez de préférence pour des matériaux en panneaux, qui comportent moins de risque d'inhalation que le vrac. Protégez-vous tout le corps avec une combinaison fermée par élastiques aux poignets et aux cheveux, portez de gants, un masque et des lunettes de protection.

Ventilez, si possible, le lieu de travail, mais sans créer de courants d'air pour ne pas mettre de particules en suspension. Pour les mêmes raisons, évitez d'utiliser un aspirateur pendant les travaux.

### Faut-il mettre un masque quand onponce ou on scie ?

Ce type d'activités peut être dangereux pour la santé, car le ponçage ou la scie génèrent des aérosols de poussières : de fines particules peuvent être inhalées profondément par l'appareil

respiratoire. « De manière aiguë, ceci peut se traduire par une toux persistante, des éternuements, une oppression respiratoire. En cas d'exposition durable, ces fines particules peuvent être à l'origine de maladies respiratoires chroniques et cardio-vasculaires », prévient le Dr Squinazi. Attention aussi aux projections dans les yeux, qui peuvent provoquer des vives irritations, ou pire une blessure à cause d'un éclat de matériau. Par conséquent, il faut toujours porter un masque protecteur et des lunettes pour les yeux.

### Et côté stockage ?

Tout ce qui est produits de bricolage, mais aussi peintures, colles, vernis, enduits, doit être conservé dans des emballages étanches, fermés bien hermétiquement. Proscrivez les transvasements intempestifs dans des récipients à usage alimentaire ou autres, avec le risque de confusion qui en résulte.

Tous ces produits ne doivent jamais être stockés dans un appartement où l'on vit, mais seulement dans une cave ou un garage bien aérés. Il faut les ranger impérativement hors de portée des enfants. Et réfléchissez... N'accumulez pas trop de pots pour rien : souvent, on les garde des années sans y retoucher (avec parfois un risque de dégradation des emballages). Si il reste des fonds, autant vous en débarrasser tout de suite en les apportant à la déchetterie.

## AMITIÉ HOMME-CHIEN : UNE HISTOIRE D'HORMONE



Si le chien est le meilleur ami de l'homme, c'est tout simplement parce qu'ils ont une montée d'ocytocine, l'hormone de l'amour, quand ils se regardent. Cette découverte ouvre la voie à de nouvelles recherches sur l'autisme.

Les chercheurs japonais de l'Université Azabu à Tokyo (Japon) ont cherché à connaître les sources de la belle amitié qui lie l'homme et le chien. Et leur explication, publiée dans la revue américaine *Science* est surprenante : regarder un chien dans les yeux peut augmenter les niveaux d'ocytocine, ce qui rend les propriétaires plus affectueux et dévoués à leur animal de compagnie. Et vice versa. Lorsque votre chien vous regarde, il ne voit pas seulement le maître qui va lui fournir sa pitance mais son niveau d'ocytocine augmente également.

L'ocytocine, également appelée hormone de l'amour, est une hormone produite dans le cerveau qui est généralement libérée au

leur animal de compagnie. Puis ils ont mesuré le taux d'ocytocine présent dans l'urine des chiens et de leur maîtres. Ils se sont aperçus que ce taux d'hormone était plus important lorsque l'homme et l'animal avaient échangé beaucoup de regards. Lors d'une seconde expérience, les chercheurs ont pulvérisé soit une solution saline, soit de l'ocytocine, dans les narines de 54 chiens. Dans ce cas, les chiens qui avaient reçu l'ocytocine passaient plus de temps à regarder leur maître que les autres. "Ce qui est surprenant, c'est que l'attachement entre l'homme et le chien est comparable à celui du parent et de l'enfant alors qu'il n'y a pas le lien de reproduction", a expliqué le Pr Takefumi Kikusui de l'Université Azabu.

Cette découverte pourrait ouvrir la voie à de nouvelles recherches sur l'autisme et conduire à la mise en place de traitements pour aider les personnes autistes à communiquer avec leur entourage.

## AÏN TORKI (AÏN DEFLA) Commémoration du 114<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection de Righa



Salim Ben

Le 26 avril 1901 restera une date inscrite dans l'histoire de la région et dans les pages de l'histoire de l'Algérie, et des luttes qu'ont menées les Algériens depuis l'invasion coloniale.

La commémoration de cette journée du souvenir a eu lieu cette année avec un éclat plus particulier, avec la participation d'une foule très nombreuse venue de toutes les contrées de la wilaya. Aïn Torki était en fête samedi, un village aux fougues fleuris adossé aux contreforts du Zaccar. Les autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête Hadjiri Derfouf, le wali d'Aïn Defla, ainsi que des associations et clubs de l'histoire ont assisté cette cérémonie organisée au lieu-dit Tizi Ouchir, près d'Aïn Torki, où est partie l'insurrection, le vendredi 26 avril 1901, sous la conduite de cheikh Yakoub Ben El Hadj.

Les présents s'étaient rassemblés au pied de la stèle, où une gerbe de fleurs a été déposée par les plus hautes autorités civiles et militaires de la wilaya avec la participation des moudjahidines. Au cours de cette cérémonie, et au niveau de la bibliothèque communale, le maire de la ville d'Aïn Torki a remercié tous les présents, et donné la parole à l'écrivain chercheur, qui a retracé les événements qui ont marqué à jamais la mémoire des Algériens de toute la région, dans son livre titré de « l'insurrection des tribus des Righas », une page d'histoire parmi tant d'autres qui se sont succédé à travers tout le territoire national de 1830 à 1962 pour libérer le pays du joug colonial.

Et la révolte a eu lieu, une réunion a eu lieu le 22 avril, elle a regroupé tous les chefs de tribu au sanctuaire de Sidi M'hamed Benyahia au lieudit « Tizi Ouchir », 3 km à l'est de Aïn Torki où a été érigée la stèle et c'est le vendredi 26 avril 1901 que la révolte des opprimés a eu lieu dirigée contre les colons et la petite garnison de la place. Le bilan de l'attaque est lourd, 37 colons tués, 68 Algériens massacrés, 187 « indigènes » arrêtés et jugés par la cour d'assises de Montpellier, 85 déportés en Nouvelle-Calédonie au bagnes de Cayenne.

Le 26 avril 2015, 114 ans après, le souvenir reste indélébile : le livre d'histoire toujours ouvert, afin que nul n'oublie et Marguerite se souvient. Comme se souviennent aussi les familles des déportés en Nouvelle-Calédonie.

## M.TAYEB ZITOUNI, MINISTRE DES MOUDJAHIDINE La coopération pour l'édification du pays est un devoir de mémoire envers les chouhada

**La coopération pour l'édification du pays est un devoir de mémoire envers les chouhada, a affirmé, dimanche à Sidi Bel-Abbès, le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.**



«Les sacrifices consentis par le peuple algérien durant l'époque coloniale n'ont pas été vains. Il est du devoir des algériens d'être fidèles au serment de chouhada et de coopérer pour construire le pays et parachever le processus de développement entamé par le Président Abdellatif Bouteflika», a déclaré M. Tayeb Zitouni lors d'une rencontre avec des membres de la famille révolutionnaire et des représentants de la société civile, au siège de la wilaya au terme de sa visite d'inspection dans la wilaya.

«Le président de la République, qui veille à la concrétisation du message du 1er novembre et de la mémoire des chouhadas, a lancé une série de programmes et de projets importants pour réaliser un bond national, améliorer le cadre de vie des citoyens et recouvrer la souveraineté du peuple. Il faut soutenir

cette démarche en se démarquant de la division, des conflits et en préservant les acquis concrétisés ces dernières années», a ajouté le ministre. M. Zitouni a également assuré que les difficultés sont prises en charge par le gouvernement et seront applanies, soulignant que «l'Algérien est fier de son histoire, de son combat et des sacrifices de ses ancêtres».

Par ailleurs, il a rappelé le programme d'action du ministère mis en œuvre concernant le volet social des moudjahidines et ayants droit et le programme culturel comportant notamment la tenue de rencontres sur l'histoire de la révolution de novembre, la collecte de témoignages des moudjahidines et la production de films et autres projets pour lesquels des moyens matériels et humains importants sont consacrés.

Lors de sa visite, le ministre a inauguré une annexe du musée du moudjahid réalisé pour une enveloppe financière de 127 millions DA, le nouveau siège de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) à Sidi Bel-Abbès.

En outre, il a baptisé la gare routière au nom du chahid «Benamir Slimane» dit Khereddine, a visité le siège de la direction des moudjahidines et a posé la première pierre pour la réalisation du nouveau siège de cette instance pour un montant de 100 millions DA. Sa réception est prévue avant la fin de l'année en cours. Au siège de la radio de Sidi Bel-Abbès, le ministre a répondu aux questions des journalistes de cet établissement médiatique, saluant les grands efforts consentis par l'Etat au profit des moudjahidines et ayants droits et du peuple algérien.

## ORAN «Le colonel Amirouche raconté par son secrétaire particulier» thème d'une conférence

Le secrétaire particulier du colonel Amirouche durant la période 1957-1958 a fait, dimanche à Oran, un va-et-vient incessant entre sa mémoire vive et son ouvrage consacré à cette période, pour évoquer la personnalité et brosser le portrait de ce chef de guerre de la Wilaya III historique.

Animant une conférence intitulée «Le colonel Amirouche raconté par son secrétaire particulier 1957-1958», Hamou Amirouche a brossé un portrait humain de ce héros et chef de la guerre de Libération nationale, loin de l'image du «sanguinaire» véhiculée par certains milieux. «Lors de ses tournées d'inspection dans la Wilaya III, le colonel Amirouche remontait le moral des troupes. Il aimait titiller la fierté des Algériens.

Il disait : notre lutte est juste, elle triomphera. Les Français ont des avions, nous avons la foi en Dieu et Dieu est aux côtés des justes», a confié ce témoin de la guerre de Libération nationale.

Le secrétaire particulier du colonel Amirouche a souligné que le plus dur n'était pas les combats, mais les marches quotidiennes et infernales. «On marchait en moyenne 8 heures par jour. Le colonel Amirouche n'était pas un homme de case-



mates. Il fallait qu'il inspecte tout le territoire de sa wilaya qui était immense», a-t-il témoigné, tout en mettant l'accent sur l'énergie prodigieuse que le colonel Amirouche avait et qu'il aimait insuffler à ses troupes pour leur redonner courage. Hamou Amirouche a aussi raconté des anecdotes, des batailles, des bombardements de l'ennemi, des opérations menées par le colonel Amirouche et ses tournées.

Il raconte avec émotion son périple de 42 jours à pied à tra-

vers la forêt d'Akfadou et les monts de l'Atlas, jusqu'en Tunisie, sur ordre du colonel Amirouche pour livrer des documents secrets et une importante somme d'argent au Comité de coordination et d'exécution (CCE). C'était en mars 1958. Militant du PPA-MTLD, Hamou Amirouche est né en 1937 à Tazzmalt (Béjaïa). Un des organisateurs de la grève des étudiants en mai 1956, il rejoint le maquis quelque temps après et devient le secrétaire particulier du colonel Amirouche, entre 1957-1958. À Tunis, sur ordre de son chef, il reprend ses études et décroche son baccalauréat. Il est envoyé par la suite aux Etats-Unis où il poursuit des études en économie politique à l'Université Wesleyan et obtient un DES en sociologie politique à l'Université du Colorado. Cette conférence est organisée par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, en collaboration avec le Centre d'études Maghrébines (CEMA) et ce, dans le cadre d'une série de témoignages sur la guerre de Libération nationale.

Une vente-dédicace de l'ouvrage de Hamou Amirouche, «Akfadou, un an avec le colonel Amirouche», paru aux éditions Casbah, a suivi la conférence.

## LE SECTEUR SAUVEGARDÉ D'OUARGLA : Un patrimoine ancien en quête de plus de valorisation

**Le secteur sauvegardé de la wilaya d'Ouargla, qui compte notamment les vieux ksour d'Ouargla et Témacine, classés parmi le patrimoine national et témoins d'une histoire ancienne de la région, est au centre des intérêts du secteur, mais nécessite plus d'efforts afin de le valoriser, selon les responsables du secteur de la culture de la wilaya.**

Cette nécessité de le valoriser est de conserver ce patrimoine archéologique, au vu de ce qu'il subit comme détérioration qui menace même sa valeur culturelle, en sus de son aspect architectural unique, a révélé à APS, la responsable du service de la conservation du patrimoine, Chafia Siagh.

Les travaux de restauration qui ont touché ces ksour, notamment le quartier Béni-Ouaguine dans le ksar d'Ouargla, avec la réhabilitation entre autres de ses façades, places publiques, ses sept portes, la mosquée et les zaouïas qui s'y trouvent, sont parmi les opérations enclenchées et visant la préservation de ce vestige historique, a-t-elle précisé en confiant que «cela demeure insuffisant».

Les interventions des habitants du ksar, qui s'étend sur 30 hectares, avec 10 mille habitants occupant 2.300 habitations), et ayant touché notamment les toitures et les murs, avec des opérations de restauration individuelles et non étudiées, ont considérablement contribué à sa détérioration et ont agi sur sa valeur culturelle et historique, a déploré la même responsable.



Selon certains historiens le ksar d'Ouargla remonte à l'ère numide, entre les X<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant J.C, alors que certaines autres sources l'estiment à l'ère islamique.

Le ksar de Témacine, qui remonte, quant à lui, à l'an 782 avant J.C, a bénéficié de plusieurs opérations de restauration d'urgence, inscrites ces dix dernières années, notamment après sa classification comme secteur sauvegardé en 2013.

Cependant, les effets des aléas naturels, à l'instar de la chaleur et des vents, ont contribué à sa dégradation, a ajouté Mme Siagh. L'urgence d'un plan permanent visant à préserver ce secteur sauvegardé (ksour d'Ouargla et Témacine), devra permettre de le conserver, a estimé cette responsable, en regrettant, toutefois, que ce projet enregistre un retard considérable malgré la promulgation de son texte le 28 mars 2011, et cela à cause de l'insuffisance de l'autorisation de son programme, ce qui a conduit à une réévaluation financière de l'opération.

Ce projet, dont le lancement de l'étude devait intervenir en 2014, consiste en l'élaboration d'une stratégie globale pour

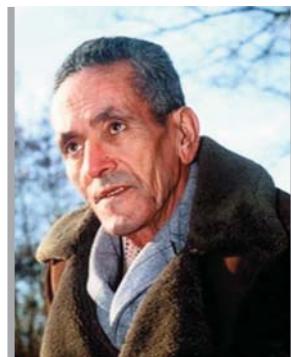
la sauvegarde et la rénovation de ce patrimoine culturel, afin de le valoriser en tant que témoin de l'histoire et des us et coutumes de la région, a fait savoir Mme Siagh.

Ce plan, a-t-elle dit, va également contribuer à mettre fin aux différentes interventions non étudiées que subissent ces espaces antiques, notamment par les habitants du ksar d'Ouargla, le seul encore habité, et devra ainsi concourir à leur protection et préservation.

La sauvegarde de ces sites archéologiques n'est pas seulement l'apanage des services concernés mais aussi celle du citoyen qui doit également contribuer à leur valorisation et prendre conscience de leur valeur historique, ajoute la même source.

Plusieurs associations locales activant dans le domaine organisent depuis la classification en mars 1996 de ces ksour comme des sites nationaux et historiques, des colloques, rencontres et journées d'études, avec la participation de spécialistes, algériens et étrangers, afin de mettre en avant la valeur historique de ces vestiges, étudier leur état et sensibiliser la société civile sur leur préservation.

## Hommage de l'Onda à Slimane Azem



Un vibrant hommage empreint d'émotion a été rendu dimanche soir à Alger à l'auteur, compositeur et interprète d'expression amazigh, Slimane Azem (1918-1983) par quelques noms de la chanson kabyle venus revisiter le répertoire de l'artiste.

Initié par l'Office national de droits d'auteur et droits voisins (Onda), ce spectacle hommage à Slimane Azem est le premier d'un petit festival musical organisé par l'Office à l'occasion de la journée mondiale de la propriété intellectuelle coïncidant avec le 26 avril de chaque année, et qui se poursuivra jusqu'au 2 mai prochain.

En présence de quelques membres de la famille Azem, un petit film documentaire retracant le parcours artistique du chanteur a été présenté au public nombreux de la salle Ibn Zaydoun avant de céder la scène à des chanteurs comme Nouria, Rachid Kocela ou encore Takfarinas, tous venus rendre hommage à ce «maître de la chanson kabyle» en revisitant ses succès.

Considérant cette cérémonie et l'édition par l'Onda d'un coffret des enregistrements de Slimane Azem comme une «réelle reconnaissance de l'artiste et de son œuvre», le neveu de l'artiste a remis au directeur de l'office la dernière photo du chanteur dans son village et un document retracant sa carrière dans le détail pour enrichir la documentation sur sa biographie.

Né en 1918 dans le village de Agouini Gueghrane dans la wilaya de Tizi Ouzou, Slimane Azem a débuté sa carrière artistique alors qu'il était déjà établi en France au début des années 1940 et devient peu à peu l'un des artistes maghrébins les plus en vue.

Le succès qu'il a connu avec ses textes chantant la nostalgie et le mal du pays, qu'il a quitté à l'âge de 19 ans, lui ont valu en 1970 le disque d'or avec la chanteuse Nora pour les meilleures ventes de disques en France pour cette année.

Le chanteur s'est éteint en 1983 dans la ville de Moissac en France, où il a été inhumé, laissant derrière lui une œuvre riche de plus de 170 chansons très souvent reprises par la jeune scène algérienne depuis les années 1990.

Pour célébrer la journée mondiale de la propriété intellectuelle, l'Onda organise, en plus des spectacles prévus jusqu'au 2 mai, un petit salon de la production et de l'édition musicale regroupant une dizaine de maisons d'éditions ainsi que des ateliers de formation sur les droits d'auteurs destinés aux artistes au centre des arts Riadh el Feth.

## In-Salah : 40 millions DA pour la réhabilitation du ksar d'Ouled Badjouda

Une enveloppe de 40 millions DA a été réservée à la réalisation de travaux «d'urgence» pour la réhabilitation du ksar d'Ouled Badjouda, au cœur de la ville d'In-Salah (Tamanrasset), dans le but de préserver ce site archéologique, a-t-on appris de représentants locaux du Parc culturel de l'Aïgger.

La première phase de restauration de ce vestige historique qui remonte à quatre siècles et demi porte sur le renforcement des bâtisses

du ksar, et sur des actions de restauration au niveau de son bordj (tour) Nord-est et de ses remparts, a-t-on précisé à la sous direction de la préservation et du contrôle du patrimoine du Tidikelt (In-Salah).

Les travaux programmés dans la deuxième tranche de cette opération consistent en la réfection de certaines toitures à l'intérieur du Ksar, par le changement du bois détérioré, et au colmatage des fissurations au niveau

de ses murs intérieurs, a-t-on fait savoir.

Cette opération entre dans le cadre des efforts visant la sauvegarde du patrimoine historique de la région, en inscrivant «d'importantes» actions de réfection pour ces sites historiques dont re gorge la région, à l'instar de la Casbah d'Ouled Mokhtar au niveau de ksar El-Arab, selon la même source qui a précisé qu'un bureau d'étude spécialisé a été désigné pour superviser l'opération de res

toration au niveau du Ksar d'Ouled Badjouda.

Le ksar d'Ouled Badjouda, considéré comme «l'un des rares sites anciens encore debout», témoigne de différentes époques de l'histoire de la région, entre autres celle de la présence coloniale française qui avait occupé le ksar le 29 décembre 1899 et y avait établi une garnison et démolit l'ensemble des bâtisses qui s'y trouvaient, ne laissant que le rempart extérieur.

## 2<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE À SÉTIF

### Les films rigoureusement sélectionnés

Les films en compétition au 2<sup>e</sup> Festival international du court-métrage, dont le coup d'envoi a été donné dimanche après-midi à la maison de la Culture de Séตif, ont été «rigoureusement sélectionnés», selon le président de l'Office communal de la culture et du tourisme, initiateur de la manifestation.

Soulignant la détermination des organisateurs à «placer la barre très haut» au fil des éditions, M. Khaled Mehennaoui s'est félicité de la qualité des treize (13) productions retenues pour cette année, choisies parmi plus de 70 œuvres présélectionnées. Placée sous le signe «Le cinéma créatif», cette seconde édi-

tion du festival a été lancée avec la projection du film «I exist» (5 mn) du jeune réalisateur Mohamed Mohammedi, lauréat du Grand prix de la précédente édition. Six (6) courts métrages, œuvres de cinéastes français, tunisiens, irakiens et égyptiens, participeront en hors compétition. «Signal» de Mustapha Biribi (Tin-



douf), «Le premier coup» de Moun Benhalima (Tiaret) et «Poupée» de Aïssa Ahriz (Ghardaïa) figurent parmi les films devant être débattus par un jury de professionnels où siégeront, entre autres, Rachid Benalla, Djamel Gherib et Khalil Hedna.

APS

## PRÉSIDENTIELLE AU SOUDAN

### Omar al-Bachir réélu avec 94,5% des voix

Le président soudanais Omar al-Bachir a été réélu hier pour un nouveau mandat de cinq ans avec 94,5% des voix, a annoncé la commission électorale soudanaise. «Le nombre de voix obtenues par le candidat Omar Hassan Ahmed al-Bachir, du Parti du Congrès national, est de 5.252.478, soit 94,5% des suffrages, a déclaré le chef de la Commission électorale, Mokhtar al-Assam, devant la presse à Khartoum, dix jours après la tenue du scrutin.

M. al-Bachir avait pour seule concurrence 13 candidats peu connus, l'opposition ayant boycotté le scrutin en estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour une élection libre et juste.

Le candidat arrivé en deuxième position, Fadl el-Sayed Shouib, du petit Parti de la vérité fédérale, n'a recueilli que 1,43% des voix.

Selon la commission électorale, la participation a atteint 46,4% sur les quatre jours du scrutin, du 13 au 16 avril, pendant lesquels les Soudanais ont également élu leurs représentants pour les assemblées nationale et régionales.

La mission d'observateurs de l'Union africaine (UA) avait indiqué après la fin du vote avoir «observé un taux de participation généralement faible dans l'ensemble» malgré la décision de la commission électorale de donner un jour supplémentaire aux Soudanais pour voter.

## BURUNDI/PRÉSIDENTIELLE

### Un millier de manifestants dispersés par la police à Bujumbura

La police anti-émeute burundaise a dispersé hier à Bujumbura un millier de personnes qui protestaient contre la candidature du président burundais Pierre Nkurunziza à un troisième mandat présidentiel, au lendemain des heurts aux cours desquels deux manifestants ont été tués par balles, ont rapporté des médias. Selon ces sources, un millier de jeunes ont quitté leur quartier du nord de la capitale pour rejoindre le centre-ville mais ont été interceptés par la police qui les a dispersés et les traquaient dans les ruelles pour les arrêter.

Selon des témoins, d'autres manifestants tentaient de rejoindre le centre depuis d'autres quartiers.

Cet appel à manifester de l'opposition intervient après une journée marquée par des violences aux cours desquelles deux manifestants ont été tués par balles à Bujumbura, alors qu'ils protestaient contre la candidature du président à un 3e mandat.

Des heurts ont éclaté entre manifestants et policiers dans divers quartiers de la capitale au lendemain de la désignation par son parti du président Pierre Nkurunziza comme candidat à la présidentielle du 26 juin.

## Ban Ki-moon salue l'organisation pacifique de l'élection présidentielle au Togo

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a salué dimanche l'organisation pacifique de l'élection présidentielle au Togo.

SamEDI, plus de 3,5 millions d'électeurs togolais se sont rendus dans les 8.994 bureaux de vote répartis à travers ce pays de 6,2 millions d'habitants pour élire un nouveau président.

«Pendant que le Togo attend les résultats définitifs, le secrétaire général encourage tous les dirigeants politiques et tous les segments de la société à continuer à maintenir l'atmosphère pacifique qui a prévalu au cours du processus électoral», selon un communiqué publié par le porte-parole de M. Ban.

M. Ban a également appelé tous les candidats et leurs partisans à régler toute dispute qui pourrait éclater au moyen de procédures juridiques établies.

Le président sortant Faure Gnassingbé vise un troisième mandat. M. Gnassingbé est devenu président du Togo en 2005 suite à une élection spéciale à la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadema, qui avait dirigé le Togo de 1967 jusqu'à son décès. Faure Gnassingbé a été réélu en 2010. Cinq candidats sont en lice pour la présidentielle de cette année, dont Jean-Pierre Fabre, le principal rival du président sortant.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Le Conseil de sécurité se prononce aujourd'hui sur un projet de résolution prorogeant le mandat de la Minurso

**Le Conseil de sécurité des Nations unies se prononcera aujourd'hui sur un projet de résolution qui proroge d'un an le mandat de la Mission de l'ONU pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).**

Selon le centre d'actualités de l'ONU, le texte proroge d'un an le mandat de la Minurso, sans le modifier et en particulier sans y incorporer la surveillance des droits de l'homme.

Le projet de résolution qui sera soumis aujourd'hui aux membres du Conseil, encourage le Maroc et le Front Polisario à négocier «de manière plus intensive» une solution au conflit du Sahara occidental.

Les deux camps sont invités par le Conseil à «s'engager dans une phase de négociations plus intensive et plus substantielle», quelques semaines après une tournée dans la région de Christopher Ross, l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, selon le texte. Le Conseil de sécurité réitére, par ailleurs, son soutien à Christopher Ross et «demande aux parties de continuer les négociations (...) sans conditions préalables et de bonne foi (...) en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui assurerait l'autodétermination de la population du Sahara occidental», d'après la même source. Dans son dernier rapport sur ce dossier, Ban Ki-moon avait appelé les protagonistes à «redoubler d'efforts pour négocier une solution politique» mais avait



constaté le «manque de progrès» des discussions. La Minurso est la seule mission de maintien de la paix établie après 1978 sans un mécanisme de surveillance des droits de l'homme et il n'existe aucun mécanisme international contre les violations des droits humains au Sahara occidental. Sous son mandat actuel, qui arrive à échéance le 30 avril 2015, la Minurso est essentiellement chargée de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991.

«Depuis avril 2014, les autorités marocaines ont empêché l'entrée dans ce territoire non autonome à une soixantaine d'Européens de diverses nationalités, dont des observateurs, élus, journalistes et réalisateurs de documentaires», a également alerté l'association.

L'Afaspa a évoqué, à ce propos, «l'enlèvement de six étrangers pour être conduits à Agadir à bord de véhicules banalisés par des individus en civil», citant précisément le cas de sa propre secrétaire générale, Michèle Decaster, enlevée en août 2014.

Dix-sept (17) organisations non gouvernementales (ONG) françaises avaient interpellé le président François Hollande pour que la France «s'engage afin que soit incluse la surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental dans le mandat de la Minurso, à l'instar des autres missions onusiennes de maintien de la paix dans le monde», rappelle la même source.



dents «se sont déroulés alors même qu'une délégation du Haut commissariat aux droits de l'homme de l'ONU enquêtait, au Sahara occidental sur la situation du respect des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental».

Rappelant que le Conseil de sécurité de l'ONU abordera le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), l'association a estimé «impératif» que cette mission «soit dotée d'un mandat de surveillance des droits de l'homme».

## Le Prix Gernika 2015 décerné au président sahraoui Mohamed Abdelaziz

L'édition 2015 du prix Gernika pour la «Paix et la Réconciliation» a été décerné, dimanche, au président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, à l'issue d'une cérémonie commémorant le 78e anniversaire du bombardement de la ville de Guernica (Espagne), rapportait hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

«Ce prix démontre que nous ne sommes pas seuls dans notre lutte et réitere l'engagement du peuple basque à soutenir le peuple sahraoui dans les moments difficiles de sa lutte», a indiqué le président du Parlement sahraoui, Khatiri Addouh, qui a reçu la distinction au nom du pré-

sident sahraoui. «Le bombardement aveugle et criminel de Guernica par l'aviation de l'Allemagne nazie contre une population civile désemparée et qui dormait paisiblement, au soir du 26 avril 1937, demeure le symbole de l'atrocité et du mépris pour l'humanité», a rappelé M. Addouh.

«Le peuple sahraoui a vécu la même expérience trente-neuf ans plus tard, à l'aube du 23 février 1976, en fuyant la terreur des troupes d'invasion marocaines lesquelles ont bombardé au napalm et au phosphore blanc la ville d'Oum Dreigia, la Guernica sahraouie», a-t-il poursuivi.

Déplorant «la poursuite de l'occupation marocaine du territoire sahraoui», le président du Parlement sahraoui a dénoncé «la violation systématique des droits humains des Sahraouis, otages dans leur propre pays (...) de même que le pillage frénétique et au mépris du droit international, des ressources naturelles par l'occupant marocain».

«Le peuple sahraoui, sous la direction de son seul représentant légitime, le Front Polisario, aboutira à son indépendance quels qu'en soient les sacrifices», a conclu le responsable sahraoui.

APS

## NUCLÉAIRE

**John Kerry et son homologue iranien Javad Zarif se rencontrent lundi à New York**

**Le secrétaire d'Etat américain John Kerry s'entretiendra lundi avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif à New York, pour la première fois depuis la conclusion d'un accord de principe sur les grandes lignes du programme nucléaire iranien, a indiqué un haut responsable du Département d'Etat dimanche.**



M. Kerry rencontrera le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif en marge de la conférence de révision du Traité de non-prolifération nucléaire aux Nations unies, a indiqué ce responsable.

Il s'agira de la première rencontre entre les deux chefs de la diplomatie depuis la conclusion de l'accord le 2 avril à Lausanne en Suisse, définitivement les grandes lignes pour l'accord

final sur le programme nucléaire iranien controversé, en discussion depuis une décennie. Les travaux pour finaliser cet accord cadre avec l'Iran doivent être achevés pour le 30 juin, date butoir fixée par les négociateurs.

John Kerry doit prononcer lundi un discours à la conférence sur le Traité de non-prolifération au siège des Nations unies. Et son emploi du

temps prévoit également un entretien avec son collègue américain de la Défense, Ash Carter, et le chef de la diplomatie japonaise ce même lundi.

Selon le responsable du Département d'Etat M. Kerry a également prévu des entretiens séparés avec son homologue jordanien Nasser Judeh et égyptien Sameh Choukry le même jour.

## SYRIE

**Une coalition de groupes armés s'empare d'une importante base militaire**

Une coalition de groupes armés, notamment de la branche syrienne du réseau terroriste Al-Qaïda, a pris lundi Al-Qarmid, une base importante de l'armée dans le nord-ouest de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«La base d'Al-Qarmid est tombée aux mains des rebelles et le régime s'en est retiré», a indiqué Rami Abdel Rahmeh, le directeur de l'OSDH cité par l'AFP, précisant que des pièces d'artillerie lourdes et des tanks y étaient entreposés. La coalition qui a pris cette base est celle qui s'est récemment emparée des villes d'Idleb et de Jisr al-Choughour. La télévision syrienne, citant une source militaire, a assuré que l'armée



se livrait «à des batailles féroces dans le périmètre de Qarmid dans la province d'Idleb» et tuait «des terroristes».

Mais, selon Rami Abdel Rahmeh, les forces gouvernementales n'ont pas pu tenir la base et ont perdu 15 soldats en dépit d'intenses bombardements sur les positions rebelles.

Il a précisé que deux voitures bourrées d'explosifs avaient sauté à l'entrée de la base, qui était gardée par une centaine de soldats selon une source loyaliste.

Dans la province d'Idleb, les forces loyales tiennent encore trois bases et un aéroport militaire ainsi que des petites unités, selon la source.



## CORÉE DU SUD

**La présidente accepte la démission du Premier ministre**

La présidente sud-coréenne Park Geun-Hye a accepté lundi la démission du Premier ministre, Lee Wan-Koon, mis en cause dans une enquête pour corruption.

Le Premier ministre a proposé de quitter le pouvoir et la présidente a donné son aval, selon ses services.

En Corée du Sud, les fonctions de Premier ministre sont largement honorifiques, l'essentiel du pouvoir étant entre les mains de l'exécutif présidentiel. Néanmoins, il s'agit de la deuxième plus haute fonction du pays et la démission du Premier ministre, deux mois à peine après son entrée en fonctions, est un nouveau coup dur pour la présidente.

L'affaire de corruption a débuté avec le suicide d'un homme d'affaires qui, avant de mourir, a affirmé qu'il avait donné des fonds au Premier ministre ainsi qu'à deux autres proches de la présidente.

Le Premier ministre dément toutes ces accusations mais les demandes de démission se sont faites de plus en plus pressantes ces derniers jours.

## UKRAINE

**Bombardement intense autour du village stratégique de Chirokiné**

Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Ose) ont annoncé lundi avoir été témoins dimanche du bombardement «le plus intense» depuis le début des combats mi-février autour du village stratégique de Chirokiné, proche du grand port de Marioupol (est de l'Ukraine).

«Le 26 avril, une mission spéciale d'observation a constaté à Chirokiné, ce qui a été considéré comme le bombardement le plus intense... depuis le début des combats dans la région mi-février 2015», écrit l'Ose dans un communiqué.

«Au cours des 12 dernières heures et pendant la rédaction de ce rapport, la mission a constaté des échanges continus de tirs sporadiques d'armes légères, de mitrailleuse, de ro-

quettes de RPG et des tirs automatiques de lance-grenades», ajoute l'organisation depuis son siège à Vienne.

Toute la journée de dimanche, l'Ose a constaté depuis deux postes d'observation situés à l'est et à l'ouest de Chirokiné, «69 tirs de chars, 191 tirs de mortiers de 82 millimètres et 153 tirs de mortiers». Dimanche, deux «fortes» explosions, probablement des tirs d'artillerie, se sont produites à environ 300 mètres du poste d'observation de l'Ose dans un village tenu par le gouvernement à 1,5 km à l'ouest de Chirokiné, obligeant les observateurs à se réfugier dans un autre poste. En début d'après-midi, des tirs ont éclaté sur la route de Marioupol, ville stratégique tenue par le gouvernement ukrainien à 20 kilomètres de là.

**PRÉSIDENTIELLE AU KAZAKHSTAN  
L'OSCE dénonce un manque de «choix réel»**

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Ose) a dénoncé lundi le scrutin présidentiel organisé dimanche au Kazakhstan, relevant un manque de «choix réel» après la réélection du président sortant Nursultan Nazarbaïev avec près de 98% des voix.

«Les électeurs ne se sont pas vu offrir un choix réel entre différentes alternatives politiques», a déclaré à Astana Cornelia Jonker, qui est à la tête de la mission d'observateurs de l'organisation, notant des «restrictions majeures à la liberté d'expression et dans la sphère des médias».

Nursultan Nazarbaïev, qui a remporté pour la cinquième fois consécutive l'élection présidentielle de dimanche au Kazakhstan, dirige cette ex-république soviétique depuis presque 24 ans.

«Je suis sûr que les Kazakhs choisiront la politique de stabilité, de développement (...) et d'harmonie dans notre pays», avait déclaré le dirigeant de 74 ans, s'adressant à la nation à la veille de ce scrutin anticipé ordonné fin février en raison des «difficultés» économiques traversées par le Kazakhstan.

**EL QODS-EST  
L'occupant israélien va construire 77 nouveaux logements**

Israël a lancé lundi des appels d'offres pour la construction de 77 nouveaux logements de colonisation à El Qods-Est occupée.

La communauté internationale considère illégale la colonisation israélienne, la construction d'habitations dans les territoires occupés ou annexés par Israël depuis 1967.

Il s'agit de la première annonce de ce genre depuis les législations du 17 mars, qui ont maintenu au pouvoir le Premier ministre de droite sortant, Benjamin Netanyahu, a indiqué l'organisation israélienne La Paix maintenant.

Au cours de sa campagne, Netanyahu avait enterré l'idée d'un Etat palestinien s'il l'emportait, et affirmé qu'il poursuivra la colonisation y compris à El-Qods-Est, capitale du futur Etat palestinien indépendant.

**Premier déploiement de la Garde nationale saoudienne à la frontière yéménite**

Les premiers éléments de la Garde nationale saoudienne ont été déployés à la frontière avec le Yémen pour renforcer la présence militaire saoudienne, a annoncé lundi l'agence de presse SPA.

Ces éléments s'ajoutent aux gardes-frontières et aux soldats de l'armée régulière déjà présents à la frontière avec le Yémen, où une coalition arabe, conduite par Ryad, a lancé le 26 mars une campagne aérienne contre des rebelles houthis et leurs alliés.

Les hommes de la Garde nationale - corps constitué de quelque 125 000 hommes - sont arrivés à Najrane. Ils ont pour tâche de «participer à la défense des frontières sud» de l'Arabie Saoudite et «faire face à toute menace», a précisé l'agence SPA.

Les autorités saoudiennes avaient mobilisé la Garde nationale juste avant l'annonce le 21 avril de la fin de la phase intensive de la campagne aérienne au Yémen, baptisée «Tempête décisive».

En dépit de cette annonce, les raids contre les rebelles chiites houthis et leurs alliés se sont poursuivis quotidiennement.

Selon une source diplomatique, la décision de mobiliser la Garde nationale, qui ne dépend pas du ministère saoudien de la Défense, avait été prise une semaine avant l'arrêt de la phase active de la campagne aérienne.

Depuis le début de l'intervention saoudienne au Yémen, huit gardes-frontières saoudiens ont été tués par des tirs en provenance du Yémen.

ETATSUNIS - MOYENORIENT

## Obama prône la voie politique pour la résolution des crises au Moyen-orient

L'administration du président américain Barack Obama prône les solutions politiques et diplomatiques pour la résolution des conflits et des crises, notamment au Moyen-Orient, région instable qui connaît de grands bouleversements, a affirmé lundi à Alger, le professeur américain William B.



Quandt, spécialiste des questions du Moyen-orient. "Le président Obama opte pour une résolution politique des conflits et crises dans sa politique étrangère, notamment au Moyen-orient, contrairement à son prédécesseur George W. Bush qui a préféré les interventions militaires", déclaré le professeur honoraire W. B. Quandt, lors d'une conférence débat à l'Université d'Alger sous le thème "les défis d'Obama au Moyen-Orient".

Pour cet ancien membre du Conseil américain de Sécurité (1972-1974 et 1977-1979) l'administration d'Obama a démontré son engagement dans cette option par l'ouverture de plusieurs fronts de dialogue notamment avec l'Iran et la Syrie".

En Syrie, où le conflit a déjà causé plus de 220 000 morts et des millions de déplacés, "la situation, a-t-il insisté, est très compliquée". "On ne peut pas parler pour le moment de stratégie américaine en Syrie, car la compliquation de la situation dans ce pays, notamment avec l'apparition inattendue du groupe extrémiste autoproclamé +Etat islamique+ (EI/Daech) rend la prise de décision très compliquée", a soutenu M. Quandt, à la tête du département des Etudes politiques à l'Université de Virginie (1994-2013).

Le secrétaire d'Etat américain a déclaré le mois dernier que le président syrien Bachar al-Assad fait partie de la solution, et que les Etats-Unis étaient toujours pour les négociations dans le cadre du processus (de paix) de Genève I.

Les Etats-Unis dirigent, par ailleurs, une coalition militaire internationale contre l'EI/Daech en Irak et en Syrie, rappelle-t-on. S'agissant des négociations sur le nucléaire iranien, M. Quandt a souligné que "la rupture avec Téhéran était négative, empêchant les Américains et les pays de la région de tirer profit du poids politique, économique et stratégique de l'Iran". "Les négociations sur le nucléaire de Téhéran est un succès pour la politique

étrangère américaine, et la conclusion d'un accord définitif dans les prochains jours est possible", a-t-il affirmé.

Il a également estimé que l'opposition du sénateurs républicains, majoritaires au Congrès, ne pourra pas annuler un éventuel accord sur le nucléaire iranien". Concernant le processus de paix israélo-palestinien, suspendu depuis une année, le spécialiste dans les Affaires du Moyen-orient s'est montré, cependant, pessimiste quant à la conclusion d'un accord entre les deux parties, incitant "la totale responsabilité au Likoud (Parti au pouvoir en Israël), qui refuse la solution à deux Etats".

M. Quandt, a reconnu que l'administration d'Obama "a commis beaucoup d'erreurs" dans sa politique au Moyen-orient, notamment avec l'intervention militaire en Libye, et la "négligence de beaucoup de questions...".

"En dépit de toutes ces lacunes, la politique d'Obama a obtenu également beaucoup de succès", a-t-il conclu.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*Wilaya de Medea  
Daira de ksar el boukhari  
Commune de ksar el boukhari*

# Avis D'infructiosite

Code Fiscale : 098426355025422

Conformément au décret présidentiel n° : 10/236 eu date du 07/10/2010 modifier et compléter du décret présidentiel n° : 12/23/ en date du 18/01/2012 modifier et compléter du décret présidentiel n° : 13/03 en date de la 13/01/2013 portante réglementation des marchés publics.

Le Président de L'A.P.C de Ksar El Boukhari informe les soumissionnaires concerné par l'Avis D'appel D'offres National Restreint dans les journaux : "DK NEWS" en date du 21/03/2015 et "EL HAYAT" en date du 22/03/2015 sous le numéro ANEP 314 408 et le journal officiel du marché public BOMOP concernons l'opération suivant :

### ❖ Alimentation \* Fourniture Alimentation Générale Couffin de Ramadhan 2015

Et suite à la Réunion de la commission d'analyse en date du : 23/04/2015 est Déclaré infructueux.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA  
COMMUNE DE MAHELMA*

## AVIS D'ANNULATION D'UN Concours d'architecture national n°01/2014

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mahelma Annonce L'annulation du Concours D'architecture National suivant :

CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL N° 01/2014 portant :

D'étude et suivi de :

### LA REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE QUARTIER SIDI ABDALLAH- MAHELMA-

Paru dans la presse nationale

- Français (DK NEWS) du 23/10/2014.
- Arabe : (SADA EL CHARK) du 23/10/2014.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE TIZI-RACHED  
COMMUNE DE TIZI-RACHED  
N° d'identification fiscale : 0 962 1522 916 73 19

**Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°02/2015**

La commune de Tizi-Rached lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**➤ Aménagement et réhabilitation du siège de la mairie.**

Les entreprises peuvent consulter et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés communal, contre paiement d'une somme de Deux Mille Dinars (2 000,00 DA)

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes dûment actualisées et légalisées

**I- Une offre technique, comprenant :**

- Déclaration à soucrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II et plus dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- Copie du registre de commerce.
- Copie du statut de l'entreprise et récépissé de dépôt de comptes sociaux pour les entreprises commerciales de droit Algérien dotées de personnes morales.
- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôle apuré ou avec échéancier, attestation de mise à jour CNAS, CASNOS Et CACOBATPH)
- Original du casier judiciaire N°03 du gérant datant de moins de 03 mois.
- Liste des moyens matériels et humains à mettre à la disposition du projet, dûment justifiés.
- Le planning de réalisation et le délai d'exécution des travaux.
- Bilans des 03 dernières années (2011 – 2012-2013)
- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées.
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée, cachetée et datée
- Le numéro d'identification fiscal (NIF).
- Offre technique proprement dite présent cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté portant dans sa dernière page la mention « lu et accepter ».

**2- Une offre financière, comprenant :**

- \* La lettre de soumission (renseignée, datée, signée et cachetée).
- \* Le bordereau des prix unitaires (rempli en lettres et en chiffres signé, daté et cacheté).
- 1- Le devis quantitatif et estimatif (rempli en lettres et en chiffres signé, daté et cacheté).
- 2- Les deux offres sont mises dans une enveloppe distincte portant la mention « offre technique » et « offre financière » sont mises dans une enveloppe principale anonyme portant que les mentions suivantes : « SOUMISSION A NE PAS OUVRIRE ».

**Avis d'appel d'offre National restreint N° 02/2015 portant : Aménagement et réhabilitation du siège de la mairie.** Adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Tizi-Rached.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

- La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et Un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou BOMOP.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.
- Le jour limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de présentation des offres au plus tard à Dix Heures (10:00 h) à la salle de réunion.
- L'ouverture des plis (offres techniques et financières) se déroulera en séance publique le dernier jour de la durée de présentation des offres à Dix Heures Trente Minutes (10:30) à la salle de réunion.
- Si le jour coïncide avec un jour Ferrié ou un jour de repos légale, la durée est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 321 246 du 28/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE MEKLA  
COMMUNE DE SOUAMA  
NIF : 41000200001501901004

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ  
DE L'APPEL D'OFFRE  
NATIONAL RESTREINT  
N° 01/2015**

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel

N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Commune de SOUAMA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 01/2015 portant « Réalisation d'un nouveau siège APC à SOUAMAA (4<sup>ème</sup> tranche) » paru dans les quotidiens nationaux "DK NEWS" et "النهار" du 24/03/2015 ainsi que dans le (BOMOP) que l'appel d'offre est déclaré infructueux au motif suivant :

Après évaluation des offres reçues, seule une offre est pré-qualifiée techniquement.

DK NEWS

Anep : 321 335 du 28/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'OUARGLA  
DAÏRA D'OUARGLA  
COMMUNE D'OUARGLA  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°22/2015**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics. Il est à la connaissance de l'ensemble des participants à l'appel d'offres national N°01/2015 paru dans DK News en date du 17/01/2015, relative à projet cités dans le tableau ci-dessous, les résultats d'évaluation des offres financières analysés le 19/04/2015 conforme au charges, sont les suivantes :

N°	Opération	Entreprise	NIF	Montant TTC	Montant après la correction	Délai	Point	OBS
01	Réalisation aménagement urbain à Territoire de Beni Hesn Ouargla	Entreprise de travaux bâtiment tout corps d'état-Beggari Fatma	295430010100162	16.113.750,00 DA	16.114.200,00 DA	05 mois	53/80	moins disant

Tous participants au présent appel d'offres contestant le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Ouargla et ce dans un délai de 10 jours à partir de la parution du présent avis dans les quotidiens ayant publiés. Conformément à l'art 114 du décret présidentiel, les soumissionnaires désirant consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière des offres doivent contacter le service des marchés de la commune dans un délai de 03 jours à compter de la date de parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 321 305 du 28/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT N° 661 B.M / 2015  
Numéro d'identification fiscale 000138019003356.

**Avis d'annulation de l'avis d'attribution n°307/2015**

La direction des équipements publics de tissemsilt annonce l'annulation de l'avis d'attribution du 26/02/2015 du projet : la réalisation d'un lycée 800/200 à Khemisti lot n°02 : réalisation d'une salle du sport.

Paru dans le quotidien en langue arabe (el ayame aljazairiya) en date du 26/02/2015 et en langue française (DK NEWS) en date du 28/02/2015.

DK NEWS

Anep : 321 283 du 28/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : Un tueur au visage d'ange  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de services My Million  
20h35 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup  
20h55 Série dramatique Forever Inédit  
21h50 Série dramatique Forever  
22h45 Série dramatique Forever  
23h35 Loterie Tirage de l'Euro Millions  
23h39 Série policière Blacklist

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:05 : Marathon des sables  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
13:00 Autre : Météo 2  
13:03 Autre : Journal  
13:50 Sport : En route pour la finale  
13:51 Autre : Météo 2  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:45 : Comment ça va bien !  
17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
18:15 Autre : Joker  
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles  
20h00 Journal  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h50 Météo 2  
20h55 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale  
21h45 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale  
22h40 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale  
23h35 Histoire Apocalypse : la 2e Guerre mondiale

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Krypto le superchien  
06:56 : Krypto le superchien  
07:07 : Krypto le superchien  
07:18 : Krypto le superchien  
07:33 : Marsupilami  
08:01 : Bob l'éponge  
08:27 Série TV : Shaun le mouton  
08:34 Série TV : Shaun le mouton  
08:41 : Peanuts  
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
15:55 Culture Infos : Sénat info  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Météo régionale  
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h50 Série dramatique La vie devant elles  
Inédit  
21h35 Série dramatique La vie devant elles  
22h25 Météo  
22h28 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots  
22h30 Grand Soir 3  
23h10 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

**CANAL+**

06:50 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:22 Autre : La météo  
07:23 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:02 Autre : La météo  
08:04 : Zapsport  
08:05 Série TV : Anger Management  
08:30 Cinéma : Mis à l'épreuve  
10:05 Culture Infos : Le tube  
10:45 Cinéma : States of Grace  
12:22 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Série TV : Spotless  
15:00 Série TV : Spotless  
15:55 Culture Infos : L'effet papillon  
16:35 Série TV : Ma pire angoisse  
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?  
18:10 Série TV : Les tutos  
18:12 Série TV : Les tutos  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h05 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
21h00 Salaud, on t'aime Inédit  
23h01 Magazine du cinéma Plateau cinéma documentaire  
23h03 Histoire Last Days in Vietnam

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:55 Autre : Météo  
09:00 Culture Infos : M6 boutique  
10:10 Série TV : Raising Hope  
10:30 Série TV : Raising Hope  
10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Autre : Météo  
13:42 Culture Infos : Astuces de chef  
13:45 : Le manoir de Cold Spring  
15:40 Série TV : Mistresses  
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent  
17:20 Autre : Les reines du shopping  
18:25 Autre : Les reines du shopping  
19h45 Le 19.45  
20h10 Scènes de ménages  
20h55 Téléréalité Recherche appartement ou maison Inédit  
22h15 Téléréalité Recherche appartement ou maison  
23h35 Téléréalité Recherche appartement ou maison

## TÉLÉ

## La sélection

**TF1**

20h55

**Forever****Résumé**

Henry Morgan, médecin légiste à New York, est sorti indemne d'un terrible accident de métro. En réalité, Henry cache un lourd secret, qu'il n'a partagé qu'avec son fils adoptif, Abe : il est immortel. Depuis deux siècles, il parcourt le monde et cherche un remède à sa condition, qu'il considère comme une malédiction. Le jour de l'accident, il a fait la connaissance de Jo Martinez, lieutenant de police, chargée des investigations, une veuve au caractère bien trempé. Rapidement, Henry et elle vont faire équipe pour résoudre d'épineuses affaires criminelles...

**2**

20h45

**Apocalypse : la 2e Guerre mondiale****Résumé**

1933. Adolf Hitler emporte l'adhésion populaire en proposant d'effacer le Traité de Versailles jugé inique. Et de restaurer la puissance de l'Allemagne, un État de 80 millions d'habitants. Ce sera l'annexion de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, le Pacte germano-soviétique du 23 août 1939...

**3**

19h30

**La vie devant elles****Résumé**

Dans les années 70, à Chambres, commune minière du Nord-Pas-de-Calais. Trois jeunes filles, Solana, Caroline et Alma, filles de mineurs, préparent leur bac. Les deux premières rêvent de mode et de voyage à Paris, loin des corons. Alma, elle traverse une période plus difficile : sa mère a quitté la maison, la laissant seule avec son père, pour rejoindre un ancien amour. Pendant ce temps, les mineurs sont préoccupés car certains puits vont être fermés, préalable à l'arrêt de l'activité. Un jour, alors que les filles sont en classe, rentrent la sirène de la mine : un coup de grisou vient de se produire...

**CANAL+**

20h55

**Salaud, on t'aime****Résumé**

Un photographe de guerre à la retraite, et père absent, prétend être mourant afin de réunir ses quatre filles dans son chalet le temps d'un week-end.

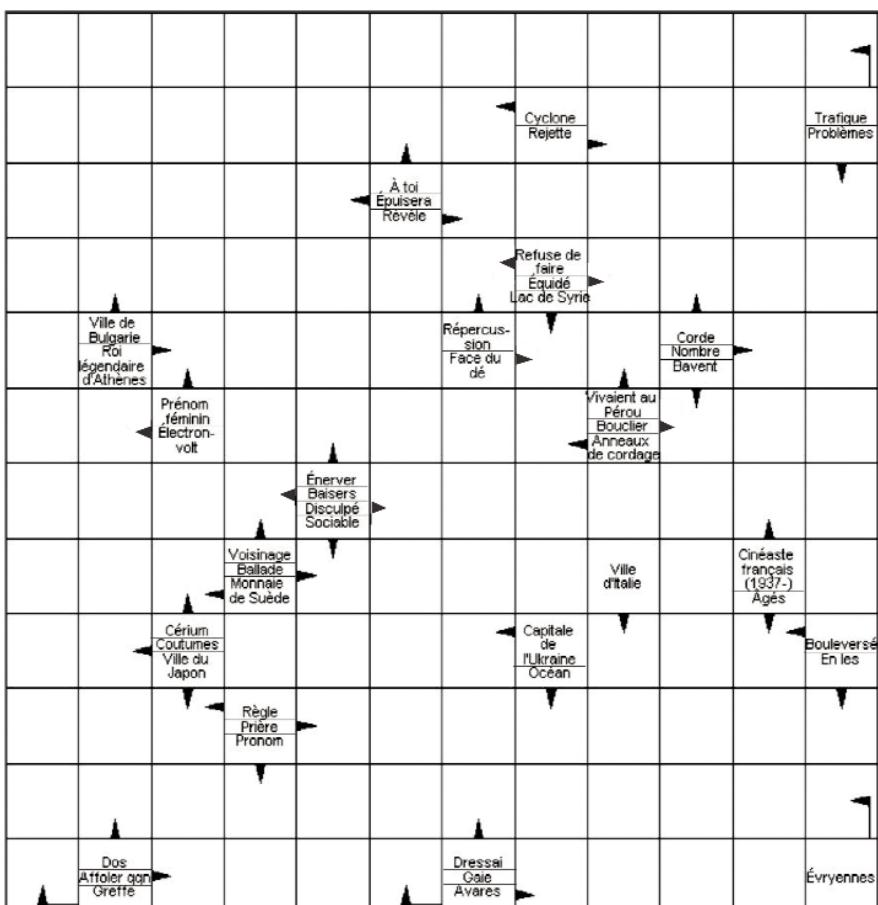
**M1**

20h50

**Recherche appartement ou maison****Résumé**

Ensemble depuis plus d'un an, Mélanie, 23 ans, et Lou, 27 ans, réussissent à quitter leur studio pour une location plus grande, avec une pièce supplémentaire. Ils sont à la recherche d'un appartement original à Paris ; Depuis 2010, Clémence et Alejandro vivent dans la banlieue de Rouen, au Grand-Quevilly. Ils comptent investir dans leur première maison pour laisser un patrimoine à leurs enfants, Larissa et Stéphanie ; A l'approche de sa retraite, Michel et sa femme Nadine souhaitent quitter la grisaille de Dunkerque pour le soleil du Sud-Ouest et y acheter une grande maison pour accueillir leurs trois filles et leurs huit petits-enfants.

## Mots fléchés n°936



## Samouraï-Sudoku n°936

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8	2			5	1							
1		4	5		2							
9		8	2		3							
3	4			8	7							
9	7			2	5							
7		2	9		8							
3		6	1		5							
6	9			1	2							
						8	4					
						2	3					
						9	1					

9	7			2	8	4		3	1		2	5
3		6	9		4			8	5	7	6	
5		7	2		1			5	2	3	8	
3	4			6	1			8	4		9	1
8	5			7	4			9	2		5	8
8		1	6		2			4	7	9	1	
7		2	3		8			2	6	5	3	
2	1			3	5			6	7		4	2

## DÉTENTE

## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

## Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

## Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

## Proverbe français

## C'est arrivé un 28 Avril

1952 : fin de l'occupation du Japon par application du traité de San Francisco.

1952 : traité de paix entre le Japon et la Chine nationaliste.

1965 : début de la seconde occupation de la République dominicaine par les États-Unis.

1969 : démission de Charles de Gaulle de son mandat de Président de la République française.

2001 : le milliardaire américain Dennis Tito est le premier touriste spatial : il s'offre un voyage à bord de la station spatiale ISS.

2011 : résolution n° 1980 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

## CÉLÉBRATIONS :

- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

- Workers' Memorial Day (en), International Workers' Memorial Day ou International Commemoration Day (ICD) for Dead and Injured, Journée internationale de mémoire pour toutes les victimes du travail.

- Barbade : National Heroes Day (en), Journée nationale des héros.

- Canada : National Day of Mourning (en), Jour de deuil national, commémore les travailleurs qui ont été tués, blessés ou ont subi des maladies à la suite des dangers en milieu de travail.

## Mots croisés n°936

## Horizontalement:

- Rebelle - Pronom indéfini
- Déuge - Accumulation de choses - Administre un stimulant
- Étain - Radon - S'exprimer oralement
- Qui met en doute - Mylène
- Manière de lancer - Vêtement usé
- Ancien ouï - Rejeté - Télévision
- Préparer le programme d'un examen - Héros du
- déluge
- Deux - Accumulation de choses - Administre un stimulant
- Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
- Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
- Tantale - Laisser s'écouler un liquide
- Et le reste - Sucer le lait
- Du verbe voir

7. Négligences - Du verbe avoir  
8. Chaussure - Change de poste  
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir  
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide  
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote  
12. Original, inattendu - Promon personnel  
13. Mal de dents

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## ÉLIMINATOIRES AFROBASKET-2015

DAMES (ZONE 1)

**Les Algériennes visent la qualification**

La sélection algérienne de basket-ball, seniors dames, a entamé dimanche un stage précompétitif au Centre de préparation des équipes nationales de Soudan, en vue du tournoi qualificatif à l'Afrobasket-2015 dames, Zone 1, prévu les 30 avril et 1er mai à Alger.

Après le retrait de la Tunisie et de la Libye, le tournoi de qualification de la Zone 1 se disputerait entre l'Algérie et le Maroc, en deux matchs et dont le premier sera qualifié pour la phase finale de l'Afrobasket-2015 (dames), prévue 24 septembre au 4 octobre au Cameroun. L'entraîneur adjoint du «cinq» algérien, Yacine Bellal, a affiché les ambitions de son équipe qui vise une deuxième qualification consécutive à la phase finale de l'Afrobasket-2015. «Devant notre public la qualification est impérative, les joueuses et le staff technique travail d'arrache prie depuis plusieurs mois pour décrocher notre billet à l'Afrobasket», a déclaré Bellal à l'APS. Pour ce stage le staff technique a fait appel à 16 joueuses dont six évoluant dans le championnat français et neuf joueuses du GS Pétroliers qui composent l'ossature de la sélection nationale. «Toutes les joueuses convoquées sont présentes à ce regroupement et sont motivées pour sortir vainqueurs de cette double confrontation face à l'équipe marocaine», a ajouté Bellal. La sélection algérienne conduite par l'entraîneur Azeddine Labouïse et son adjoint Yacine Bellal avait entamé sa préparation en décembre dernier avec un stage en Turquie début janvier et deux autres stages en Algérie. Huit pays sur douze ont déjà composé leur billet pour la 24ème édition de l'Afrobasket dames : le Cameroun (pays organisateur), l'Angola (tenant du titre), le Mozambique (vice-champion en titre), le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (Zone V) et l'Afrique du Sud (Zone VI).

**Liste des joueuses convoquées :**

Nesrine Taïbi, Nadia Isli, Chahinez Boushaki, Amina Boukerma, Ikbal Chenaf, Lilia Tlemsani, Lylia Refes, Radia Fentazi, Rachida Belaïdi (GS Pétroliers), Soulef Necib (OC Alger), Katia Benali (Brive Corrèze France), Nesrine Boussaid (Vénelles basket-club, France), Sarah Benacer (Aubervilliers, France), Sarah Nemouchi, Soumaya Regani (Stade marseillais, France), Mebarka Taïebi (Franconville Plessis, France).

APS

**Sudoku N°935**

2	9	8	6	3	1	4	5	7
7	3	6	2	5	4	9	8	1
5	4	1	8	9	7	6	2	3
1	7	9	5	6	2	8	3	4
6	5	2	3	4	8	1	7	9
3	8	4	1	7	9	5	6	2
8	2	7	4	1	5	3	9	6
4	6	5	9	2	3	7	1	8
9	1	3	7	8	6	2	4	5

4	6	3	1	5	7	8	9	2
2	1	7	3	8	9	6	4	5
9	8	5	4	6	2	7	1	3
8	5	1	9	7	4	3	2	6
7	3	9	6	2	5	1	8	4
6	2	4	8	3	1	9	5	7
5	7	8	2	1	6	4	3	9
3	4	2	7	9	8	6	5	1
6	4	9	3	2	5	7	8	1

5	2	7	4	1	6	8	3	9
8	3	9	7	2	5	6	1	4
1	6	4	8	9	3	2	5	7
6	2	7	1	9	5	8	4	3
4	3	8	5	6	2	9	8	1
9	5	8	7	2	3	1	4	6
3	4	7	1	5	6	2	7	8
6	2	1	8	9	4	5	3	7
4	1	6	3	7	5	8	2	9

**SPORTS****JUDO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (ALGÉRIE)****La DTN satisfaite des résultats obtenus à Libreville**

Le Directeur technique national de judo (DTN) Samir Sebaâ s'est dit «satisfait» des résultats obtenus par la sélection algérienne (messieurs/dames) aux championnats d'Afrique 2015, organisés du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon), même si le nombre de médailles récoltées par l'Algérie est légèrement inférieur à celui des précédents championnats continentaux à Maurice.

A Libreville, les athlètes algériens n'ont pris, en effet, que 13 médailles en individuel (4 or, 4 argent et 5 bronze), alors qu'ils en avaient raflé 17 en 2014 à Port-Louis (5 or, 6 argent et 6 bronze), concédant même le titre continental par équipes chez les messieurs à l'Egypte après leur défaite en finale (3-2), mais Sebaâ a tout de même affiché une nette satisfaction à l'égard des résultats obtenus.

«Avant notre départ à Libreville, nous avions tablé sur un certain nombre de médailles, en fonction de nos moyens et de nos dispositions et l'objectif a été atteint exactement comme nous l'avions espéré. Donc, on ne peut qu'être satisfait», a expliqué le DTN, joint par l'APS au téléphone au Gabon. Sebaâ est allé encore plus loin, en affirmant que le mérite des judokas



algériens est plus grand d'avoir obtenu ces résultats, alors qu'ils étaient confrontés à des conditions difficiles. «Pendant notre séjour au Gabon, la température n'est jamais descendue en dessous de 40° et le taux d'humidité était très élevé, atteignant parfois les 90%. Il était vraiment éprouvant pour nos athlètes d'évoluer dans des conditions climatiques aussi difficiles et ils sont donc à féliciter pour les résultats obtenus», a ajouté Sebaâ. Le DTN a tenu également à attirer l'attention sur l'arbitrage, qui selon lui n'était pas à la hauteur du niveau élevé, atteint par les judokas africains «Les efforts des pays africains pour développer le judo ont porté leurs fruits, car le niveau de ces derniers championnats d'Afrique était vraiment très élevé. Le seul point noir, c'était l'arbitrage qui selon mon constat n'a pas évolué autant que les athlètes et les entraîneurs.

Or, il est primordial de former les arbitres au moins autant que les athlètes et les entraîneurs, pour développer vraiment la discipline», a préconisé Sebaâ.

Un point important que le Directeur technique national s'est senti obligé de soulever car selon lui «C'est l'arbitrage qui avait pénalisé la sélection masculine dans la finale par équipes contre l'Egypte».

**Objectif: les JO 2016 de Rio**

Malgré tout, Sebaâ s'est dit satisfait de la prestation des judokas algériens, en rappelant que ces championnats d'Afrique «n'étaient qu'un objectif intermédiaire, car le but principal» de la sélection algérienne était de «récolter un maximum de points en vue des Jeux Olympiques de 2016, à Rio».

«Là encore, nous avons tablé sur un nombre précis de points à récolter et l'objectif a été atteint», a conclu Sebaâ, qui se trouve actuel-

lement au Maroc en compagnie des autres membres de la délégation algérienne, en attendant leur retour au pays, prévu le mardi 28 avril. A l'instant des mesures, la sélection algérienne «dames» s'est contentée de la médaille d'argent par équipes, suite à sa défaite en finale contre la Tunisie (4-1). De son côté, le duo de judokas algériens Abdelkrim Touati et Rachid Messadja a remporté la médaille d'or dans l'épreuve du kata, spécialité Kime-no-Kata, dimanche, devant les Egyptiens Omar Moussa Hussein et Mahmoud Mohamed. Dans la spécialité Nage-no-Kata, les Algériens Abidine Hammada et Mourad Khiali ont décroché, quant à eux, la médaille d'argent derrière les Egyptiens Mohamed El Harrouri et Ahmed Haloul.

Deux autres Algériens, Hadj Reda Blaoui et Abdelhafid Semnah, se sont illustrés dans le concours de Kata en s'adjugeant la médaille d'argent de la spécialité Katame-no-Kata. La médaille d'or de cette épreuve est revenue aux Egyptiens Ossama Abderrahmen et Mohamed Abdellady, alors que les Mauriciens Jason Bijou et Jonathan Charlot complètent le podium. Les Championnats d'Afrique 2015 de judo au Gabon ont vu la participation de 247 athlètes, représentant 27 pays.

**VOILE/ JEUNES TALENTS «OPTIMIST»****Stage national du 29 avril au 3 mai à Jijel**

La Fédération algérienne de voile (FAV) organise du 29 avril au 3 mai à la base nautique de la wilaya de Jijel un stage de préparation destiné aux jeunes talents dans la série «Optimist», a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale.

Organisé par la FAV en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de Jijel, ce stage regroupe les jeunes talents sélectionnés au niveau national dans la série optimist. «La programmation de ce stage à Jijel s'inscrit dans le cadre du programme fédéral de développement de la disci-

pline au niveau national et vise la dynamisation des activités dans cette wilaya qui a bénéficié d'une nouvelle base nautique et qui possède de réelles potentialités et de compétences en matière d'encadrement technique», indique un communiqué de l'instance fédérale.

La fédération de voile, souligne la même source, ambitionne à travers la dynamisation des activités de la base nautique, une infrastructure nautique de grande qualité, le développement de la pratique de la voile sur tout le périmètre côtier de la wilaya de Jijel.

**Solution****Mots Croisés N°935**

MILLEPERTUIS  
ORIOLA■OUVRE  
NARRER■D■UER  
TIEDE■U■ELNE  
B■TM■ANTRAIN  
ESTANCIAS■SA  
L■EIDER■T■MD  
IS■R■TAVELEE  
ACHEATA■IO■S  
REA■ETEINTE■  
DATERENT■IOS  
EUE■■STEVENS

**Mots Fléchés N°935**

POISSONNERIE  
■MI■ACIERIES  
OBIS■TAURE■P  
BR■EPEIRE■AI  
EAUX■TSARINE  
IGNES■EL■N■G  
SEISTAN■ETEL  
SUR■ESTACADE  
ASIE■P■SUCER  
NEOTTIES■T■I  
C■NA■R■ELEVE  
ESSUYER■USA■



## FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE

## Le MOB et le RCA préparent la finale

Saïd Ben

Après avoir disputé leur match respectif de la 26e journée de la Ligue 1 Mobilis où le MO Béjaïa avait perdu le derby kabyle face à la JS Kabylie (2-1) alors que le RC Arbaâ avait perdu le sien face au NA Hussein-Dey (0-1), les deux équipes préparent leur finale de la Coupe d'Algérie qui les opposera samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker à partir de 16 heures.

Ainsi du côté des "Crabes", le coach Abdelkader Amrani a choisi de rester au stade de l'Unité maghrébine à Béjaïa pour préparer son groupe. Les titulaires ont eu droit à un jour de repos alors que les autres joueurs n'ayant pas disputé le derby kabyle ont repris le chemin des entraînements dès hier. D'ailleurs, les joueurs du MO Béjaïa rejoindront ce mercredi leurs quartiers dans un hôtel au centre de la ville des Roses, comme l'a si bien indiqué le président du club, Ikhlef Boubekeur. Jeudi les joueurs du coach Amrani s'entraîneront sur le terrain principal du stade Tchaker. Le MOB, qui reste sur deux défaites de suite en championnat de



Ligue 1 lui coûtant sa place de leader, veut bien arracher ce Trophée national pour rentrer dans l'histoire. Et c'est d'ailleurs presque le même programme a été fait par l'entraîneur du RC Arbaâ, Mohamed Mihoubi, qui a soumis ses joueurs hier en forêt, avant des séances technico-tactiques effectuées sur terrain. D'ailleurs les joueurs d'"Ez-zerga" ont bénéficié d'une journée de repos, dimanche, avant d'entamer la préparation effective de la finale à partir d'hier. C'est aujourd'hui également que les joueurs de l'Arbaâ rejoindront leurs quartiers à Blida pour préparer également cette finale inédite. Là et comme les deux formations seront

le même jour à Blida, il est important de rappeler que sur le plan des entraînements, le programme du MO Béjaïa et du RC Arbaâ, a été arrêté la semaine passée par les organisateurs. Ainsi, le MOB et le RCA bénéficieront de trois séances d'entraînement à Blida, dont une seule sur le terrain principal. Selon le programme : Mercredi et jeudi, le RCA s'entraînera sur le terrain an-



nexe du stade Mustapha-Tchaker, alors que les coéquipiers de Hocine Harrouche seront au rendez-vous, vendredi 1er mai, avec l'unique séance programmée sur le terrain principal. De son côté, le MOB s'entraînera sur la pelouse annexe les mercredi et vendredi, alors que les Crabes foulieront jeudi le terrain principal. Le club présidé par Djamel Amani, a réussi à se hisser en fi-

nale de Dame Coupe, en écartant l'ASO Chef en demi-finale (0-0, aux tab 3-0), alors que le MOB, a passé l'écueil du spécialiste de l'épreuve populaire, l'ES Sétif (1-1, aux tab 6-5). Ironie du sort, il s'agit de la première finale dans l'histoire des deux clubs, qui avaient accédé en Ligue 1 en 2013.

S.B.

## COUPE D'ALGERIE (FINALE)

## La vente des billets des supporters du MO Béjaïa commencera demain

La vente des billets de la finale de la Coupe d'Algérie réservés aux supporters du MO Béjaïa commencera demain à Béjaïa, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Le MOB affrontera le RC Arbaâ samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00). Les deux équipes animent pour la première fois de leur histoire une finale de l'épreuve populaire.

L'opération, qui se fera sous l'égide de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa, se déroulera principalement au niveau du stade de l'Unité maghrébine, a précisé la même source. Un changement a été opéré dimanche sur le mode de répartition des 11.000 tickets réservés aux supporters béjaouis, apprend-on encore de même source. Finalement il a été décidé de mettre 9000 billets en vente au niveau des guichets du stade de l'Unité maghrébine, 1000 autres seront réservés aux "ultras", 700 pour la direction du MOB et 300 au profit des organisateurs du déplacement de la galerie bénjouaie à Blida. Le même quota de billets (11.000) est réservé aussi à la galerie du RCA.

## PUBLICITE



**SPA PHARMA-INVEST PRODUCTION**  
(Filiale Pharma-Invest / SPA)

Production de produits pharmaceutiques  
Au Capital de 2 000 000 DA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Lot 1 : génie civil du bâtiment de formes sèches axes 1-10  
Lot 2 : génie civil du bâtiment de stockage axes 11-23  
N° 01/2015

Pharma Invest Production -Spa-, lance un appel d'offres restreint pour la réalisation des travaux :

« Lot 01 : génie civil du bâtiment de formes sèches axes 1-10 » et

« Lot 2 : génie civil du bâtiment de stockage axes 11-23 »

de son projet de création d'une unité pharmaceutique au niveau de la daïra d'El-Eulma(Wilaya de Sétif).

Le présent avis s'adresse aux entreprises qualifiées pour ce type de travaux, disposant de capacités et de ressources nécessaires pour l'exécution des travaux prévus dans le cahier des charges. Elles doivent :

- Disposer d'une expérience minimale d'au moins cinq (05) années d'activités dans la construction de bâtiment industriel en charpente métallique,
- Disposer d'une qualification égale ou supérieure à 02 dans le domaine du construction et travaux publics,
- Disposer et justifier d'un personnel d'encadrement pluridisciplinaire permanent,
- Avoir des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.

Les entreprises intéressées peuvent faire le paiement en espèces de trois mille (3000,00 DA), retirer le cahier des charges dès la publication de présent avis dans les quotidiens nationaux à l'adresse ci-dessous

SPA PHARMA INVEST PRODUCTION

Cité Houari Boumédiène El-Eulma

Tél : 036 86 11 21

Les offres technique et financière comprenant les documents exigés par le cahier des charges doivent être mises dans des enveloppes séparées et identifiées

- Offre technique
- Offre financière

Puis introduites dans une enveloppe principale scellée. L'enveloppe principale doit être anonyme et ne comporter que la mention suivante :

A Monsieur : le Directeur Général de

SPA-PHARMA INVEST PRODUCTION

appel d'offres restreint pour la réalisation de

Lot 1 : génie civil du bâtiment de formes sèches axes 1-10

Ou

Lot 2 : génie civil du bâtiment de stockage axes 11-23

« A ne pas ouvrir »

Les offres doivent être cautionnées pour un montant égal à 1% du montant de la soumission exprimée en toutes taxes comprises. Cette caution est libérée de plein droit dans les 35 jours qui suivront la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché sur les organes de presse nationaux.

La date limite de dépôt des offres est fixée le .../07/.../05/.../2015 A 14h 00, toute offre dépassant le délai de dépôt sera rejetée.

L'ouverture des plis se fera le .../07/.../05/.../2015..... à 14 h 00, au siège de Pharma invest production, cité Houari Boumédiène El-Eulma, en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

APS

N° 024/2015

**LIGUE 1****5 buts encaissés en 11 matchs, le MCA retrouve sa solidité défensive**

Après une phase aller catastrophique sur le plan défensif où le club a encaissé 22 buts en 15 matchs de Ligue 1 de football, le MC Alger a retrouvé la solidité de son arrière garde depuis le début de la deuxième manche, ses filets n'ayant tremblé que cinq fois en 11 rencontres.

Un bilan que l'entraîneur portugais de l'équipe, Arthur Jorge en place depuis novembre dernier en remplacement de Boualem Charef, a mis bien en évidence, expliquant à l'APS qu'il s'agit du fruit de la «stabilité» pour laquelle il a opté au niveau de ce secteur. «La défense était le maillon faible de l'équipe lorsque je l'avais prise en main en novembre dernier. Il fallait donc apporter les correctifs nécessaires pour stopper l'hémorragie. Il fallait notamment assurer une certaine stabilité derrière», a déclaré le technicien champion d'Europe avec le FC Porto en 1987. Grâce notamment à la résurrection de son arrière garde, le «Doyen», qui était pratiquement condamné à la relégation à la fin de la première partie de la saison, est parvenu à sortir la tête de l'eau. Avant quatre journées de la clôture du championnat, le club partage la 11e place avec le MC El Eulma.

Mieux, la cage des Vert et Rouge de la capitale est resté inviolée dans tous les matchs qu'ils ont livrés au stade Omar-Hamadi, lieu de leur domiciliation cette saison, depuis le début de la phase retour.

Le retour à la compétition du défenseur central, Redouane Bachir, absent des terrains pour presque une année à cause d'une blessure à la cheville, est également pour quelque chose dans la bonne santé affichée par la défense mouloudéenne depuis janvier dernier, selon toujours son entraîneur portugais. Bachir, absent de la place de titulaire dès le début de la phase retour. Son rétablissement est tombé à point nommé pour une défense algéroise qui prenait l'eau de toutes parts pendant la première phase du championnat, encore dit Jorge. L'assurance que dégage désormais l'arrière garde mouloudéenne incite son staff technique et ses supporters à se montrer ambitieux en vue de la suite du parcours, même si le Portugais répète à qui veut l'entendre que «le maintien est loin d'être assuré».

Le MCA qui a imposé le nul (0-0) en «déplacement» à l'USM Alger, samedi passé pour le compte de la 26e journée du championnat, avait auparavant enchaîné quatre victoires de suite. Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Abderrahmane Hachoud, accueilleront l'USM El Harrach (2e au classement) le 9 mai prochain dans le cadre de la 27e journée. Ce sera leur troisième derby d'affilée après celui face au CR Belouizdad (victoire 3-0) et à l'USM Alger.

**LIGUE 2 /CRBAF  
Belachtar succède au Roumain Gigi à la barre technique**

Le technicien Mohamed Belachtar est devenu le nouvel entraîneur du CRB Ain Fékroun (Ligue 2 algérienne de football), en remplacement du Roumain Petr Gigi, démissionnaire, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club.

Cette démission intervient 48 heures après la défaite concédée vendredi à domicile face à la JSM Béjaïa (2-1). Lors de cette rencontre, le technicien roumain avait quitté le stade alors qu'il restait une vingtaine de minutes avant la fin. «Je suis sorti du stade, car les changements effectués dans l'équipe ne faisaient pas suite à ma volonté, mais plutôt à celle de certains dirigeants qui ont demandé à mon adjoint de les faire et sortir ainsi des éléments qui étaient assez bons durant la partie. Je vais discuter avec le président dans les heures qui viennent, et on verra de quoi sera fait mon avenir avec le club», avait expliqué Gigi à l'issue de cette partie. Mohamed Belachtar, qui occupait jusqu'à la poste d'entraîneur-adjoint, dirigera l'équipe durant les trois dernières journées du championnat, avec l'objectif de sauvegarder le club de la relégation. Au terme de la 27e journée, le CRBAF pointe à la 11e place au classement avec 34 points, avec trois unités d'avance sur le premier relégable, l'USM Hadjout.

**LIGUE DES CHAMPIONS (1/8 DE FINALE)****L'USM Alger se prépare au CTN de Sidi Moussa pour affronter l'AS Kaloum**

L'USM Alger a entamé hier ses préparatifs pour le match face aux Guinéens de l'AS Kaloum dimanche prochain à Bamako en huitièmes de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, en effectuant ses séances d'entraînement au niveau du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a appris l'APS auprès du club de Mobilis-Ligue 1.

C'est l'entraîneur allemand de l'équipe, Otto Pfister, qui a exigé que l'on mette un terrain en gazon naturel à la disposition de ses joueurs, vu que la deuxième manche face à l'AS Kaloum aura lieu sur une pelouse en herbe. Les Rouge et Noir de la capitale sont habitués à s'entraîner sur la pelouse synthétique de leur stade fétiche d'Omar-Hamadi (Bologhine).

Pfister avait d'ailleurs déclaré en conférence de presse de l'issue du précédent match de son équipe face au MC Alger (0-0) samedi dernier dans le cadre de la 26e journée du championnat qu'une préparation «sur un terrain en gazon naturel s'impose».

C'est la troisième fois que la Fédération algérienne de football (FAF), qui gère le CTN, met cette infrastructure, quartier général des sélections nationales, à la disposition d'un club de Ligue 1.

L'ES Sétif avait préparé dans cette même enseigne la finale de la Ligue des



champions d'Afrique de 2014 ainsi que la Super Coupe d'Afrique qu'elle a remportée en février dernier face aux Egyptiens d'Al-Ahly.

L'USMA, éliminée en 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie et qui a hypothéqué ses chances pour conserver son titre de champion d'Algérie (5e au classement), mise sur une qualification à la phase de poules de cette prestigieuse compétition des clubs pour sauver sa saison.

Mais sa mission s'annonce difficile face à l'AS Kaloum, qu'elle avait battu à l'aller avec un score étiqueté (2-1). «Nous allons jouer dans des conditions difficiles, notamment sous une chaleur de plomb qui avoisine les 42 degrés. Nous devons donc bien préparer

cette deuxième manche face à une équipe qui a montré de belles dispositions lors de la première rencontre», a prévenu Pfister à l'issue du derby algérois. L'AS Kaloum accueillera l'USMA à Bamako, étant donné que la Confédération africaine de football interdit le déroulement des matchs internationaux en Guinée en raison du virus Ebola qui touche ce pays.

L'heureux qualifié à la fin du match de dimanche prochain prendra part à la phase de poules, tandis que le perdant sera reversé en Coupe de la Confédération en disputant les huitièmes de finale-bis. L'USMA se rendra à Bamako jeudi prochain sur un vol régulier.

**LIGUE 1/CLASSEMENT DES BUTEURS (26E J)****Derrardja signe sa 14<sup>e</sup> réalisation et consolide sa position en tête**

L'attaquant du MCE Eulma, Walid Derrardja, a consolidé sa position de meilleur buteur du championnat professionnel de football de Ligue 1, en signant son 14e but, à l'occasion de la 26e journée disputée samedi. L'ancien joueur du NA Hussein Dey a offert la victoire à la formation du «Baby» face à l'USM Bel-Abbès (1-0), d'une belle frappe en dehors de la surface de réparation.

Derrardja compte désormais trois buts d'avance sur son poursuivant direct, Hamza Boulemdais (CS Constantine/11 buts), et quatre sur Antar Djemaoui (ASM Oran/10 buts). La belle opération de cette journée est à mettre à l'actif du défenseur de la JS Kabylie, Ali Rial, auteur d'un doublé lors du succès lors du derby kabyle face au MO Béjaia (2-1). La naissance de Zemmouri (Boumerdès) en est déjà à 9 buts.

Le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

**Classement :**

1-Walid Derrardja	(MC El Eulma)	: 14 buts
2-Hamza Boulemdais	(CS Constantine)	: 11 buts
3-Antar Djemaoui	(ASM Oran)	: 10 buts
4-Mohamed Lamine Abid	(USM El Harrach)	: 9 buts
--Ali Rial	(JS Kabylie)	: 9 buts
--Oussama Darfalou	(RC Arbaâ)	: 9 buts
7-Khaled Gourmi	(MC Alger)	: 8 buts
8-Farès Hemidi	(MC El Eulma)	: 7 buts
9-Nouri Ouznadji	(NA Hussein Dey)	: 6 buts
--Abdelmalik Ziaya	(ES Sétif)	: 6 buts
11-Ibrahim Chenih	(MC El Eulma)	: 5 buts
--Mohamed Meftah	(USM Alger)	: 5 buts

**CHAMPIONNAT DU PORTUGAL-PORTO****Brahimi nie s'être mal comporté après son remplacement face à Benfica**

L'international algérien Yacine Brahimi s'est défendu de s'être mal comporté lors de son remplacement à la 55e minute de jeu du match FC Porto - Benfica (0-0), dimanche soir pour le compte de la 30e journée du championnat de 3e division portugaise de football. «Je n'ai pas contesté la décision de mon entraîneur, je suis à son entière disposition. C'est comme ça que l'on doit se comporter pour préserver l'esprit de l'équipe. Ce qui m'a déçu le plus, c'est le résultat final du match, car je voulais tant aider mes coéquipiers à gagner», a déclaré le meneur de jeu des Verts à la presse à l'issue de la rencontre. Porto avait besoin de s'imposer sur le terrain de son rival de toujours pour le rejoindre en tête du classement. Ce nul n'arrange pas les affaires de Porto qui reste scotché à la deuxième place accusant un retard de trois unités sur le leader et champion en titre. Mais Brahimi garde toujours l'espoir de triompher en fin de saison, et ce, pour sa première expérience avec les «Dragons». Cela passe, à ses yeux, par un parcours sans faute lors des quatre dernières journées de l'épreuve, tout en espérant une contre-performance de Benfica.

**L'IRB Laghouat assure son accession en division inter-régions de football**

L'Ittihad Riadhi Baladiet Laghouat a assuré son accession en division inter-régions de football, après avoir remporté son match barrage contre l'Entente Sportive d'Ouargla. Le club laghouati s'est imposé sur le score de 1-0 face à la formation ouargliote, durant le week-end au stade de Dar El Beida (Alger), dans un match barrage entre le leader du groupe A et celui du groupe B de la division régionale Une, pour le titre de champion de cette division et l'accès au palier supérieur. L'IRB Laghouat a cumulé 47 points en 22 matches du groupe B de la division régionale Une de football, contre 42 points en 20 matches pour l'ES Ouargla. Une ambiance de liesse s'est emparée de la ville de Laghouat, au retour d'Alger de leurs champions, et a été marquée par des cortèges de voitures parées des couleurs du club défilant à travers les artères de la ville.

### ISCO, 100 MATCHES AVEC LE CLUB MERENGUE

Lors de la victoire (2-4) du Real Madrid face à Celta Vigo, pour le compte de la 33<sup>e</sup> journée de Liga, Isco était titulaire bien qu'il ne s'est pas particulièrement fait remarquer. Il s'agissait de la 100<sup>e</sup> apparition sous le maillot merengue du milieu de terrain espagnol, qui parvient à atteindre ce chiffre dès sa seconde saison à la Maison Blanche. Pour ses débuts, avec un but, face au Betis, le 18 août 2013 (2-1), Isco a disputé 62 rencontres de Liga, 23 de Ligue des Champions, 13 en Copa del Rey, 2 au Mondial des Clubs, 1 en Supercoupe d'Europe et 1 en Supercoupe d'Espagne. Il a marqué 16 buts et gagné 77 % de ses rencontres.



### GRIEZMANN INTÉRESSE LE BAYERN

Auteur de 20 buts cette saison avec l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann attire le regard des plus grands clubs européens. Selon les informations du journal allemand *Sport Bild*, l'attaquant des Colchoneros serait notamment dans le viseur du Bayern Munich. Pep Guardiola apprécierait notamment la polyvalence de l'attaquant français, recruté à prix d'or l'été dernier par l'Atletico à la Real Sociedad. Reste à savoir si le dirigeants madrilènes seraient prêts à lâcher leur joueur seulement un an après son arrivée.

# HAZARD joueur de l'année en Angleterre !

**Eden Hazard, auteur d'une campagne exceptionnelle avec Chelsea, a été élu meilleur joueur de l'année en Angleterre !**

Arsène Wenger, entre autres, en avait fait son favori : Eden Hazard succède bien à Luis Suarez pour le prix de joueur de l'année en Premier League. L'ancien Lillois, 24 ans, a réalisé sa meilleure saison depuis son arrivée en Angleterre en portant les Blues de Chelsea vers un probable nouveau titre de champion. La saison dernière, Hazard, également nommé, avait remporté le pris de jeune joueur de l'année, une récompense obtenue par l'un de ses concurrents pour cette campagne, l'attaquant de Tottenham Harry Kane. Hazard a inscrit 13 buts et délivré 8 passes décisives en Premier League.

### UNE OFFRE DE 8M€ POUR YAYA TOURÉ ?

Selon les informations de Sport Mediaset, c'est l'Inter qui serait passé à l'action en offrant près de 8M€ à Manchester City pour Yaya Touré. Un salaire de 4M€ par an est également évoqué, avec un contrat qui ferait l'Ivoirien aux Nerazzurri pour une durée de quatre ans. La présence de son ancien mentor Roberto Mancini sur le banc du club lombard aurait convaincu le milieu de terrain de 31 ans de rallier la Serie A.

### SMALLING ATTEND UNE RÉACTION

Le défenseur de Manchester United, Chris Smalling, n'a pas caché sa déception après la lourde défaite à Everton (3-0). "C'était très décevant. Je pense que c'était la première fois cette saison que nous n'étions pas dans le rythme dès le premier coup de sifflet. De la première à la dernière minute... Je pense que nous avons manqué d'agressivité. C'est ce que le manager a souligné après le match, il attendait davantage de nous", a expliqué Smalling dans les colonnes de *Manchester Evening News*. United, qui restait sur une phase ascendante, est tombé de haut ce week-end en concédant un revers sans appel contre Everton (3-0).



### Naples se rapproche du podium

Vainqueur à domicile face à la Sampdoria Gênes (4-2), Naples réalise une belle opération au classement puisque les coéquipiers de Gonzalo Higuaín, double buteur ce dimanche soir, consolident leur quatrième place et reviennent à deux points du podium.

### Les chiffres fous du titre du Bayern



**25 :** le nombre de titres de champion du Bayern, après ce 3e titre de rang.

**3 :** Le Bayern possède trois des cinq meilleurs buteurs du championnat : Robben (2e avec 17 buts), Lewandowski (3e avec 16 buts), Müller (5e avec 13 buts).

**10 :** le nombre de matches où le Bayern a mis quatre buts ou plus à son adversaire (dont un 8-0 et deux 6-0). Tarif.

**21 :** le nombre de clean sheets du Bayern en championnat. Mur.

**13 :** le nombre de buts encaissés en 30 matches. (77 marqués)

**64 :** la différence de buts du Bayern après 30

journées (+71 l'an dernier après 34 journées).

**6 :** la journée à laquelle les Bavarois ont pris la tête du classement, pour ne plus la lâcher.

**37 :** le nombre de points d'avance que compte le Bayern sur Dortmund, son dauphin l'an dernier.

**12 :** le nombre de buts dans lesquels Franck Ribéry est impliqué (5 buts, 7 passes décisives), en 15 matches disputés. Pas mal pour un grand blessé.

**3 :** le Bayern est sacré champion trois journées plus tard que la saison dernière (c'était lors de la 27<sup>e</sup> journée, après 25 victoires et deux nuls, un record de précocité).

**4 :** le nombre de matches perdus par Guardiola en 64 matches de Bundesliga (53 victoires).

### La Juve perd le derby !



La Juventus avait l'occasion d'être sacrée dès ce dimanche en cas de victoire conjuguée à une défaite de la Lazio Rome. Mais le Torino a mis un point d'honneur à ne pas offrir le titre à leur voisin en remportant le derby (2-1) comptant pour la 32<sup>e</sup> journée de Serie A. Pirlo avait pourtant ouvert le score pour les Bianconeri mais Darmian et Quagliarella ont retourné la situation, offrant un succès de prestige à leur équipe.

**FETES NATIONALES****Félicitations  
du Président Bouteflika  
au Roi des Pays Bas...**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au roi des Pays Bas, Willem Alexander, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, pour vous-même ainsi qu'au peuple néerlandais ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à les consolider davantage dans la perspective de leur conférer une ampleur et une profondeur à la mesure des aspirations de nos deux peuples», a-t-il ajouté.

**... à son homologue  
togolais...**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue togolais, Faure Essozima Gnassingbe, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer pour le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays. «La célébration de la République soeur du Togo de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple togolais frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays et nos deux peuples, ainsi qu'à la consolidation de notre action commune au sein de l'Union africaine pour la réalisation des objectifs de paix, de stabilité et de développement durable en Afrique», a ajouté le Président Bouteflika.

**... Du Sierra Leone ...**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République de Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, lui réaffirmant son attachement à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «La célébration de la fête nationale de la République de Sierra Leone m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives félicitations, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple sierra léonais frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous réitérer mon attachement personnel à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a-t-il poursuivi. «Permettez-moi, également, de vous renouveler l'intérêt particulier que j'attache à la consolidation de la concertation entre l'Algérie et la Sierra Leone sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la promotion de la paix, de la stabilité et du développement en Afrique», a ajouté le Président Bouteflika.

**... Et sud-africain**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue sud-africain, Jacob Zuma, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, se félicitant des liens traditionnels d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. «Au moment où la République d'Afrique du Sud célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple sud-africain», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour me féliciter des liens traditionnels d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays», a-t-il souligné. «Votre récente visite à Alger à certainement permis de confirmer les liens solides que l'Algérie et l'Afrique du Sud ont toujours entretenus et a traduit la ferme volonté de nos deux pays de donner une plus grande impulsion à leur partenariat stratégique», a relevé le président de la République. «Je demeure convaincu que l'Algérie et l'Afrique du Sud, unis par une histoire commune et une solidarité indéfectible, sauront poursuivre leurs efforts en vue de consolider davantage leur tradition de concertation politique, tout comme ils sauront promouvoir leurs idéaux communs de paix et de développement en Afrique et dans le monde», a-t-il ajouté.

**Consultations politiques  
algéro-biélorusses aujourd'hui**

L'Algérie et la Biélorussie mèneront, aujourd'hui à Alger, des consultations politiques pour «faire le point» sur les progrès enregistrés en matière de coopération bilatérale et explorer les voies et moyens de la consolider, indique lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Ces consultations, qui interviennent en application du protocole signé entre les deux pays en 2003, seront menées, du côté algérien, par le secrétaire général du ministère par intérim, Smail Benamara et du côté biélorusse par le vice-ministre des Affaires étrangères, Valentin Rybakov, précise le ministère.

Lors de ces consultations, il sera également procédé à «un échange approfondi» de vues et d'analyses sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, souligne la même source.

Le vice-ministre biélorusse des Affaires étrangères sera reçu, au cours de son séjours à Alger, au ministère du commerce où il examinera avec ses interlocuteurs les possibilités de partenariat économique et commercial entre les deux pays.

Un mémorandum de coopération entre les chambres de commerce et d'industrie des deux pays sera signé à cette occasion, ajoute-t-on.

**ALGÉRIE - MAURITANIE****L'Algérie déclare persona non grata un diplomate mauritanien**

Un diplomate mauritanien, du même rang que le diplomate algérien, Belkacem Cherouati, premier conseiller de l'ambassade d'Algérie à Nouakchott, a été déclaré persona non grata par les autorités algériennes, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Affaires étrangères.

L'ambassadeur de Mauritanie en Algérie a été reçu, dimanche, au siège du ministère des Affaires étrangères «pendant quatre (4) minutes», afin de lui notifier la décision de l'Algérie de déclarer ledit diplomate mauritanien persona non grata et ce, dans le cadre du principe de réciprocité, a-t-on précisé de même source.

La décision de l'Algérie, rappelle-t-on, vient en réaction à la décision injustifiée de la Mauritanie qui avait procédé, mercredi dernier, à l'expulsion du premier secrétaire de l'ambassade d'Algérie à Nouakchott, Belkacem Cherouati.

**ALGÉRIE-FRANCE****Mme Drif Bitat reçoit l'ambassadeur de France à Alger**

Mme Zohra Drif Bitat, membre du Conseil de la nation et présidente du groupe parlementaire d'amitié algéro-française a reçu, lundi au siège du Conseil, l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié.

Selon un communiqué du Conseil de la nation, la rencontre a porté sur «les relations privilégiées entre les deux pays et les moyens de les renforcer au mieux des intérêts communs par la poursuite de la coopération et du dialogue entre les différentes instances à travers l'échange de visites entre les responsables des deux pays».

Les deux parties ont évoqué également les



relations entre les parlementaires des deux pays et le rôle de l'association d'amitié dans leur renforcement. Abordant les questions internationales d'intérêt commun, l'ambassadeur français a salué les efforts déployés par l'Algérie pour mettre fin au conflit au Mali et resserrer les rangs des antagonistes en Libye, a précisé la même source.

Concernant la question sahraouie, les deux parties ont

évoqué le rôle des Nations unies «en faveur d'un règlement juste de cette question dans le cadre de la légalité internationale et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité», a indiqué le communiqué.